

22 février 2024

Documents d'information
DPC/DPAER/Inf(2024)1

Rapport trimestriel des bureaux du Conseil de l'Europe

Octobre-décembre 2023

A. BUREAUX DE LIAISON

Introduction

Les bureaux du Conseil de l'Europe chargés de la liaison avec une ou plusieurs organisations ou institutions internationales :

- représentent la Secrétaire Générale auprès des organisations ou institutions internationales ;
- suivent les activités menées par les organisations ou institutions internationales concernées et rendent compte des développements pertinents concernant les activités et les politiques du Conseil de l'Europe ;
- apportent un soutien à l'organisation et au suivi des réunions de coordination de haut niveau et des autres réunions ou manifestations entre le Conseil de l'Europe et les organisations ou institutions internationales concernées ;
- promeuvent une coopération effective entre le Conseil de l'Europe et les organisations ou institutions internationales concernées ;
- identifient les possibilités d'activités conjointes et apportent conseil et soutien pour la planification, la négociation et la mise en œuvre de ces activités, ainsi que pour l'établissement de rapports sur ces dernières ;
- mènent une politique médiatique proactive afin d'améliorer la visibilité de l'Organisation.

Le présent document couvre la période d'octobre à décembre 2023. À la suite de la décision [CM/Del/Dec\(2013\)1175/1.6F](#) du 3 juillet 2013, les rapports d'activité sont publiés tous les trois mois, à compter de la période juillet-septembre 2013.

Bruxelles - Conseil de l'Europe Bureau chargé de la liaison avec l'Union européenne

Points forts

La Secrétaire Générale s'est rendue deux fois à Bruxelles au cours de la période couverte par le rapport. Elle a d'abord participé à une conférence organisée par le Conseil des barreaux européens et a rencontré la vice-présidente de la Commission européenne chargée des valeurs et de la transparence, Mme V. Jourova, le 23 octobre. Elle est revenue les 27 et 28 novembre 2023 pour participer à la conférence internationale sur une alliance mondiale pour lutter contre le trafic de migrants et a eu une rencontre bilatérale avec Mme Suica, vice-présidente de la Commission européenne.

Le Bureau a été très impliqué dans la préparation et la conduite de la réunion des hauts fonctionnaires UE-CoE (SOM), le 19 octobre, à Bruxelles. Le Bureau a organisé de nombreuses réunions bilatérales pour les hauts fonctionnaires du Conseil de l'Europe à Bruxelles à cette occasion. Le chef de bureau, l'ambassadeur Zayats, a accompagné M. M. Papa, directeur de la direction des affaires politiques et des relations extérieures, au groupe de travail du Conseil de l'Union européenne sur la coopération avec le Conseil de l'Europe et l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe ("COSCE") le 20 octobre.

Le chef de bureau, et le bureau en général, ont suivi de près les développements liés à l'État de droit. Le chef de bureau a organisé la réunion entre le directeur des droits humains de la DGI, M. Poirel, et le nouveau directeur des droits fondamentaux, de l'État de droit et de la démocratie de la direction générale de la justice et des consommateurs (DG JUST), M. Mousnier. Le Bureau a facilité la participation du Commissaire à la Justice, M. Reynders, à l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe (APCE) le 12 octobre. Il a organisé les échanges entre les directeurs généraux de la DGI, M. Giakoumopoulos, et de la DG JUST, Mme Gallego, sur des questions liées à l'État de droit. Il a également facilité la participation du directeur Juncher à la réunion intercomités PE-LIBE (4/12) sur les questions liées à l'État de droit. Le chef de bureau a rencontré le chef de cabinet adjoint du commissaire Reynders, le 13 décembre.

Le chef de bureau a accompagné le président du Congrès au Comité des régions de l'UE. Il a accompagné le directeur de la Direction de la coordination des programmes, C. Neukirch, à sa réunion avec le directeur général de REFORM, M. Nava.

Le chef de bureau a organisé des réunions bilatérales avec le chef de la mission du Liechtenstein auprès de l'UE en octobre - en tant que futur président du Comité des Ministres du Conseil de l'Europe -, avec l'observateur permanent du Canada, M. Brousseau, avec le représentant permanent de la Belgique auprès de l'UE, l'ambassadeur van de Voorde, en vue de la future présidence belge du Conseil de l'UE, et avec l'ambassadeur Ronner, directeur général adjoint du Service européen d'action extérieure (SEAE) pour les valeurs et les relations multilatérales et ambassadeur du SEAE pour l'égalité des sexes et la diversité.

Le chef de bureau a rencontré des représentants du Conseil de l'Europe au sein du Bureau, tels que :

- M. Cools, président nouvellement élu du Congrès du Conseil de l'Europe,
- la nouvelle Rapporteuse générale de l'APCE sur la violence à l'égard des femmes, Mme Gjonaj,
- la directrice exécutive d'Eurimages et son adjointe,

- Mme S. Granata, Secrétaire exécutive de la Commission de Venise, qui a accompagné le Président de la Commission de Venise à la Conférence des Présidents des Cours constitutionnelles de l'UE (10 novembre),
- Le directeur M. Gruden, qui a participé au conseil d'administration du partenariat Conseil de l'Europe-UE pour la jeunesse,
- Mme Petra Doer, directrice de la Direction européenne de la qualité du médicament & soins de santé (EDQM).
- M. M. Kliuchkovskiy, directeur exécutif du Registre des dommages, qui a participé à une conférence internationale sur la responsabilité en Ukraine (27-28 novembre).
- Le 5 décembre, sous la présidence espagnole de l'UE, le Chef de Bureau a coprésidé la réunion semestrielle de la "réunion UE (présidence CATS, commission européenne, SEAE) – Conseil de l'Europe".

Il a représenté le Conseil de l'Europe à de nombreuses occasions, telles que :

- une réunion avec le forum de la société civile du Partenariat oriental,
- un "panel des maires" organisé par le Secrétaire General de l'Organisation des villes du patrimoine mondial ;
- un événement organisé par une députée européenne française, Mme Guillaume, sur "Le rapatriement des réfugiés syriens : quels sont les enjeux ?
- la conférence organisée par la DGI et la "Social Platform" à Bruxelles, le 14 décembre, sur les droits sociaux ;
- un échange avec le Comité olympique européen (commission des affaires européennes et internationales), en collaboration avec le collègue de la DGII chargé des politiques sportives.

Il a participé à des réunions en ligne avec des représentants de l'UE sur la participation de l'UE à la Convention d'Istanbul. Le Bureau a également participé à la réunion de coordination en ligne organisée par Mme Kayacik, [Représentante spéciale sur les migrations et les réfugiés](#).

Il a reçu des représentants de l'institut américain "Progressive Policy Institute" pour discuter de leurs activités en Ukraine et il a également reçu le président des affaires internationales et publiques de la société de conseil Edelman Global Advisory (États-Unis).

Comme à son habitude, le Bureau a rendu compte des nombreux développements qui intéressent directement le Conseil de l'Europe y compris, entre autres,

- la réunion de la "Communauté politique européenne" à Grenade le 6 octobre,
- les réunions du Conseil européen d'octobre et de décembre, au cours desquelles les dirigeants de l'UE ont décidé de poursuivre le processus d'intégration à l'UE de quatre États membres du Conseil de l'Europe : l'Ukraine, la République de Moldova, la Géorgie et la Bosnie-Herzégovine.
- le "Dialogue régional pour l'Europe et l'Asie centrale" organisé par le Haut-Commissariat aux droits de l'homme des Nations unies à Bruxelles dans le contexte du 75e anniversaire de la Déclaration universelle des droits de l'homme, ainsi que la conférence organisée par la présidente du Parlement européen, Mme Metsola, pour le 75e anniversaire de la Déclaration universelle des droits de l'homme, le 29 novembre.
- la publication de l'avocat général de la Cour de justice de l'Union européenne sur une affaire d'intérêt direct pour le processus d'adhésion de l'Union Européenne à la Convention européenne des droits de l'homme ;
- les politiques liées à l'immigration et le trafic de migrants,
- la question récurrente de la responsabilité des crimes commis en Ukraine, y compris le crime d'agression.

Le Bureau a accueilli des réunions telles que la réunion du conseil d'administration de la plateforme européenne des autorités de régulation des médias et a présenté les activités du Conseil de l'Europe à des groupes de visiteurs venant de différentes universités/académies.

Le Bureau a régulièrement informé la Commission, le SEAE et le Secrétariat du Parlement européen des décisions importantes prises par le Comité des ministres, l'APCE et la Commission de Venise. Cela couvre par exemple les discussions sur un futur tribunal spécial pour l'Ukraine, la première réunion du Conseil d'administration du Registre des dommages (RD4U) ainsi que la première réunion du Groupe de consultation sur les enfants d'Ukraine (CGU).

Le porte-parole/responsable des médias basé à Bruxelles a coordonné le travail de communication autour de la visite de la Secrétaire Générale à Bruxelles, notamment une interview d'Euronews, la déclaration commune avec l'Union européenne pour marquer la Journée mondiale et européenne contre la peine de mort, la ratification par l'Arménie du Protocole n° 13 à la Convention européenne des droits de l'homme, la réunion CM-DH de décembre sur l'exécution des arrêts de la Convention européenne des droits de l'homme, l'événement à Bruxelles sur la Charte sociale européenne et les liens avec le droit de l'Union européenne, ainsi que divers rapports des organes de suivi du Conseil de l'Europe sur les États membres.

Il a également travaillé avec les médias, en ligne et sur les réseaux sociaux sur des questions comprenant divers développements à la Cour européenne des droits de l'homme, les sessions d'octobre de l'APCE et du Congrès, la session plénière de la Commission de Venise, le suivi de la réunion CM-DH de septembre, le suivi par l'APCE des élections en Pologne, la ratification par le Royaume-Uni de la Convention de Saint-Denis. Convention ; la déclaration du Commissaire sur la Hongrie, la conférence sur l'enseignement de l'histoire à Strasbourg ; le suivi par l'APCE des élections en Serbie, le rapport du Commissaire sur l'Italie, la publication de la note d'orientation du Conseil de l'Europe/Agence des droits fondamentaux sur les droits des enfants migrants.

Le porte-parole/responsable des médias a pris la parole lors d'un événement organisé par l'Association des avocats des droits de l'homme à Londres et a rencontré plusieurs journalistes et autres parties prenantes.

En outre, le porte-parole/responsable des médias a représenté la direction de la communication à la réunion régulière C-10 du personnel de communication de diverses organisations de défense des droits de l'homme, qu'il a présidée, et a continué à gérer le projet de communication en cours mettant en évidence l'impact du système de la Convention européenne des droits de l'homme.

Genève - Bureau du Conseil de l'Europe/Délégation permanente auprès de l'Office des Nations Unies et d'autres organisations internationales à Genève

Points forts

La **présence permanente** du Conseil de l'Europe au sein de la délégation de Genève auprès de l'ONU (Bureau de liaison du CdE) a été rétablie au cours de l'automne 2023. Au cours de la période considérée, outre la mise en place de la présence physique, comprenant la mise à niveau de l'infrastructure informatique, la cheffe du bureau a entamé une série de **visites de courtoisie**, en commençant par les membres du Conseil de l'Europe, les États observateurs et les responsables des Nations Unies. Elle a également rencontré la délégation de l'Union Européenne à Genève, à la suite de la **présentation de lettres de créance** à Mme Valovaya, directrice de l'ONUG.

Des réunions bilatérales ont également eu lieu avec M. Türk, Haut-Commissaire des Nations Unies aux droits de l'homme, M. Leclerc, Directeur du Bureau régional du HCR pour l'Europe, Mme Maalla M'jid, RSSG sur la violence contre les enfants, Mme Molcean, Secrétaire exécutive de la CEE-ONU, et des représentants du Haut-Commissariat aux droits de l'homme (HCDH), tels que le Chef de l'Examen Périodique Universel (EPU) et le Chef de la Direction des procédures spéciales, ainsi que le Chef du Protocole de l'ONUG.

La Secrétaire Générale Pejčinović Burić s'est rendue à Genève au cours de la période considérée, où elle a pris l'engagement, lors de l'événement de haut niveau « Droits de l'homme 75 » à Genève, de commémorer le 75e anniversaire de la Déclaration universelle des droits de l'homme. En parallèle de l'événement, la Secrétaire Générale a tenu des réunions bilatérales avec M. Volker Türk, Haut-Commissaire des Nations Unies aux droits de l'homme, et M. Filippo Grandi, Haut-Commissaire des Nations Unies pour les réfugiés. Le Bureau a facilité la préparation de la visite.

La cheffe du bureau a représenté le Conseil de l'Europe et est intervenue au nom du RSSG sur les migrations et les réfugiés auprès du Comité exécutif du HCR. Elle a également accompagné des délégations du Conseil de l'Europe qui ont visité Genève au cours de la période considérée. La Représentante spéciale de la Secrétaire Générale pour les migrations et les réfugiés, Leyla Kayacik, s'est notamment rendue à Genève du 13 au 15 décembre pour participer au deuxième **Forum Mondial des Réfugiés** (HCR), où elle a fait une déclaration au nom de l'Organisation. Le Bureau a également accompagné le RSSG au Prix Nansen et à sa réunion bilatérale avec la Directrice Générale Adjointe pour la gestion et la réforme *par intérim* de l'Organisation internationale pour les migrations (OIM), Mme Irina Vojáčková-Sollorano. En novembre, la cheffe du bureau a également accompagné une délégation du Conseil de l'Europe au **Forum des Nations Unies sur les questions relatives aux minorités**, et a également rencontré le Rapporteur spécial sur les questions relatives aux minorités nouvellement nommé, Nicolas Levrat.

Autres activités

La cheffe du bureau a assisté à plusieurs événements importants, notamment à :

- l'OIM, lors de sa 114^e session du Conseil ;
- la 28^e Conférence sur l'aide humanitaire et la sécurité (novembre) ;

- Evènement sur l'universalité des droits humains et la responsabilité universelle de prendre soin organisée par le Saint-Siège (8 décembre) ;
- Forum mondial des femmes défenseures des droits humains : Contre le contrecoup des droits et renforcer les cadres de protection (12 décembre).

Vienne - Bureau du Conseil de l'Europe chargé de la liaison avec l'OSCE, l'Office des Nations Unies et d'autres organisations internationales à Vienne

Participation aux réunions du conseil permanent de l'OSCE

Le Bureau a participé régulièrement aux réunions du Conseil permanent de l'OSCE, notamment:

Le 5 octobre; le 6 octobre (réunion spéciale consacrée à l'agression continue de la Russie contre l'Ukraine); le 19 octobre; le 2 novembre; le 9 novembre; le 16 novembre; le 23 novembre; le 7 décembre (y compris le rapport du Haut-Commissaire sur les minorités nationales et la célébration du 30e anniversaire de la création de cette fonction).

Participation à d'autres réunions de l'OSCE, y compris à des comités d'experts, et des conférences

- Le 4 octobre : Réunion du Comité économique et environnemental de l'OSCE - Renforcer la sécurité et la stabilité dans la région de l'OSCE par la coopération et la promotion de la bonne gouvernance.
- Le 3 novembre : 37e réunion du Groupe de coordination entre le Conseil de l'Europe et l'OSCE. Le Chef du Bureau a présenté aux participants du CdE les principales questions à l'ordre du jour de l'OSCE.
- Le 13 novembre : Réunion de mise en œuvre économique et environnementale (EEDIM).

Participation aux réunions de l'ONU

- Les 12 et 13 octobre : Briefing pour les délégations par les représentants des opérations de terrain de l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime (ONUDD).
- Les 23-25 octobre : 1ère réunion intersessions de la 66ème session de la Commission des stupéfiants (CND) de l'ONUDD.
- Le 31 octobre : Événement de haut niveau de l'ONUDD : 20e anniversaire de la Convention des Nations Unies contre la corruption.

Varsovie - Bureau du Conseil de l'Europe chargé de la liaison avec les organisations ou institutions internationales à Varsovie, notamment avec l'OSCE/BIDDH et la Communauté des démocraties

Visites/rencontres de haut niveau

12 octobre, 14 décembre - Réunions de coordination du Chef du Bureau avec la première directrice adjointe du Bureau des institutions démocratiques et des droits de l'homme (BIDDH) de l'OSCE, Mme Tea Jaliashvili.

Activités du Bureau

a) Renforcement de la coopération avec l'OSCE/BIDDH – L'événement principal du quatrième trimestre de 2023 a été la Conférence de Varsovie sur la dimension humaine (2-13.10) organisée par la Présidence nord-macédonienne de l'OSCE et le BIDDH à la place de la réunion annuelle sur la mise en œuvre de la dimension humaine. Des représentants des États participants de l'OSCE, de la société civile, des organisations internationales, des INDH et du monde universitaire se sont réunis à Varsovie pour discuter des droits de l'homme et des défis démocratiques. Le Chef du Bureau était à la tête de la délégation du CdE, qui a participé activement à l'événement, prenant la parole dans tous les débats pléniers et dans de nombreux événements parallèles. En marge de la conférence, le CdE a organisé un événement parallèle sur le droit d'accès aux informations détenues par l'État, qui s'est concentré sur la Convention de Tromsø et la jurisprudence de la Cour européenne des droits de l'homme sur le droit à l'information, dans le but de promouvoir les normes établies par l'organisation. De nombreuses activités du CdE ont été mentionnées dans les discussions, avec un accent particulier sur la décision du sommet de Reykjavik d'établir un registre des dommages causés par l'agression de la Fédération de Russie contre l'Ukraine, en tant qu'élément important de l'effort plus large visant à garantir la responsabilité de la Russie pour les crimes commis en Ukraine.

Outre la Conférence de Varsovie et les réunions de haut niveau mentionnées ci-dessus, le Chef du Bureau et les experts du CdE ont participé à de nombreuses réunions et consultations organisées par le BIDDH. Il s'agit notamment de l'événement de lancement du rapport du BIDDH sur l'engagement de la diaspora ukrainienne dans la reconstruction et le développement, de la réunion annuelle de suivi des procès du BIDDH à Skopje, au cours de laquelle l'exécution des récents arrêts de la Cour européenne des droits de l'homme concernant l'indépendance judiciaire a été présentée, et de la réunion d'examen à mi-parcours de l'Académie sur l'intégration des migrants et des réfugiés dans les villes polonaises - initiative interagence conjointe du BIDDH, du CdE, du HCR et de l'OCDE.

b) Poursuite de la coopération avec la Communauté des Démocraties (CdD) – Le Bureau a entretenu des relations de travail régulières avec le secrétariat permanent de la CdC et a rendu compte des développements et activités pertinents, en particulier des discussions et des résultats des réunions du comité exécutif de la Communauté et de la 37e session du conseil d'administration de la CdC. Le Chef du Bureau a géré une discussion du panel sur les défis actuels en matière de droits de l'homme et de démocratie lors du Dialogue de Varsovie pour la démocratie 2023 - "75 ans de la Déclaration universelle des droits de l'homme : Héritage et devoir", organisé conjointement par le CdD et le ministère polonais des affaires étrangères.

c) Établissement d'une coopération plus étroite avec Frontex – La troisième visite d'étude des observateurs des droits fondamentaux de Frontex à Strasbourg a été organisée en novembre pour discuter des standards du CdE relatives à la migration et à la coopération transfrontalière. Le programme de la visite comprenait, entre autres, des réunions avec la RSSG sur les migrations et les refuges, les représentants du Secrétariat du CdE (ECRI, Commission de Venise, CPT, GRETA, Bureau du Commissaire aux droits de l'homme, avocats à la Cour européenne des droits de l'homme et au Service de l'exécution des arrêts) et le Secrétariat du Comité des migrations de l'APCE. Outre les discussions au niveau des experts, les observateurs de Frontex ont également tenu un échange de vues avec les membres du GRETA lors de la 49ème réunion plénière du Groupe d'experts sur la lutte contre la traite des êtres humains.

B. BUREAUX DU CdE ET BUREAUX DE PROGRAMMES

Liste des abréviations utilisées dans la désignation des projets

PA	Plan d'action
FH	Facilité horizontale de l'Union européenne et du Conseil de l'Europe pour les Balkans occidentaux et la Türkiye
PV	Partenariat de voisinage
PC	Programme conjoint
PGG	Partenariat entre l'Union européenne et le Conseil de l'Europe pour une bonne gouvernance dans les pays du Partenariat oriental
CV	Contribution volontaire

Bureau de programme à Ankara

Situation du bureau

Le bureau de programme du Conseil de l'Europe à Ankara compte 40 personnes (10 hommes, 30 femmes), dont huit (quatre hommes, quatre femmes) font partie du personnel de base et 32 (six hommes, 26 femmes) de l'équipe projet.

Le Bureau a mis en œuvre 12 projets, dont quatre dans le cadre de la Facilité horizontale pour les Balkans occidentaux et la Turquie III, cinq programmes conjoints UE/CoE, un financé par une contribution volontaire (du Fonds fiduciaire pour les droits de l'homme du Conseil de l'Europe, de la Norvège, de la Belgique, de la Türkiye et des Pays-Bas), et deux programmes régionaux, ROMACTED II et l'intégration des Roms.

- **PC UE/CdE « Renforcer le système de justice pénale et la capacité des professionnels de la justice à prévenir les violations de la Convention européenne des droits de l'homme en Turquie »** : Le cours HELP sur la cybercriminalité a été lancé avec 280 juges et procureurs en novembre. Des formations en cascade et des lignes directrices sur le droit à la liberté et à la sécurité, la motivation des arrêts et la lutte contre le financement du terrorisme (4233 stagiaires au total) ont été dispensées aux magistrats dans tout le pays. Des activités de sensibilisation (journée portes ouvertes et vidéos publiques) et deux symposiums internationaux de grande envergure sur la lutte contre la cybercriminalité et le financement du terrorisme ont été organisés à Ankara et à Istanbul. Des modules de formation sur huit sujets et des bases de données électroniques pour la bibliothèque électronique ont été fournis à l'Académie de justice. La conférence de clôture du projet s'est tenue en présence du ministre de la Justice le 30 novembre.

- **PC UE/CdE « Soutenir la mise en œuvre effective des arrêts de la Cour constitutionnelle turque dans le domaine des droits fondamentaux »** : 27 avocats spécialisés dans le « recours individuel » ont été formés à Ankara en tant que formateurs. Une conférence internationale sur le 11^e anniversaire du recours individuel a été organisée le 13 octobre, avec la participation du chef de la délégation de l'UE, du président de la Cour constitutionnelle turque (CCT) et du chef des opérations du Conseil de l'Europe. Une visite à Strasbourg de 25 représentants de la CCT et une réunion régionale sur les « Décisions de violation sur les requêtes individuelles » ont eu lieu en octobre. Les 18 et 19 décembre, un atelier sur « L'interdiction de la discrimination dans la vie professionnelle » a été organisé avec la participation de l'institution des droits de l'homme et de l'égalité, du Parlement, du Conseil d'État, des ministères de l'intérieur et de la justice et de l'institution du médiateur. La feuille de route pour l'application des arrêts de la CCT et la mise à disposition pendant trois mois de sept rapporteurs de la CCT à la Cour européenne des droits de l'homme ont été achevés en décembre.

- **PC UE/CdE « Projet de promotion des modes alternatifs de résolution des conflits en Turquie »** : 75 conciliateurs de différentes régions ont été formés et évalués sur l'utilisation de nouveaux modèles de conciliation, y compris la justice adaptée aux enfants et la justice réparatrice. Des vidéos de formation sur la justice réparatrice et les techniques de négociation ainsi qu'un séminaire de formation sur « L'élimination de la propriété commune » réunissant 300 médiateurs et experts ont été achevés en octobre. Le 14 novembre, un symposium sur le 10^e anniversaire de la médiation a eu lieu à Ankara dans le cadre de la

Journée des médiateurs, avec 750 participants, dont des médiateurs, des universitaires et des experts. Des ateliers ont été organisés avec les parties prenantes pour discuter de l'efficacité du nouveau modèle de conciliation, de la médiation et des modules de formation en décembre. Une extension de neuf mois de la durée du projet (jusqu'en septembre 2024) a été approuvée.

- **PC UE/CdE « Projet conjoint sur l'amélioration de l'efficacité des tribunaux de la famille : améliorer la protection des droits des membres de la famille »** : Des visites d'étude au Royaume-Uni et en Irlande ont eu lieu du 9 au 11 octobre, avec 13 participants de l'Académie de la justice et des parties prenantes du projet, afin d'observer les différentes pratiques en matière de justice familiale et de médiation. Un symposium international sur le droit de la famille a été organisé du 1er au 3 novembre, afin d'attirer l'attention sur les groupes vulnérables dans les conflits familiaux. En novembre, une feuille de route sur les changements législatifs et politiques a été rédigée pour mettre en évidence les améliorations souhaitées dans le système de justice familiale. Pour sensibiliser les usagers des tribunaux, des nouvelles brochures et des nouveaux manuels ont été rédigés sur le fonctionnement de la justice familiale. Un appel d'offres pour la création d'une plateforme de formation en ligne a été lancé en décembre. Une extension de neuf mois de la durée du projet (jusqu'en septembre 2024) a été approuvée.

- **PC UE/CdE « Améliorer la coopération judiciaire internationale en matière pénale en Turquie »** : Six formations sur les pratiques de la coopération judiciaire internationale pour 150 juges et procureurs des régions ont été organisées à Antalya du 11 au 13 octobre, à Istanbul du 15 au 17 novembre et à Izmir du 6 au 8 décembre. Un rapport relatif aux demandes d'entraide judiciaire a été préparé et discuté avec les parties prenantes en novembre. Deux visites d'étude ont été organisées en Allemagne et en France avec 13 participants chacune, afin d'observer les pratiques pertinentes et de contribuer à l'amélioration de la coopération judiciaire avec ces deux pays. 67 livres en langues étrangères ont été achetés pour la bibliothèque du ministère de la Justice (également accessibles par voie électronique) en décembre. L'appel d'offres pour l'achat de matériel informatique destiné à soutenir le système électronique du ministère de la justice a été mené à bien. Une prolongation de 12 mois de la durée du projet (jusqu'en décembre 2024) a été approuvée.

- **CV, « Amélioration des procédures disciplinaires et de récompense pour les prisonniers en Turquie et mise à jour des réalisations au cours de la période de référence »** : La dernière réunion du groupe de travail sur la révision du cadre législatif relatif aux procédures disciplinaires et de récompense pour les prisonniers a été organisée le 15 novembre. En conséquence, il a été convenu que les projets d'amendements sur le cadre réglementaire seraient conclus lors de la prochaine réunion prévue en janvier 2024. Le projet de document d'orientation sur le maintien du bon ordre dans les prisons par le biais de récompenses et de sanctions disciplinaires a été élaboré lors de la réunion qui s'est tenue les 16 et 17 novembre. Les grandes lignes de la formation des formateurs et du programme de formation en cascade visant à améliorer les connaissances et les compétences des directeurs de prison et du personnel ont été rédigées lors de la réunion du groupe de travail en novembre. L'étude de base visant à identifier l'efficacité des pratiques en matière de discipline et de récompense a été finalisée et les résultats ont été présentés en décembre.

- **FH III, projet UE/CdE « Renforcer la protection des droits de l'homme dans le contexte de la migration »** : 73 officiers de gendarmerie travaillant en tant que premiers intervenants dans les cas de migration aux frontières ont amélioré leurs connaissances sur « Les droits de l'homme, la migration et l'information adaptée aux enfants », à Antalya du 9 au 11 octobre. Le matériel destiné aux formateurs sur les procédures de détention a été développé et deux sessions de formation ont été organisées à Ankara en novembre. 48 avocats

ont participé à ces formations, notamment sur le non-refoulement, le droit à la liberté et à la sécurité, les alternatives à la détention des immigrants et la protection des personnes en situation vulnérable. Le projet de ligne directrice sur la législation relative à la protection des enfants a été approuvé par la Présidence de la gestion des migrations (PGM) et 40 membres du personnel central et local de la PGM ont été formés à la protection des enfants. La traduction du guide du Conseil de l'Europe sur la prise en charge familiale des enfants non accompagnés et séparés a été achevée.

- **FH III, projet UE/CdE « Action contre le blanchiment d'argent en Turquie »** : La mise en œuvre de l'action s'est arrêtée au cours de la période de référence, car les révisions proposées sur le cadre logique à la suite des consultations de la phase de démarrage avec les institutions bénéficiaires sont en attente de l'approbation de l'UE. D'une manière générale, les préparatifs sont en cours en vue d'un déploiement rapide de certaines activités au cours de la prochaine période de référence, une fois que le cadre logique révisé aura été approuvé.

- **FH III, projet UE/CdE « Favoriser l'accès des femmes à la justice en Turquie »** : 755 avocats ont été certifiés sur l'aide juridique sensible au genre et orientée vers les victimes par le biais du cours HELP sur « L'accès à la justice pour les femmes ». Une conférence internationale a été organisée le 27 novembre à Ankara, avec la participation du Chef du bureau de programme du Conseil de l'Europe, du Chef de la délégation de l'UE et du Président de l'Union du barreau turc. L'événement, auquel ont participé 114 représentants de barreaux, d'universités et de la société civile, a contribué de manière significative à la sensibilisation grâce à une importante couverture médiatique. En décembre, un événement sur l'alphabétisation juridique a été organisé à Hatay avec la participation de 47 femmes victimes du tremblement de terre, dans le but de donner aux groupes vulnérables les moyens de faire valoir leurs droits et de signaler d'éventuelles violations de ces droits.

- **FH III, projet UE/CdE « Projet pilote sur l'éducation à la citoyenneté numérique en Turquie »** : L'événement de lancement de l'action a eu lieu le 17 octobre avec une participation de haut niveau du Conseil de l'Europe, de la délégation de l'UE et du ministère de l'éducation nationale. L'événement a été suivi d'une activité de renforcement des capacités en face-à-face de deux jours ciblant les enseignants et les administrateurs scolaires de 14 écoles pilotes. L'étude d'évaluation des besoins a été finalisée et son rapport a été partagé avec l'institution bénéficiaire en novembre. Les préparatifs pour l'adaptation des cours en ligne sur l'éducation à la citoyenneté numérique (ECN) et l'élaboration d'un manuel d'ECN adapté aux enfants ont été lancés.

- **PC UE/CdE « Promouvoir la bonne gouvernance et l'autonomisation des Roms au niveau local (ROMACTED Phase II) »** : Des visites de contrôle ont été effectuées dans huit municipalités pilotes, à savoir Edirne, Uzunköprü, Muratlı, Konak, Gömeç, Akhisar, Gaziantep et Canik en novembre. Une formation en ligne pour les municipalités sur la préparation des propositions de subventions a été organisée les 20 et 21 novembre. Tous les accords pour les petits projets de subvention des municipalités ont été signés en décembre.

- **PC UE/CdE « Intégration des Roms Phase III »** : La phase de mise en œuvre du projet a débuté en décembre. La communication avec le point de contact national pour les Roms - ministère de la famille et des services sociaux a été initiée, et l'évaluation de l'appel d'offres pour les consultants thématiques a été achevée en décembre.

Actions de suivi

- **PC UE/CdE « Renforcer le système de justice pénale et la capacité des professionnels de la justice à prévenir les violations de la Convention européenne des droits de l'homme en Turquie »** : Le projet s'est achevé le 14 décembre après une période de mise en œuvre de 54 mois. Le rapport final du projet doit être soumis dans les six mois suivant la fin du projet.
- **PC UE/CdE « Soutenir la mise en œuvre effective des arrêts de la Cour constitutionnelle turque dans le domaine des droits fondamentaux »** :
 - ✓ Le deuxième rapport d'avancement du projet a été soumis à la délégation de l'UE le 29 novembre. Les révisions du rapport sont en cours.
 - ✓ L'évaluation de l'appel d'offres pour le soutien de la plate-forme informatique des arrêts de la Cour constitutionnelle turque est en cours. En ce qui concerne l'achat de cet outil informatique, un addendum au contrat de projet sera demandé.
 - ✓ Les formations de formateurs et les formations en cascade pour les avocats, les procureurs et les juges se poursuivront intensivement en 2024.
 - ✓ Un atelier sur la lutte contre la violence à l'égard des femmes est prévu avec l'institution des droits de l'homme et de l'égalité pour les 6 et 7 février 2024.
- **PC UE/CdE « Projet de promotion des modes alternatifs de résolution des conflits en Turquie »** :
 - ✓ Une conférence internationale de haut niveau sur les nouvelles pratiques et approches de la résolution alternative des litiges est prévue à Istanbul en février 2024.
 - ✓ Les modules de formation en ligne seront examinés par les parties prenantes et les vidéos de formation seront finalisées.
 - ✓ Une recherche documentaire visant à examiner des exemples de pratiques de médiation dans différents pays sera menée à bien.
- **PC UE/CdE « Projet conjoint sur l'amélioration de l'efficacité des tribunaux de la famille : améliorer la protection des droits des membres de la famille »** :
 - ✓ Le projet de feuille de route sera discuté et conclu avec les parties prenantes.
 - ✓ La production d'un programme de formation en ligne destiné à tous les professionnels de la justice travaillant dans le système de justice familiale commencera dès que l'évaluation de l'appel d'offres sera terminée.
 - ✓ Des documents de sensibilisation seront imprimés et distribués aux tribunaux de la famille.
 - ✓ Une clinique juridique sera créée et rendue opérationnelle à İzmir.
- **PC UE/CdE « Améliorer la coopération judiciaire internationale en matière pénale en Turquie »** :
 - ✓ Les formations en cascade pour les juges, les procureurs et les avocats se poursuivront intensivement en 2024.
 - ✓ La livraison du matériel acheté pour le système électronique centralisé sera assurée.
- **CV, « Amélioration des procédures disciplinaires et de récompense pour les prisonniers en Turquie et mise à jour des réalisations au cours de la période de référence »** :
 - ✓ Le rapport d'évaluation, qui identifie les insuffisances systémiques et les lacunes pratiques et souligne la nécessité d'améliorer les procédures disciplinaires et de récompense, servira de base aux prochaines activités.
 - ✓ Le projet final d'amendements législatifs sera présenté aux parties prenantes lors d'une réunion prévue à Ankara en janvier 2024.

- ✓ Le projet de document d'orientation sera discuté avec le ministère de la justice en janvier 2024.
 - ✓ Le projet de programme des formations sera examiné lors d'une réunion prévue en février 2024.
- **FH III, projet UE/CdE « Renforcer la protection des droits de l'homme dans le contexte des migrations »:**
 - ✓ Les guides produits par le projet seront publiés à l'usage de PMM et du ministère de la famille et des services sociaux.
 - ✓ D'autres formations sont prévues pour les barreaux locaux en coordination avec l'Union des barreaux turcs.
 - ✓ Un rapport d'évaluation des besoins sur le système de tutelle pour la protection des enfants dans le contexte de la migration sera préparé.
 - ✓ Des formations sur le contrôle des lieux de détention seront organisées pour l'institution des droits de l'homme et de l'égalité.
- **FH III, projet UE/CdE « Action contre le blanchiment d'argent en Turquie »:**
 - ✓ Le nombre exact d'activités à mettre en œuvre au cours du prochain trimestre fera l'objet de nouvelles consultations avec les bénéficiaires afin de s'assurer de leur faisabilité par rapport à d'autres priorités des institutions bénéficiaires et de leur capacité à participer/fournir des contributions aux actions planifiées.
- **FH III, projet UE/CdE « Favoriser l'accès des femmes à la justice en Turquie »:**
 - ✓ Les documents de sensibilisation et les résultats de l'analyse de genre (à achever en janvier 2024) seront partagés et discutés avec les parties prenantes.
 - ✓ Les recommandations formulées dans l'analyse de genre feront l'objet d'un suivi attentif.
 - ✓ Il est prévu de réviser la méthodologie des sessions de renforcement des capacités en matière d'alphabétisation juridique afin d'en accroître l'efficacité.
 - ✓ L'action continuera à établir des synergies avec les OSC travaillant sur les droits des femmes. L'équipe du projet a déjà participé à plusieurs activités organisées par des OSC et des organisations internationales telles que le FNUAP. Des visites de haut niveau ont été effectuées à la Fédération des associations de femmes de Türkiye, à la Fondation Flying Broom et à ONU Femmes en novembre, où des propositions concrètes de coopération ont été discutées et des informations sur les activités en cours ont été échangées.
- **FH III, projet UE/CdE « Projet pilote sur l'éducation à la citoyenneté numérique en Turquie » :**
 - ✓ Le contenu des formations en ligne pour les enseignants et du manuel ECN adapté aux enfants sera développé en fonction des résultats de l'étude d'évaluation des besoins.
 - ✓ Un appel d'offres sera lancé pour la fourniture de services visant à développer un jeu en ligne destiné aux élèves du premier cycle de l'enseignement secondaire.
- **PC UE/CdE « Promouvoir la bonne gouvernance et l'autonomisation des Roms au niveau local (ROMACTED Phase II) »:**
 - ✓ Des visites de contrôle seront effectuées dans les municipalités de Şişli et Karadeniz Ereğli.
 - ✓ La réunion du groupe consultatif sera organisée en février 2024 à Ankara.
 - ✓ Les projets d'aide à la mise en œuvre de 10 municipalités feront l'objet d'un suivi attentif.
- **PC UE/CdE « Intégration des Roms Phase III » :**
 - ✓ Le plan de travail du projet sera finalisé en janvier 2024 en coopération avec le ministère de la famille et des services sociaux.

- ✓ Le rapport initial doit être approuvé en janvier 2024.
- ✓ Des visites de présentation aux parties prenantes à Istanbul auront lieu les 25 et 26 janvier 2024.
- ✓ La communication avec l'institution des droits de l'homme et de l'égalité sera lancée en janvier 2024.
- ✓ Une formation aux médias sera organisée en Serbie en mars 2024 et inclura des représentants de Türkiye.

Visites à haut niveau et autres délégations officielles du Conseil de l'Europe

- Les 21 et 22 octobre, le Secrétaire général adjoint s'est rendu dans les provinces de Gaziantep et de Kahramanmaraş.
- Le 3 novembre, le Représentant spécial du Secrétaire général pour les migrations et les réfugiés s'est rendu à Ankara.
- Le 13 novembre, le Secrétaire Général s'est rendu à Ankara et au Bureau de Programme du Conseil de l'Europe.
- Le 20 novembre, une visite de suivi du Congrès a eu lieu à Ankara.

Bureau à Bakou

Situation du bureau

Le Bureau du Conseil de l'Europe à Bakou compte 17 membres du personnel (quatre hommes, 13 femmes), dont six (deux hommes, quatre femmes) font partie du personnel de base et 11 (deux hommes, neuf femmes) de l'équipe projet. La nouvelle Cheffe adjointe de bureau a pris ses fonctions le 1er décembre.

Le Bureau a mis en œuvre six projets, dont quatre dans le cadre du programme régional conjoint UE/CdE « Partenariat pour la bonne gouvernance », un projet financé par des contributions volontaires de l'Allemagne et un projet financé par le Fonds fiduciaire pour les droits de l'homme et des contributions volontaires de la Belgique.

État de mise en oeuvre des projets

- **CV, PA « Promouvoir le professionnalisme des médias et la liberté d'information en Azerbaïdjan (PRO-M-FEX) »** : (i) Le projet a achevé la compilation et l'analyse des affaires judiciaires et des appels interjetés auprès de diverses instances concernant la violation de la liberté des médias dans le contexte de la mise en œuvre de la nouvelle loi sur les médias. (ii) Le projet a soutenu la participation de quatre journalistes azerbaïdjanais et de deux représentants des autorités au forum régional du Conseil de l'Europe sur la liberté d'expression en temps de guerre, qui s'est tenu en décembre à Chisinau, en République de Moldavie. En outre, trois participants azerbaïdjanais ont activement contribué aux discussions sur la sécurité des journalistes et la lutte contre la désinformation dans les médias pendant le forum.
- **CV, PA « Soutien à l'amélioration de l'exécution des arrêts de la Cour européenne des droits de l'homme par l'Azerbaïdjan »** : Deux réunions du groupe de travail sur la stratégie nationale d'exécution et le plan d'action pour l'exécution des arrêts et décisions de la Cour européenne des droits de l'homme par la République d'Azerbaïdjan se sont tenues respectivement le 20 novembre et le 15 décembre. Dans le prolongement des réunions du groupe de travail, trois réunions distinctes de sous-groupes de travail ont été organisées le 18 décembre, qui traitent de l'arriéré des affaires en attente d'exécution, de la coordination inter-agences dans l'exécution des arrêts de la Cour européenne des droits de l'homme, et des fonctions/structures des départements analytiques, en mettant l'accent sur le renforcement des capacités analytiques des acteurs de la justice dans l'application des concepts relatifs aux droits de l'homme. A l'issue de ces réunions, la stratégie nationale d'exécution a été adoptée au niveau du projet.
- **PGG III, projet UE/CdE « Prévenir et combattre la criminalité économique en Azerbaïdjan »** : Les autorités nationales ont amélioré leurs connaissances et leur expérience dans la mise en œuvre de sanctions financières ciblées contre le terrorisme et le financement de la prolifération en vue de prévenir et de combattre l'utilisation abusive du système financier international par les criminels à des fins illicites. En outre, 28 enquêteurs, procureurs, juges, spécialistes du renseignement financier et de la banque centrale ont amélioré leur compréhension des nouvelles méthodes de paiement et des techniques d'enquête visant à dissuader les futurs crimes fondés sur les cryptomonnaies et le blanchiment d'argent à partir d'actifs virtuels.

- **PGG III, projet UE/CdE « Prévenir et combattre la violence à l'égard des femmes et la violence domestique en Azerbaïdjan »** : Trois recommandations proposées dans les études du PGG II et promues dans le cadre du projet actuel ont été reflétées dans le projet de loi sur les amendements à la loi sur la prévention de la violence domestique, qui a été adopté le 30 décembre. Des étudiants en droit et des professeurs (11 participants) ont découvert le travail du Conseil de l'Europe sur la lutte contre la violence à l'égard des femmes et la violence domestique lors de la visite d'étude à Strasbourg du 9 au 13 octobre. Le projet a impliqué 25 professionnels du droit dans le café-débat « Tolérance zéro pour la violence domestique dans la société », organisé dans le cadre des 16 jours d'activisme contre la violence fondée sur le genre, le 9 décembre. Le projet a également sensibilisé 20 officiers de police, 13 juges et neuf représentants des autorités exécutives locales aux normes internationales et aux meilleures pratiques en matière d'ordonnances de protection lors des sessions de sensibilisation des 13 et 14 décembre.

- **PGG III, projet UE/CdE « Encourager la médiation en Azerbaïdjan »** : Le projet a organisé une mission à Bakou axée sur l'amélioration du cadre de formation à la médiation en Azerbaïdjan. La mission a commencé par des consultations sur l'opportunité d'établir des normes pour les programmes de formation des médiateurs, ainsi qu'un système d'accréditation pour les formateurs en médiation et les entités de formation. Une formation des formateurs de deux jours a permis d'améliorer les compétences de 22 formateurs nationaux en médiation et de responsables d'organisations de médiation de Bakou et des régions. Les progrès du projet et les priorités pour le soutien au développement de l'institut de médiation dans le pays ont été discutés avec les représentants des principales institutions partenaires lors de la deuxième réunion du comité technique du projet qui s'est tenue le 25 octobre.

- **PGG III, projet UE/CdE « Promouvoir l'égalité en Azerbaïdjan »** : 29 représentants de la société civile, jeunes professionnels du droit et bénévoles de Bakou et de trois régions d'Azerbaïdjan ont amélioré leur connaissance des normes et des outils du Conseil de l'Europe pour la promotion de l'égalité et de la non-discrimination grâce à une session de formation intensive qui s'est tenue les 19 et 20 décembre. L'atelier de formation a soutenu le renforcement des capacités de la société civile à travailler sur la garantie de l'égalité et d'une société plus diversifiée en fournissant une plate-forme d'apprentissage collaborative. La plateforme d'apprentissage comprendra des discussions interactives, des analyses de cas, des travaux de groupe sur des scénarios réels et l'échange d'expériences et de bonnes pratiques pour construire une société plus inclusive et plus équitable.

Autres activités

- Le 2 octobre, le Chef de bureau a assisté à la réunion en ligne du comité directeur du Partenariat pour la bonne gouvernance.
- Le 6 octobre, le Chef du bureau a assisté à l'ouverture de la formation pour les membres des facultés universitaires enseignant le journalisme et le journalisme sensible aux conflits dans le cadre du projet « Promouvoir le professionnalisme des médias et la liberté d'information en Azerbaïdjan ».
- Le 19 octobre, le Chef du bureau a assisté au VIe Congrès des femmes d'Azerbaïdjan, organisé à l'occasion du 100e anniversaire du leader national Heydar Aliyev, ainsi que du 25e anniversaire du premier Congrès des femmes organisé par le Comité d'État pour la famille, les femmes et les affaires.
- Le 26 octobre, le Chef de bureau a assisté à l'ouverture de la formation avancée des formateurs sur la médiation dans le cadre du projet « Favoriser la médiation en Azerbaïdjan ».

- Le 3 novembre, le Chef de bureau a rencontré un groupe d'ambassadeurs organisé par l'ambassadeur suédois Tobias Lorentzson pour discuter des mises à jour relatives à l'égalité des sexes en Azerbaïdjan.
- Le 13 novembre et le 29 novembre, le Chef du bureau a assisté à l'ouverture de formations sur « la mise en œuvre de sanctions financières ciblées » et « l'enquête et la poursuite du blanchiment d'argent en utilisant de nouvelles méthodes de paiement » respectivement dans le cadre du projet « Prévenir et combattre le crime économique en Azerbaïdja »".
- Le 30 novembre, le Chef de bureau a assisté à la conférence organisée par le Centre des Nations unies pour les droits de l'homme pour commémorer le 75e anniversaire de la Déclaration universelle des droits de l'homme.
- Le 6 décembre, le Chef de bureau a assisté à la conférence internationale sur « La prévention de la violence domestique : opportunités et perspectives » organisée par le Comité d'État pour les affaires familiales, les femmes et les enfants de la République d'Azerbaïdjan.
- Le 7 décembre, le Chef de bureau a assisté à l'ouverture de la deuxième réunion du comité directeur du projet dans le cadre du projet « Prévenir et combattre le crime économique en Azerbaïdjan ».
- Le 13 décembre, le Chef du bureau a assisté à l'ouverture de la session de sensibilisation à la lutte contre la violence à l'égard des femmes parmi les responsables de l'application de la loi et les juges en Azerbaïdjan dans le cadre du projet « Prévenir et combattre la violence à l'égard des femmes et la violence contre les femmes en Azerbaïdjan ».
- Le 15 décembre, le Chef de bureau a assisté à l'ouverture des réunions du groupe de travail et des sous-groupes de travail sur la stratégie nationale d'exécution et le plan d'action pour l'exécution des arrêts de la Cour européenne des droits de l'homme par la République d'Azerbaïdjan dans le cadre du projet « Soutien à l'amélioration de l'exécution des arrêts de la Cour européenne des droits de l'homme par l'Azerbaïdjan ».
- Le 19 décembre, le Chef de bureau a assisté à l'ouverture de la formation sur la promotion de l'égalité et de la non-discrimination pour les représentants de la société civile en Azerbaïdjan dans le cadre du projet « Promouvoir l'égalité en Azerbaïdjan ».
- Le 21 décembre, le Chef de bureau a assisté à la conférence sur les « Tendances modernes du développement de la science et de l'enseignement juridiques » à l'occasion du 100e anniversaire du grand leader Heydar Aliyev et du 95e anniversaire de la faculté de droit de l'université d'État de Bakou.

Visites à haut niveau du Conseil de l'Europe et autres délégations officielles

- Du 16 au 23 octobre, Dunja Mijatović, Commissaire aux droits de l'homme du Conseil de l'Europe, s'est rendue en Arménie et en Azerbaïdjan, y compris dans la région du Karabakh. Cette visite était axée sur la situation des droits de l'homme des personnes touchées par le conflit.
- Le 8 décembre, Marija Pejčinović Burić, Secrétaire générale du Conseil de l'Europe, a effectué une visite de travail en Azerbaïdjan et a rencontré le Président de la République d'Azerbaïdjan, le ministre des Affaires étrangères et le Président du Parlement. Le Chef de Bureau a participé à ces trois réunions. Le Secrétaire Général a également visité le Bureau du Conseil de l'Europe à Bakou et a échangé avec le personnel.

Bureau à Belgrade

Situation du Bureau

Le Bureau du Conseil de l'Europe à Belgrade compte 31 (huit hommes, 23 femmes) membres du personnel, dont six (trois hommes, trois femmes) font partie du personnel de base, 23 (cinq hommes, 18 femmes) de l'équipe projet, une (femme) est coordinatrice de mécanisme horizontal (HFCH) et une (femme) est responsable régionale des finances.

Le Bureau met actuellement en œuvre 12 projets (nationaux et régionaux), dont 10 sont financés conjointement avec l'UE (sept au titre de la phase III de la Facilité Horizontale, du soutien à la mise en œuvre de la réforme judiciaire en Serbie, du programme ROMACTED et du programme d'intégration des Roms, deux projets par le biais de contributions volontaires : l'un sur la lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme, financé par le ministère suédois des affaires étrangères/SIDA et l'autre sur HELP dans les Balkans occidentaux financé par le Fonds fiduciaire pour les droits de l'homme).

État de la mise en œuvre des projets / programmes / plans d'action / documents de coopération

- **FH III, projet UE/CdE « Une éducation de qualité pour tous – Serbie »** : Un échange entre pairs des décideurs serbes et leurs homologues irlandais et britanniques a eu lieu en octobre, à la suite duquel un professeur de Belfast travaillera au développement du programme universitaire CRCCD¹ en Serbie. La première réunion du groupe de travail sur les programmes d'études nationaux visant à relier les descripteurs du CRCCD aux programmes d'études nationaux a eu lieu en octobre. Des décideurs politiques de la République de Moldavie ont rendu visite à leurs homologues et aux écoles serbes. Une foire de l'éducation axée sur le CRCCD a eu lieu en octobre. Les écoles mentors ont effectué des visites de diffusion dans plus de 150 écoles et ont formé 600 enseignants. Les journées d'éducation à la culture démocratique organisées dans 25 municipalités ont rassemblé plus de 10 000 participants.
- **FH III, projet UE/CdE « Lutter contre la discrimination et promouvoir la diversité en Serbie »** : Six ateliers sur la position et les responsabilités du protecteur des citoyens, destinés aux représentants des organisations non gouvernementales et des institutions roms au niveau local, ont été organisés à Belgrade et dans toute la Serbie. La Journée internationale de la tolérance a été marquée le 17 novembre par une conférence à Novi Sad. Un rapport spécial sur la violence à l'école, préparé par le protecteur des citoyens de Serbie en coopération avec un groupe de jeunes conseillers, a été présenté au public le 8 décembre à Belgrade. L'action fournit des contributions conformes aux normes du Conseil de l'Europe et des recommandations pour le projet de loi sur les médias électroniques.
- **FH III, projet UE/CdE « Protéger la liberté d'expression et la liberté des médias en Serbie (PROFLEX) »** : L'action a soutenu l'Autorité de régulation des médias électroniques en Serbie en fournissant des formations en cascade à 90 éducateurs préscolaires, les dotant de connaissances et de matériel pour enseigner l'éducation aux médias. En coopération avec le Secrétariat de la Cour européenne des droits de l'homme, le Guide de jurisprudence sur la protection des données a été fourni en langue serbe au personnel du Commissaire², garantissant l'accès aux dernières connaissances sur les normes de protection des données. Une méthodologie de recherche sur la désinformation, la mésinformation et la mauvaise information a été élaborée en coopération avec deux grandes

¹ Cadre de référence des compétences pour la culture démocratique

² Commissaire à l'accès à l'information et à la protection des données personnelles

associations de journalistes et d'autres acteurs des médias, traçant ainsi la voie vers un document d'orientation fondé sur la recherche, prévu pour l'année prochaine.

- **FH III, projet UE/CdE « Renforcer la lutte contre la traite des êtres humains en Serbie »** : L'Office national de coordination de la lutte contre la traite des êtres humains (ministère de l'intérieur), le rapporteur national (bureau du médiateur), le Centre de protection des victimes de la traite des êtres humains et l'ONG ASTRA ont reçu une donation de matériel informatique (ordinateurs portables, ordinateurs, imprimantes) afin de les aider à lutter plus efficacement contre la traite des êtres humains. Une formation multidisciplinaire sur la traite des êtres humains a été organisée pour 24 inspecteurs du travail. Un guide pour l'amélioration des conclusions/opinions du Centre a été présenté aux parties prenantes de la lutte contre la traite des êtres humains. Le rapporteur national néerlandais sur la traite des êtres humains a présenté un exemple de bonne pratique à ses pairs serbes. La deuxième réunion du comité directeur s'est tenue le 7 décembre.

- **FH III, projet UE/CdE « Renforcer la protection des droits de l'homme en Serbie »** : L'Action a co-organisé avec la Cour constitutionnelle une conférence internationale pour les représentants des cours constitutionnelles à travers l'Europe, la Cour européenne des droits de l'homme, la Commission de Venise, les institutions nationales et le monde universitaire, pour discuter du rôle des cours constitutionnelles dans la mise en œuvre de la Convention européenne des droits de l'homme (la Convention), et a publié une version anglaise de l'analyse de la mise en œuvre de la Convention dans les décisions de la Cour constitutionnelle. L'Action a contribué à l'exécution finale de l'arrêt dans l'affaire Dragan Petrović c. Serbie, avec une table ronde réunissant les parties prenantes nationales concernées et le Département du Conseil de l'Europe pour l'exécution des arrêts de la Cour européenne des droits de l'homme.

- **FH III, projet UE/CdE « Renforcer la protection des droits de l'homme pour les personnes détenues et condamnées »** : Une analyse qualitative du comportement des professionnels de la santé lors de l'examen des personnes détenues par la police et un projet de protocole d'accord entre le ministère de la santé et le ministère de l'intérieur ont été discutés avec les ministères concernés. L'objectif est de normaliser le comportement des officiers de police et du personnel médical lors de l'examen médical en garde à vue. Le groupe de travail chargé de mettre en pratique le manuel d'entretien pour les officiers de police a été soutenu. L'élaboration de nouveaux programmes de traitement des délinquants est en bonne voie. Le programme de réinsertion des détenus de longue durée a été finalisé sur la base des résultats de l'expérimentation et de l'expérience acquise. Une évaluation de la mise en œuvre des plans de traitement individuels dans les cliniques psychiatriques a été réalisée.

- **FH III, projet UE/CdE « Renforcer la coopération dans les Balkans occidentaux pour la gestion de l'extrémisme violent dans les prisons et la prévention d'une radicalisation accrue après libération »** : La deuxième réunion du comité directeur s'est tenue le 17 octobre à Skopje (Macédoine du Nord), où les représentants de la Serbie ont adopté un plan de travail semestriel. Au cours de la 1^e visite thématique sur place en Bosnie-Herzégovine en novembre, les praticiens pénitentiaires de Serbie ont découvert la gestion, la réhabilitation et la préparation à la libération des prisonniers extrémistes violents (PEV), ainsi que le soutien multi-agences à la réintégration et à la resocialisation des PEV qui sont retournés dans les communautés locales. Deux projets de recherche ont été finalisés dans la région (y compris en Serbie).

- **PC régional UE/CdE « Promouvoir la bonne gouvernance et l'autonomisation des Roms au niveau local (ROMACTED Phase II) »** : La deuxième réunion du groupe

consultatif s'est tenue à Belgrade le 23 novembre. Plus de 50 participants de 13 villes et municipalités partenaires, de ministères, d'organisations internationales et de la société civile ont participé à la réunion. Au cours de la réunion, le projet de lignes directrices pour une budgétisation responsable des Roms au niveau local et l'analyse sur la présentation de l'histoire et de la culture des Roms dans les programmes et les manuels scolaires en Serbie ont été présentés. La mise en œuvre de 26 projets financés par des micro- subventions s'est poursuivie dans les municipalités, répondant aux besoins dans divers domaines tels que l'éducation, les infrastructures, la santé, le rétablissement post-COVID, etc.

- **PC régional UE/CdE « Intégration des Roms Phase III »** : Le projet a assuré la coopération avec le Commissaire pour la protection de l'égalité en Serbie et le Médiateur de Bosnie-Herzégovine (BiH) dans les activités de lutte contre la discrimination et l'antitsiganisme. La coopération sur l'inclusion des Roms avec le Réseau européen sur l'apatridie, l'Institut européen des Roms pour l'art et la culture (ERAC) et l'Initiative pour le développement de l'esprit d'entreprise chez les Roms (REDI) a été mise en place. Le projet a été présenté au réseau pour l'inclusion des Roms au niveau local en Serbie et au Conseil pour les Roms du Conseil des ministres en Bosnie-Herzégovine. Les partenaires institutionnels du projet ont participé à la réunion de la plateforme sur le logement des Roms organisée par la DG NEAR.

- **PC UE/CdE « Soutenir la mise en œuvre de la réforme de la justice en Serbie »** : Le projet a continué à soutenir les autorités serbes dans l'élaboration de règlements pour les nouvelles lois sur la justice et le ministère public ; le Conseil supérieur de la magistrature a adopté les règles de procédure, le règlement sur la protection contre l'influence indue et le règlement sur la commission budgétaire ; une analyse comparative des relations entre les conseils du ministère public et les associations professionnelles a été présentée. Deux tables rondes ont été organisées à l'école de droit naturel Kopaonik sur la modernisation de la formation juridique et les effets de l'intelligence artificielle dans le système judiciaire, et la publication « Feuille de route pour la réforme du secteur de la justice - Réalisations et étapes futures » a été élaborée.

- **CV du Fonds fiduciaire pour les droits de l'homme, projet régional « HELP dans les Balkans occidentaux »** : Le projet a lancé neuf cours HELP - Droit de la famille et droits de l'homme et Protection des données et droits à la vie privée en Bosnie-Herzégovine ; Éthique pour les juges, procureurs et avocats en Albanie ; Interdiction des mauvais traitements au Monténégro ; Entreprises et droits de l'homme en Serbie ; et Protection des données et droits de l'homme, Lutte contre la traite des êtres humains, Justice adaptée aux enfants et Crimes de haine et discours haineux en Macédoine du Nord. Plus de 450 professionnels du droit de la région se sont inscrits à ces cours. Le nombre d'utilisateurs de la plateforme HELP est de 8587, ce qui représente une augmentation de 25% depuis le début de l'année 2023.

- **CV de l'Agence suédoise de coopération internationale au développement (SIDA), « Prévenir le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme en Serbie »** : Le projet a renforcé les capacités des autorités serbes en matière de traitement et de jugement du blanchiment d'argent en tant que délit autonome grâce à une formation approfondie en trois modules. Des conseils ont été donnés aux autorités pour renforcer la surveillance et le contrôle des OBNL en fonction des risques³, tandis que les capacités des OBNL ont été renforcées pour reconnaître et atténuer les risques d'abus à des fins de financement du terrorisme. Le projet a fourni des équipements informatiques à la police criminelle serbe afin d'améliorer son efficacité dans la conduite des enquêtes financières, et

³ Organisations à but non lucratif

un logiciel de gestion des dossiers est en cours de développement pour répondre à ses besoins et à ses exigences.

Actions de suivi

- Le nouvel accord de contribution volontaire avec l'Agence suédoise de coopération internationale au développement (SIDA), signé à la mi-décembre, permettra de poursuivre la coopération dans le domaine de la criminalité économique, après la mise en œuvre réussie de la première phase du programme global dans ce domaine.
- La préparation du lancement du nouveau projet de contribution volontaire « Prévenir les brimades et la violence entre pairs dans les écoles » (financé par une contribution volontaire de l'Allemagne) est terminée et le projet est prêt à être lancé le 1er janvier 2024.

Autres activités

- Le 17 novembre, la Journée internationale de la tolérance a été marquée par une conférence sur le multiculturalisme et l'interculturalisme à Novi Sad, en partenariat avec le ministère des droits de l'homme et des minorités et du dialogue social et le programme des cités interculturelles (ICC) du Conseil de l'Europe. L'événement a rassemblé des représentants des minorités nationales, des médias, des OSC, des autorités, etc.
- 25 novembre-10 décembre: 16 jours d'activisme contre la violence fondée sur le genre, se terminant par la Journée des droits de l'homme, ont été promus par le biais des médias sociaux, afin de sensibiliser et d'impliquer une plus grande partie de la population dans la lutte contre la violence.

Visites à haut niveau du Conseil de l'Europe et autres délégations officielles

- Du 2 au 4 octobre, le rapporteur de la Commission de suivi de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe (APCE), Axel Shafer, a effectué une visite officielle en Serbie dans le cadre d'une mission d'information.
- Les 23 et 24 novembre, une délégation de l'APCE, conduite par Stefan Schennach (Autriche, SOC), a effectué une visite préélectorale en Serbie.
- Du 15 au 18 décembre, une délégation de 23 membres de l'APCE a observé les élections législatives anticipées en Serbie.

Bureau sur la Cybercriminalité à Bucarest

Situation du Bureau

Le Bureau du Conseil de l'Europe sur la Cybercriminalité à Bucarest compte 35 personnes (huit hommes, 27 femmes, le chef du bureau étant réparti entre Bucarest et Strasbourg), dont une (femme) fait partie du personnel de base et 34 (huit hommes, 26 femmes) font partie de l'équipe projet.

Au cours de la période couverte par le rapport, le bureau a été responsable de la mise en œuvre de cinq projets de renforcement des capacités en matière de cybercriminalité. Quatre projets sont financés conjointement avec l'Union européenne (UE), un est financé par des contributions volontaires.

État de la mise en oeuvre des projets

Les initiatives conjointes du Bureau du programme sur la cybercriminalité (C-PROC) du Conseil de l'Europe ont collectivement renforcé la coopération internationale, les cadres juridiques et la sensibilisation à la lutte contre la cybercriminalité dans le monde entier. Le [document de discussion sur la liberté d'expression et la cybercriminalité](#) a été élaboré pour soutenir les décideurs politiques, les législateurs et les praticiens de la justice pénale dans l'élaboration et la mise en œuvre de politiques et de législations sur la cybercriminalité, dans le respect du droit à la liberté d'expression. La [séance plénière du Réseau international de formateurs judiciaires](#) a renforcé la formation judiciaire mondiale en matière de cybercriminalité et de preuves électroniques, en [élargissant sa portée grâce à l'intégration du réseau de formation judiciaire CyberSouth](#) lors de la dernière réunion de cette communauté mondiale. Le [réseau de points de contact 24/7](#) (avec plus de 130 participants de plus de 60 pays) et la [conférence annuelle d'EUROPOL sur la cybercriminalité](#) ont facilité la collaboration internationale et l'échange de stratégies entre les pays prioritaires des projets et au-delà. La [29e conférence plénière T-CY](#) et la [conférence Octopus](#) à Bucarest, auxquelles ont participé plus de 500 professionnels d'une centaine de pays, ont marqué une étape importante dans le discours mondial sur les preuves électroniques et la cybercriminalité, reconnaissant les [10 ans d'impact du C-PROC](#), comme le montre également le dernier rapport sur [l'état mondial de la législation en matière de cybercriminalité](#). En outre, les propositions de cinq nouveaux projets ont été finalisées (CyberEast+, CyberUA, CyberSouth+, CyberSEE, CyberSPEX) en vue d'une signature et d'un lancement au début de 2024.

- **PC régional UE/CdE « CyberEast »** : Le projet a achevé une étude sur les preuves électroniques des crimes de guerre et des infractions connexes en Ukraine. Les activités régionales ont porté sur la [cybercriminalité et les enquêtes financières parallèles](#), l'[exercice technique](#) sur les attaques parrainées par l'État et la [coopération entre les experts en cybercriminalité et en cybersécurité](#). Les enquêteurs géorgiens ont été formés à l'utilisation d'outils de renseignement à source ouverte, tandis que la [conférence annuelle d'Europol sur la cybercriminalité](#) a permis d'organiser la [réunion des points de contact 24/7](#) et de donner un aperçu de la méthodologie de [signalement de l'IOCTA](#). Le projet [s'est conclu](#) par la [conférence Octopus 2023](#) et l'adoption d'une nouvelle [déclaration](#) des priorités stratégiques en matière de cybercriminalité pour la région du partenariat oriental, ce qui représente une réalisation importante compte tenu du contexte politique dans cette région.

- **PC régional UE/CdE « CyberSouth »** : La législation nationale sur la cybercriminalité a été discutée avec les représentants du [Parlement tunisien](#), en vue du processus d'adhésion à la Convention sur la cybercriminalité (Convention de Budapest) d'ici février 2024, y compris les préoccupations concernant les droits fondamentaux. Des visites et des réunions en ligne avec toutes les institutions nationales traitant de la cybercriminalité en Algérie, en Jordanie, au Liban, au Maroc et en Tunisie ont été organisées pour préparer l'évaluation finale du projet (2017-2023). Des documents pertinents, tels que le guide pour la conduite d'enquêtes criminelles sur les attaques par logiciel malveillants d'extorsion et le guide sur les preuves électronique ont été mis à jour et traduits en arabe. Le projet a contribué au premier événement SIRIUS pour les pays de la région MENA et au [29th Forum de Lisbonne du Centre Nord-Sud sur les droits de l'homme, l'environnement et les crimes économiques : La jeunesse au premier plan](#). La [conférence finale du projet CyberSouth](#) a examiné l'impact et les résultats du projet ainsi que le nouveau plan de coopération dans le cadre de l'initiative CyberSouth+ (2024-2026).
- **PC régional UE/CdE « iPROCEEDS-2 »** : Une coopération plus étroite entre les équipes de réponse aux incidents de l'Europe du Sud-Est et la communauté internationale de la cybersécurité sur des sujets tels que la normalisation, les réglementations et les derniers développements dans ce domaine a été réalisée en soutenant la participation des délégués à la [conférence sur la sécurité de l'ETSI](#). Une série d'ateliers organisés en [Bosnie-Herzégovine, au Monténégro, en Macédoine du Nord, en Serbie et en Türkiye](#) ont permis d'évaluer les développements et les progrès réalisés ces dernières années en matière de cybercriminalité et de preuves électroniques en termes de législation, de stratégies, d'enquêtes et de capacités de coopération. La réunion de clôture du projet a fourni une rétrospective des résultats et de l'impact, des meilleures pratiques partagées et des succès obtenus au cours des 48 derniers mois et a jeté les bases d'un futur projet de renforcement des capacités pour la région en 2024 et au-delà.
- **PC UE/CdE « GLACY+ »** : GLACY+ a continué à soutenir les réformes législatives en cours au Rwanda, au Nigeria, au Malawi, en République dominicaine, au Mexique et au Cameroun (certaines en coopération avec le projet Octopus). La coopération inter-agences pour tracer et geler efficacement les produits du crime a été renforcée en Colombie. 19 enquêteurs, analystes techniques et procureurs de sept pays sélectionnés de la région Asie-Pacifique ont été certifiés en tant qu'instructeurs Interpol. Quelque 85 policiers et procureurs péruviens ont amélioré leurs connaissances en matière de collecte et de conservation des preuves en tant que premiers intervenants, dans le cadre d'un cours conçu et dispensé par les formateurs nationaux et régionaux, formés précédemment dans le cadre du projet. Les capacités et les connaissances des membres du Réseau international de formateurs judiciaires sur les crypto-monnaies ont été renforcées lors de la [dernière session du webinaire pair-à-pair de l'année](#). 32 délégués de 20 pays africains ont discuté et convenu des prochaines étapes au niveau national pour assurer la durabilité des stratégies de formation sur la cybercriminalité. En coopération avec [TAIEX](#), le projet a soutenu le développement des programmes de formation sur la cybercriminalité au niveau national au Ghana. Les forces de l'ordre et les procureurs de 14 pays d'Amérique latine (LATAM) se sont engagés avec le secteur privé dans un [atelier régional sur le renforcement de la coopération entre les autorités de justice pénale dans la région d'Amérique latine et les fournisseurs internationaux de services de communication actifs dans la région](#). Le projet a soutenu le groupe de travail INTERPOL des Amériques sur la cybercriminalité, qui a réuni quelque 75 services chargés de l'application de la loi et des procureurs.
- **PC UE/CdE « GLACY-e »** : Au cours de la période de démarrage, le projet a consolidé les relations avec le pôle régional et les pays sélectionnés et a développé l'agenda et le plan de

travail pour 2024. Une transition en douceur entre le projet GLACY+ et le projet GLACY-e a été assurée en reprenant progressivement certaines des activités de GLACY+ par GLACY-e. La conférence de clôture de GLACY+ et la conférence d'ouverture de GLACY-e ont été l'occasion de réunir tous les pays actuels et les nouveaux pays sélectionnés et d'évaluer l'impact et les résultats attendus du projet ainsi que les priorités du projet GLACY-e.

- **CV, 8^e donateurs, « Projet Octopus »** : Des évaluations législatives et des missions de conseil (certaines en coopération avec le projet GLACY+) dans des pays comme le Cameroun, le Malawi, le Mexique, le Kazakhstan, les Seychelles et la Mauritanie ont permis de renforcer leurs cadres juridiques et leur réponse à la cybercriminalité. L'[action CYBERKOP au Kosovo*](#) a été lancée et une action spécifique pour les pays de l'ANASE a été préparée pour 2024/2025. Le soutien apporté à des événements internationaux et régionaux majeurs, notamment la [conférence mondiale sur le renforcement des cybercapacités au Ghana](#), l'[atelier régional sur la coopération publique/privée](#) au Chili, les sessions d'atelier consacrées aux crimes de guerre et aux preuves électroniques lors du [Forum sur la gouvernance de l'internet \(FGI\) 2023 à Kyoto](#) et du [Forum mondial pour la démocratie](#) à Strasbourg, ainsi que d'autres activités transversales, ont offert une plateforme importante pour le partage et l'échange de connaissances. Un certain nombre de ressources ont été mises à disposition, telles que l'[étude sur la mise en œuvre du protocole additionnel 1^{er} sur la xénophobie et le racisme](#), le document de discussion sur la [cybercriminalité et la liberté d'expression](#), les nouvelles brochures de la Convention de Budapest en [EN / FR / ES / PT](#), la [ressource](#) mise à jour sur la [cyberviolence](#) et la [plateforme de formation en ligne CYBOX](#) sur la cybercriminalité et les preuves électroniques. Le dialogue, la coopération et l'engagement internationaux ont été renforcés par la [29e session plénière du T-CY](#) et la [conférence Octopus](#) à Bucarest, soulignant l'impact du C-PROC dans la lutte mondiale contre la cybercriminalité.

Actions de suivi

- Lancement du :
 - ✓ Projet régional de suivi CyberEast+ dans le cadre du partenariat oriental ;
 - ✓ Projet CyberUA sur le renforcement des capacités en matière de preuves électroniques de crimes de guerre et de violations flagrantes des droits de l'homme en Ukraine ;
 - ✓ Projet CyberSEE sur le renforcement de la lutte contre la cybercriminalité et les preuves électroniques en Europe du Sud-Est et en Türkiye ;
 - ✓ Projet CyberSouth+ sur le renforcement de la coopération en matière de cybercriminalité et de preuves électroniques dans la région du voisinage sud ;
 - ✓ Projet CyberSPEX sur le renforcement de la coopération en matière de preuves électroniques entre les États membres de l'UE par le biais du deuxième protocole à la convention de Budapest sur la cybercriminalité.
- Soutenir la participation d'experts à la session de clôture du comité ad hoc des Nations unies sur la lutte contre l'utilisation des technologies de l'information et de la communication à des fins criminelles, afin de garantir la cohérence avec la Convention de Budapest sur la cybercriminalité et les exigences en matière de droits de l'homme et d'État de droit.
- Atelier régional en ligne pour les pays candidats à l'UE de la région du Partenariat oriental concernant les modalités de mise en œuvre du deuxième protocole additionnel en février 2024.

⁴ Canada, Hongrie, Islande, Italie, Japon, Pays-Bas, Royaume-Uni, États-Unis d'Amérique

* Toutes les références au Kosovo, qu'il s'agisse du territoire, des institutions ou de la population, dans le présent texte s'entendent dans le plein respect de la résolution 1244 du Conseil de Sécurité des Nations Unies et sans préjudices du statut du Kosovo

- Développement du site web du Conseil de l'Europe avec des ressources sur les attaques de logiciels malveillants.
- Lancement de CYBOX - la plateforme de formation en ligne sur la cybercriminalité et les preuves électroniques et migration de toutes les activités du Réseau international de formateurs judiciaires sur cette plateforme.
- Organisation du Défi de la Sécurité Numérique 2023 dans le cadre du projet GLACY+, un concours de capture du drapeau pour les pays sélectionnés
- Finalisation du guide sur les stratégies de formation en matière de cybercriminalité, recherche sur les victimes de la cybercriminalité : compréhension du paysage dans les pays du Sud et enquête sur les stratégies de lutte contre la cybercriminalité dans les pays du GLACY+.
- Préparation de l'enquête sur l'utilisation des ISAC en tant que moyen de renforcer le partenariat public-privé (dans les pays du GLACY-e).
- Préparation de l'étude cartographique sur la législation et la jurisprudence en matière de cyberviolence.
- Intégration de pays sélectionnés dans le projet GLACY-e.
- Mise à jour des wikis nationaux et des profils juridiques sur la plateforme Octopus.
- Mobilisation de ressources pour l'action de l'ANASE sur la cybercriminalité et les preuves électroniques, et la région des Caraïbes.
- Activités de suivi de l'OCSEA en coopération avec la division des droits de l'enfant.
- Préparation de propositions pour des projets futurs ou l'extension de projets en cours, et mobilisation des ressources nécessaires.

Autres activités

- [Le Rwanda et São Tomé et Príncipe invités à adhérer à la Convention sur la cybercriminalité](#), 4 octobre.
- [Le Cameroun devient la 69e partie à la Convention sur la cybercriminalité](#)
- [Conférence Octopus 2023 : Le Japon fait une contribution volontaire](#), 25 octobre.
- [Le Royaume-Uni verse une nouvelle contribution volontaire au projet Octopus](#), 28 novembre.

Visites à haut niveau du Conseil de l'Europe et autres délégations officielles

- Du 13 au 15 décembre, participation du Secrétaire général adjoint du Conseil de l'Europe, Bjørn Berge, à la Conférence Octopus et à la cérémonie du dernier jour de la Conférence Octopus 2023 pour le dépôt de l'instrument d'adhésion à la Convention sur la cybercriminalité par le Cameroun. Bjørn Berge, Secrétaire général adjoint du Conseil de l'Europe, et Traian Hristea, Secrétaire d'État au ministère des Affaires étrangères de Roumanie, ont pris la parole lors d'une session spéciale consacrée aux dix années de renforcement des capacités par le C-PROC.

Bureau à Chisinau

Situation du Bureau

Le Bureau du Conseil de l'Europe à Chisinau compte 40 employés (12 hommes, 28 femmes), dont huit (quatre hommes, quatre femmes) font partie du personnel de base et 32 (huit hommes, 24 femmes) font partie de l'équipe projet.

Le Bureau a mis en œuvre 16 projets, huit financés par des contributions volontaires au niveau du plan d'action, trois dans le cadre du programme régional conjoint UE/CdE « Partenariat pour une bonne gouvernance » III et cinq financés par des contributions volontaires de la Norvège, des Pays-Bas, des États-Unis d'Amérique, de l'Agence autrichienne de développement et de l'Union européenne, respectivement, comme détaillé ci-dessous.

État de la mise en œuvre des projets / programmes / plans d'action / documents de coopération

- **CV des Pays-Bas, projet « Améliorer la diversité et l'égalité en République de Moldova »**: 113 membres des forces de l'ordre de Chisinau et du sud de la Moldavie ont amélioré leurs connaissances pour lutter contre les délits motivés par les préjugés, conformément aux derniers amendements législatifs. 35 représentants de quatre districts partenaires (Sorooca, Calarasi, Dubasari, Cimislia) ont amélioré leurs compétences et leurs capacités à établir des réseaux locaux, à offrir une assistance spécialisée aux victimes de discrimination et d'infractions motivées par les préjugés dans leurs districts respectifs grâce à une formation spécialisée. 12 enseignants des académies militaires et de police ont suivi une formation pour les formateurs sur les particularités des associations de défense des droits de l'homme.
- **CV des États-Unis d'Amérique (*Bureau of International Narcotics and Law Enforcement Affairs*), projet « Action contre la corruption en République de Moldova »** : Des propositions de règlement sur l'évaluation des performances et la responsabilité disciplinaire des juges inspecteurs ont été élaborées et soumises au Conseil d'inspection et de discipline judiciaire. Le projet a continué à fournir des conseils au Conseil supérieur de la magistrature (CSM) pour l'élaboration de la stratégie institutionnelle et à aider la Chancellerie d'État à élaborer un guide destiné aux personnes exerçant des fonctions exécutives de haut niveau et aux hauts fonctionnaires, couvrant l'ensemble des règles et principes d'intégrité pertinents. Des activités de renforcement des capacités pour le secteur de l'application de la loi dans le domaine de l'évaluation et de la gestion des risques de corruption sont en cours.
- **CV, PA « Prévenir la violence et protéger les enfants, notamment dans l'environnement numérique »** : 16 formateurs (enseignants et responsables d'institutions d'éducation préscolaire) ont renforcé leurs capacités lors d'une session de supervision de 2,5 jours organisée dans le cadre du programme « Kiko et la main » pour la prévention des abus sexuels sur les enfants. Le rapport sur la cartographie des services disponibles pour les enfants en conflit avec la loi en République de Moldova et les bonnes pratiques des États membres du Conseil de l'Europe ont été présentés le 12 décembre lors d'une réunion du groupe de travail en coopération avec le ministère du travail et de la protection sociale.
- **CV, PA « Soutenir le pluralisme des médias et la liberté d'expression en République de Moldova »** : Le programme a organisé un forum régional [sur la liberté d'expression en temps de guerre](#) les 6 et 7 décembre, réunissant 100 parties prenantes

d'Arménie, d'Azerbaïdjan, de Géorgie, de Moldavie et d'Ukraine pour discuter de l'état de la liberté d'expression et de l'évolution du phénomène dans le contexte de l'agression russe en Ukraine. Cinq hauts représentants du Conseil de l'audiovisuel (CA) ont pris connaissance des expériences de la principale autorité de régulation de l'audiovisuel au Royaume-Uni, l'Ofcom, en contribuant au fonctionnement du CA qui renforcera la voie vers l'intégration européenne, au cours d'une visite de pairs.

- **CV, PA « Renforcer la protection des droits humains des réfugiés et des migrants en République de Moldova » :** 12 psychologues du Centre national d'assistance psychopédagogique ont participé à une formation des formateurs pendant trois jours sur les techniques de traitement des traumatismes et la prévention de l'épuisement professionnel. 46 représentants de l'inspection générale des migrations, de la police des frontières, du ministère de l'intérieur et du ministère du travail et de la protection sociale ont approfondi leurs connaissances sur le cadre juridique européen et national en matière de migration et d'asile au cours de deux sessions de formation. Le Forum des droits de l'homme et de l'égalité 2023 s'est tenu à Chisinau, réunissant environ 120 autorités nationales, partenaires de développement et représentants de la société civile. Des timbres postaux promouvant les droits des réfugiés ont été lancés lors d'un événement public à Chisinau.

- **PC UE/CdE « Soutenir la réforme de la justice en République de Moldova » :** Les juges et le personnel clé de la Cour constitutionnelle ont amélioré leur connaissance du droit de l'UE au cours d'une formation de deux jours qui s'est tenue en novembre. Le personnel et le groupe de travail inter-agences du Ministère de la Justice responsable du processus de sélection de l'UE pour le chapitre 23 et les critères politiques ont appris les expériences du processus de sélection de l'UE en Macédoine du Nord au cours d'une formation de deux jours qui s'est tenue en décembre. En décembre, 11 représentants de l'Institut national de la justice ont pris connaissance de l'expérience du Centre d'études judiciaires du Portugal en matière de recrutement, de sélection et de formation des juges et des procureurs au Portugal.

- **CV, PA « Améliorer les pratiques électorales en République de Moldova, phase III » :** Plus de 40 fonctionnaires électoraux ont amélioré leurs connaissances sur le système d'information automatisé de l'État « Élections » grâce à un atelier explicatif ; 110 étudiants ont appris les processus électoraux grâce à des séances d'information dans quatre établissements d'enseignement de Chisinau, Balti, Leova et Dubasari ; huit médias en ligne ont été contrôlés sur le discours sexiste pendant la campagne électorale ; 30 membres du personnel (Commission électorale centrale, Centre de formation, Conseil de la CE de Gagaouzie) ont amélioré leur planification stratégique grâce à un atelier sur l'élaboration de programmes stratégiques pour 2024-27 ; 50 responsables électoraux ont évalué les élections de novembre 2023 ; le Comité directeur du projet a approuvé le plan de travail du projet pour 2024.

- **CV, PA « Renforcer les réformes des systèmes pénitentiaires et de probation, la fourniture de soins de santé et la prise en charge des patients en milieu fermé de la République de Moldova » :** Trois initiatives pilotes, portant sur l'expérimentation de la planification individuelle des peines dans les prisons et sur deux nouveaux programmes de réinsertion destinés aux détenus purgeant des peines de longue durée et aux alcooliques, ont été finalisées avec succès et validées en vue de leur mise en œuvre au niveau du système pénitentiaire. L'avant-projet de la stratégie de prévention et de réduction de la surpopulation carcérale et un nouveau programme de comportement des délinquants portant sur les comportements agressifs et violents des délinquants adultes en probation ont également été finalisés.

- **CV de la Norvège, projet « Renforcer le système de justice pénale conforme aux droits de l'homme en République de Moldova »**: Le soutien du Conseil de l'Europe a conduit à la mise en place du Conseil consultatif pour l'exécution des arrêts de la Cour européenne des droits de l'homme (la Cour européenne) sous l'égide de l'agent du gouvernement de la République de Moldova, visant à encourager le processus d'exécution des arrêts de la Cour européenne au niveau national. Le rapport annuel du Mécanisme national de prévention moldave pour 2022 a été présenté à la table ronde du Bureau du médiateur/Conseil de l'Europe, afin de sensibiliser aux conditions de détention et aux garanties contre la torture et les autres mauvais traitements.
- **PGG III, projet UE/CdE « Améliorer le système de lutte contre le blanchiment de capitaux et de recouvrement des avoirs en République de Moldova »** : L'équipe du projet a engagé deux experts internationaux pour fournir un document technique comprenant une analyse de l'exécution des mécanismes de confiscation étendue et de confiscation sans condamnation en République de Moldova à la demande du ministère de la Justice, et un document technique comprenant une analyse des pratiques disponibles en République de Moldova (RM) pour indemniser les victimes de crimes et fournir des recommandations pour la mise en place d'un système de réutilisation sociale des biens confisqués. En étroite coordination avec la cellule de renseignement financier de la RM, le projet a initié un soutien en vue de fournir des suggestions pour l'établissement d'un centre de formation pour les entités de surveillance et de déclaration dans le domaine du blanchiment d'argent et du financement du terrorisme.
- **CV, PA « Soutenir la mise en œuvre de la Convention d'Istanbul en République de Moldova »** : Le CPS a approuvé l'augmentation des coûts des priorités pour 2024 et le plan de travail annuel. Un rapport dans le domaine de la prévention et de la lutte contre la violence à l'égard des femmes et la violence domestique conformément aux normes du Conseil de l'Europe prévues dans la Convention d'Istanbul (CI) a été publié. Le projet a contribué à la Recommandation n° 1 du GREVIO sur la lutte contre la violence numérique lors de la 3^e Conférence internationale sur la violence à l'égard des femmes et la violence domestique, qui s'est tenue à Chisinau. 25 agents pénitentiaires et de probation ont renforcé leurs connaissances sur l'amélioration de la protection des femmes et des filles contre la violence. 38 juges, procureurs et enquêteurs ont amélioré leurs capacités à poursuivre et à enquêter sur les cas de violence conformément au pilier III de la CI et à la jurisprudence de la Cour européenne des droits de l'homme. Le rapport d'évaluation de référence GREVIO de la République de Moldova a été diffusé et présenté au public, et les conclusions ont été discutées avec les autorités nationales.
- **CV, PA « Renforcer la culture du dialogue et de la consultation des autorités locales en République de Moldova - Phase II »** : Dans le domaine du dialogue gouvernemental à plusieurs niveaux, des projets d'amendements visant à renforcer le mécanisme de consultation conformément à la Charte européenne de l'autonomie locale ont été finalisés et approuvés par la Chancellerie d'État, le Parlement, l'association nationale CALM et les maires, avec le soutien du Congrès. En ce qui concerne le gouvernement ouvert, le cinquième plan d'action national a été lancé le 24 novembre ; il comprend, pour la première fois, un volet local élaboré en collaboration avec les autorités locales. Plus de 100 représentants des autorités locales et de la société civile ont bénéficié de séances d'information en ligne sur le programme local du Partenariat pour un gouvernement ouvert (PGO). Six municipalités ont été sélectionnées pour être soutenues par le Congrès dans le processus de candidature.
- **PGG III, projet UE/CdE « Lutter contre la discrimination, le discours de haine et les infractions motivées par la haine en République de Moldova »** : Le projet a soutenu

le [festival "Coming Out Day"](#), un événement de sensibilisation à la discrimination des personnes LGBTI. Une série de formations destinées aux professionnels du droit a été organisée sur les [normes européennes en matière de discours et de crimes de haine](#) et sur [la lutte contre la discrimination fondée sur la religion, l'ethnie et la langue](#). Un atelier a été organisé avec le Conseil pour l'égalité et l'Inspection générale de la police pour une [meilleure protection des victimes de la discrimination](#). Les activités de lutte contre le discours de haine dans les médias audiovisuels se sont poursuivies : [le guide d'évaluation du discours de haine dans les médias](#) a été publié en [EN](#), [RO](#) et [RU](#) ; quatre sessions ont été organisées avec des [contrôleurs du Conseil de l'audiovisuel](#), ainsi qu'un [événement sur les leçons tirées du contrôle du discours de haine dans les médias au cours de la campagne électorale](#).

- **CV, PA « Education pour la démocratie en République de Moldova »**: 10 professionnels de l'éducation de la République de Moldova ont échangé leurs expériences et leurs bonnes pratiques en matière d'intégration du Cadre de référence des compétences pour une culture de la démocratie du Conseil de l'Europe de manière transversale dans d'autres matières (domaines curriculaires) aux niveaux primaire et secondaire avec leurs homologues de la République de Serbie, lors d'une visite d'étude en République de Serbie organisée par le projet. Les experts prendront en compte les leçons tirées de l'expérience serbe dans le processus de rédaction des lignes directrices pour l'intégration dans certaines matières des programmes nationaux moldaves du Cadre de référence susmentionné.
- **CV de l'Agence autrichienne pour le développement, projet « Renforcer les droits de l'emploi en République de Moldova »** : 58 inspecteurs du travail ont amélioré leurs connaissances sur l'application des amendes pour travail non déclaré et sous-déclaré. À cet égard, un guide a également été élaboré en coopération avec le ministère du travail et de la protection sociale. 50 représentants de l'institution du médiateur et du conseil de l'égalité ont été sensibilisés au système de la Charte sociale européenne et à leur rôle dans l'engagement avec le Comité européen des droits sociaux dans le cadre des procédures de suivi. Le 30 octobre, 44 parties prenantes ont discuté des résultats et des projets de recommandations de l'évaluation des besoins dans le domaine des droits sociaux du travail lors d'une table ronde.
- **PGG III, projet UE/CdE « Soutenir la poursuite de la modernisation de la gestion des tribunaux en République de Moldova »** : Le projet CEPEJ a lancé deux groupes de travail pour développer 1) des recommandations pour une répartition équilibrée de la charge de travail entre les tribunaux et les juges, en vue de créer et de maintenir de meilleures conditions de travail et, 2) des moyens d'améliorer la performance des tribunaux par l'harmonisation des rapports annuels des tribunaux et une gestion des tribunaux basée sur leur charge de travail et leurs résultats. Le système d'information automatisé JUSTAT (AIS) a été complété par le 4^e tableau de bord pour refléter la structure et le volume de la charge de travail dans les tribunaux (un outil en ligne pour fournir des données statistiques sur les performances des tribunaux ; il aide les tribunaux à prendre des décisions bien fondées pour améliorer leur gestion).

Bureau à Erevan

Situation du Bureau

Le Bureau du Conseil de l'Europe à Erevan compte 29 employés (cinq hommes, 24 femmes), dont six (trois hommes, trois femmes) font partie du personnel de base et 23 (deux hommes, 21 femmes) font partie de l'équipe projet.

Le Bureau met actuellement en œuvre dix projets : trois projets dans le cadre du « Partenariat pour la bonne gouvernance » UE/CdE, un projet financé par une contribution volontaire de l'Autriche, un projet financé par le Fonds fiduciaire pour les droits de l'homme et cinq projets financés par des contributions volontaires au niveau du plan d'action.

État de la mise en œuvre des projets/programmes/plans d'action/documents de coopération

- **PGG III, projet UE/CdE « Renforcer les capacités nationales pour prévenir et combattre efficacement la criminalité économique en Arménie »** : Le projet a soutenu une formation de deux jours sur "[l'investigation et la poursuite des cas de financement du terrorisme](#)" afin de renforcer les capacités d'investigation des enquêteurs, des procureurs, des analystes et des représentants du Ministère de la Justice. En octobre, le [comité de pilotage technique](#) s'est réuni pour discuter des domaines d'intervention proposés avec les institutions bénéficiaires, présenter les résultats obtenus et convenir du plan de travail. Le projet a joint ses forces à celles du ministère de la justice et a apporté son soutien au lancement d'une [initiative de sensibilisation à la protection des lanceurs d'alerte](#). En outre, les résultats d'un examen du système de financement public des partis politiques et des suggestions d'amélioration connexes ont été présentés lors d'un [atelier](#) de deux jours organisé les 27 et 28 novembre à Erevan.

- **PGG III, projet UE/CdE « Promouvoir l'égalité et la non-discrimination en Arménie »** : Du 24 au 26 octobre, deux représentants d'ONG arméniennes ont participé à la [conférence régionale](#) visant à lutter contre le racisme par le biais du travail des institutions chargées de l'application de la loi et des OSC. En octobre, [deux sessions en ligne](#) ont été organisées pour les enseignants et les animateurs de jeunesse afin de les sensibiliser à l'importance de promouvoir l'éducation aux droits humains. Elles ont été suivies d'un [événement en présentiel](#) le 18 novembre, au cours duquel ont été présentés des outils pédagogiques du Conseil de l'Europe pour lutter contre le discours de haine et la discrimination. Le projet a soutenu le Médiateur lors de la [première session inaugurale](#) du Conseil public sur les minorités nationales le 30 novembre. Le 4 décembre, une [formation de renforcement des capacités](#) a été organisée pour son personnel afin d'améliorer la compréhension des normes du Conseil de l'Europe et de l'UE en matière de lutte contre la discrimination.

- **PGG III, projet UE/CdE « Soutenir la réforme de la justice en Arménie »** : En novembre, un [programme](#) complet [de formation à la médiation](#) a été organisé avec la participation de 20 médiateurs potentiels. Le programme, d'une durée de 40 heures, vise à améliorer le système alternatif de résolution des conflits du pays en formant un groupe de médiateurs qualifiés. Élaboré par des experts du Conseil de l'Europe, le programme couvre les principes fondamentaux de la théorie de la médiation et de son application pratique. En décembre, une série de [discussions professionnelles](#) a réuni 90 spécialistes de la Cour de cassation, du bureau du procureur et de la Cour constitutionnelle. Ces discussions ont porté

sur des aspects juridiques cruciaux liés aux procédures pénales *par contumace* et à la confiscation de biens d'origine illicite.

- **CV du Fonds fiduciaire pour les droits de l'homme (HRTF), « Soutien à l'exécution effective des arrêts de la Cour européenne des droits de l'homme en Arménie »** : En octobre-novembre, 95 juges et 35 procureurs [ont été formés](#) sur les [thèmes](#) liés à l'exécution des groupes d'affaires *Poghosyan et Gabrielyan c. Arménie* qui sont sous la supervision du Comité des Ministres du Conseil de l'Europe. Le 29 novembre, lors de la deuxième [réunion du Comité directeur](#) du projet, tous les partenaires ont reconnu les résultats tangibles obtenus jusqu'à présent et l'importance cruciale du soutien du Conseil de l'Europe. [Un atelier](#) sur les développements récents de la jurisprudence de la Cour européenne des droits de l'homme a été organisé pour la Cour de cassation les 12 et 13 décembre. Il visait à faciliter la discussion sur l'application de l'assignation à résidence et des mesures obligatoires, ainsi que sur les particularités de l'action en revendication de propriété.

- **CV de l'Autriche, « Développement démocratique, décentralisation et bonne gouvernance en Arménie, phase II »** : Une analyse complète du cadre législatif actuel pour l'autonomie locale en Arménie a été lancée. Le document qui en résulte a été discuté lors de la [première réunion de l'initiative de consultation communautaire](#) du 8 novembre. La [deuxième réunion du comité directeur](#) du 9 novembre a fixé les objectifs du projet pour les six prochains mois : soutien à une réforme globale de l'autonomie locale et renforcement de la résilience des communautés locales. Le 10 novembre, un événement de haut niveau, avec la participation de 150 autorités, a été organisé à Erevan [pour célébrer le 27^e anniversaire de l'autonomie locale en Arménie](#). [Un appel à propositions de subventions pour des études de faisabilité](#) visant à constituer une base de données probantes pour soutenir la coopération intercommunale et transfrontalière a été lancé en décembre.

- **CV, PA « Renforcer la protection des droits des détenus »** : Le 9 octobre, la prison d'Abovyan a accueilli une session de sensibilisation pour marquer la Journée mondiale de la santé mentale et présenter un manuel sur les « Compétences et connaissances spécialisées pour les psychologues et psychiatres travaillant dans les établissements pénitentiaires ». Le 10 novembre, un atelier a été organisé pour discuter de l'utilisation de la télémédecine et des dossiers médicaux électroniques dans le système pénitentiaire. Du 15 au 17 novembre, une délégation arménienne s'est rendue en France pour s'informer sur le système de santé pénitentiaire et la télémédecine. Du 22 au 25 novembre, 36 membres du personnel pénitentiaire ont été formés au nouvel outil de resocialisation « Évaluation des risques et des besoins » pour les condamnés - testé dans quatre prisons de décembre 2023 à mars 2024. Le 5 décembre, une table ronde a été organisée pour discuter des recommandations du rapport "Sur les besoins de resocialisation des personnes privées de liberté".

- **CV, PA « Renforcer le service de probation en Arménie »** : Le projet a examiné le système d'évaluation et de suivi des performances du personnel de probation et a présenté les résultats et les recommandations lors d'une réunion du groupe de travail qui s'est tenue le 26 octobre. Du 8 au 10 novembre, 16 agents de probation et pénitentiaires ont été formés à l'outil « Évaluation des risques et des besoins » pour préparer l'étude de validation. Le projet a également présenté un rapport d'évaluation sur le cadre de coopération inter-agences et inter-disciplinaire lors d'un atelier qui s'est tenu le 10 novembre. Des travaux sont en cours pour développer des lignes directrices pour de nouvelles sanctions et mesures alternatives, ainsi qu'un programme de réhabilitation pour les probationnaires souffrant d'addiction.

- **CV, PA « Protection des droits de l'homme dans le domaine de la biomédecine II »** : Les professionnels de la santé et du droit ont renforcé leurs compétences et leurs

capacités grâce au cours HELP sur les « Principes clés des droits de l'homme en biomédecine » lancé le 13 octobre. Une session de formation de suivi de deux jours a été organisée pour les membres du comité d'éthique de la recherche de l'Institut national de la santé. Le membre du comité d'éthique a participé à la 32e réunion des conseils nationaux d'éthique qui s'est tenue à Madrid. En décembre, la pertinence des principes et des normes en matière de droits humains dans le contexte des soins de santé a été soulignée lors d'une discussion d'experts. Les parlementaires de la République d'Arménie ont été sensibilisés aux principes clés des droits humains inscrits dans la Convention d'Oviedo dans le cadre d'un renforcement des capacités de deux jours.

- **CV, PA « Mettre un terme à la violence à l'égard des femmes et promouvoir l'égalité entre les hommes et les femmes en Arménie »:** Le projet a aidé le gouvernement à rédiger la stratégie et le plan d'action de l'État en matière d'égalité des sexes pour 2024-2028, qui est maintenant envoyé pour consultation aux agences d'État concernées. Des recherches sur la dimension numérique de la violence à l'égard des femmes ont été lancées ; des modules du cours en ligne "Éducation sensible au genre" ont été élaborés. 23 agents des forces de l'ordre ont suivi le nouveau [cours](#) HELP sur la prévention de la violence à l'égard des femmes et de la violence domestique pour les forces de l'ordre, [lancé](#) en octobre. 15 chefs de police régionaux ont [suivi](#) la formation spécialisée sur la lutte contre la violence à l'égard des femmes et la violence domestique. De nouvelles [ressources](#) sur la Convention d'Istanbul du Conseil de l'Europe ont été traduites en arménien et adaptées au contexte national. Ces publications, ainsi que d'autres, ont fait l'objet d'une large promotion au cours de la campagne de 16 jours contre la violence sexiste.

- **CV, PA « Promouvoir les droits de l'homme au sein des forces armées en Arménie » :** En octobre, une [table ronde](#) sur la situation des droits humains dans les forces armées arméniennes a été organisée en coopération avec le Bureau des défenseurs des droits de l'homme. La discussion s'est principalement concentrée sur les décès non liés au combat parmi le personnel militaire, les cas de mauvais traitements et les lacunes dans le processus de mobilisation pour les exercices militaires. L'objectif de la réunion était d'unir les efforts pour trouver des actions permettant de résoudre les problèmes soulevés. En décembre, un [séminaire](#) sur les droits de l'homme au sein des forces armées a été organisé à l'Académie militaire arménienne. 40 personnes, membres des forces armées et fonctionnaires du ministère de la défense, ont renforcé leurs connaissances sur la prévention des mauvais traitements et de la discrimination dans les forces armées.

Actions de suivi

- Le 26 septembre, le ministre de la Justice a demandé l'avis de la Commission de Venise et de la DGI sur le projet de " Document conceptuel sur les orientations potentielles de l'habilitation de la Commission d'éthique et de discipline de l'Assemblée générale des juges de la République d'Arménie ". La demande a été accordée dans le cadre du mécanisme de réponse rapide. L'avis conjoint a été adopté par la Commission de Venise lors de sa 137e session plénière (15-16 décembre).

Visites à haut niveau du Conseil de l'Europe et autres délégations officielles

- Les co-rapporteurs de l'APCE pour le suivi de l'Arménie, Kimmo Kiljunen (Finlande, SOC) et Boriana Åberg (Suède, PPE/DC), se sont [rendus](#) à Erevan du 6 au 8 novembre.
- Une délégation du Congrès des pouvoirs locaux et régionaux, composée des rapporteurs Bernd Vöhringer (Allemagne, PPE/CCE) et Bryony Rudkin (Royaume-Uni,

DPC/DPAER/Inf(2024)1

SOC/G/PD), a effectué une [visite d'étude](#) à Erevan et dans la municipalité de Masis le 19 décembre.

Bureau en Géorgie

Situation du Bureau

Le Bureau du Conseil de l'Europe en Géorgie compte 47 employés (six hommes, 41 femmes), dont huit (deux hommes, six femmes) font partie du personnel de base et 39 (quatre hommes, 35 femmes) font partie de l'équipe projet.

Le Bureau a mis en œuvre 20 projets, dont quatre dans le cadre du Partenariat UE/CdE pour une bonne gouvernance (PGG II), un financé par la coopération conjointe UE/CdE et 15 financés par des contributions volontaires au niveau du plan d'action. Le plan d'action 2020-2023 a pris fin le 31 décembre 2023, le lancement du nouveau plan d'action 2024-2027 étant prévu pour le 18 janvier 2024.

État de mise en oeuvre des projets

- **CV, PA « Promouvoir une approche intégrée pour mettre fin à la violence à l'égard des femmes et renforcer l'égalité entre les femmes et les hommes en Géorgie »** : La conférence internationale sur les services aux survivants de la violence fondée sur le genre a été organisée en collaboration avec ONU Femmes et l'Agence LEPL pour les soins et l'assistance aux victimes de la traite des êtres humains. Avec 121 participants, elle visait à favoriser le dialogue au niveau national entre les différentes parties prenantes. En outre, la conférence sur la mise en œuvre de mécanismes de prévention du harcèlement sexuel, organisée en partenariat avec ONU Femmes et le programme « Rule of Law » de l'USAID dans le cadre des "16 jours d'activisme contre la violence fondée sur le genre", a rassemblé diverses parties prenantes (85 femmes et neuf hommes). En outre, les activités de renforcement des capacités comprenaient une session de formation pour le personnel des tribunaux sur la collecte de données administratives sur la violence à l'égard des femmes et la violence domestique (27 participants), une formation de spécialisation sur les crimes de violence sexuelle pour un groupe supplémentaire de procureurs (22 participants) et un atelier de soutien à la coordination des recommandations du rapport d'évaluation de base du GREVIO en Géorgie (25 participants).
- **CV, PA « Renforcer la liberté des médias, la gouvernance de l'internet et la protection des données à caractère personnel en Géorgie » (SMIP-GE)** : Une plateforme de sept organisations de la société civile luttant contre les poursuites stratégiques contre la participation publique (SLAPP) a adopté sa stratégie 2024-2026 et son plan d'action 2024, qui détaille les contributions de chaque membre de la plateforme ainsi que les modalités de coopération entre eux. L'Assemblée générale de la Charte d'éthique journalistique a approuvé deux des quatre changements institutionnels recommandés par le Conseil de l'Europe, à savoir la possibilité de suspendre l'adhésion et l'introduction d'une cotisation annuelle par les membres de la Charte. Le Service de protection des données personnelles a été informé des normes et des bonnes pratiques en Europe dans le domaine de la protection de la vie privée dès la conception et par défaut. Cela aidera l'institution à rédiger les lignes directrices dans ce domaine spécifique, comme l'exige la nouvelle loi de Géorgie sur la protection des données à caractère personnel.
- **CV, PA « Soutenir la transparence, l'inclusivité et l'intégrité des pratiques et des processus électoraux en Géorgie »** : Lors de la conférence internationale sur "les TIC et la désinformation liée aux TIC dans les élections", plus de 100 fonctionnaires électoraux de haut niveau de 25 pays ont exploré des instruments efficaces pour répondre aux défis

mondiaux de l'ère numérique. Au cours de la visite d'étude, les hauts fonctionnaires de la Commission électorale centrale (CEC) ont échangé avec leurs collègues bulgares sur les solutions pratiques liées à l'utilisation des technologies de l'information et de la communication dans les élections. Les conclusions de la visite ont été partagées par la CEC dans le cadre de la préparation des prochaines élections parlementaires. Les femmes politiques de la région d'Ajara ont discuté des instruments juridiques et politiques au cours de l'atelier, ainsi que des mesures à prendre pour renforcer l'impact des femmes sur la prise de décision politique et publique.

- **CV, PA « Renforcer la protection des droits sociaux et économiques en Géorgie »**: Une série d'événements a été organisée pour mieux aligner la législation géorgienne sur les normes de la Charte sociale européenne en discutant de différentes dispositions. Ces événements comprenaient un atelier sur les dispositions acceptées, une table ronde sur les dispositions non ratifiées et une session sur les réclamations collectives. Le dialogue a contribué à l'élaboration d'une feuille de route qui facilitera le processus de ratification des dispositions supplémentaires de la Charte. L'atelier destiné à aider les institutions nationales à rédiger leur rapport "ad hoc" dans le cadre de la procédure de rapport révisée de la Charte sociale européenne a été organisé, ce qui a permis de soumettre le rapport complet dans les délais.

- **CV de l'Autriche, « Renforcer la démocratie participative et les droits de l'homme au niveau local en Géorgie (autorités locales) »**: 25 formateurs ont été formés aux droits humains et à la démocratie locale pour les jeunes. Des experts ont aidé six autorités locales à élaborer, réviser et/ou mettre à jour des documents politiques fondés sur les principes des droits humains. Un programme d'études sur les droits humains destiné aux autorités locales a été élaboré afin de renforcer leurs capacités à intégrer les droits humains, la lutte contre la discrimination et l'égalité des sexes dans leurs politiques et leurs pratiques. L'événement final du projet a été organisé avec la participation du Secrétaire général du Congrès et de 150 parties prenantes pour marquer les réalisations des autorités locales et des OSC en matière de démocratie participative et de droits humains.

- **CV de l'Autriche, « Renforcer la démocratie participative et les droits de l'homme au niveau local en Géorgie (participation civile) »**: La campagne de participation civile « Change the scenario » a été organisée dans trois municipalités de la région de Kvemo Kartli (Tetrtskaro, Bolnisi et Marneuli). La municipalité de Gori a appliqué la méthodologie du Conseil de l'Europe dans le cadre de la « Boîte à outils de la participation civile à la prise de décision » pour élaborer son plan de développement quadriennal à moyen terme. Le budget participatif des écoles est piloté dans deux municipalités (Zestaponi et Tbilissi) - lors de la préparation de la base réglementaire, les élèves et les enseignants ont été initiés à la méthodologie. Les autorités locales et la société civile de sept municipalités cibles ont profité de la visite d'étude au Portugal pour apprendre les bonnes pratiques en matière de participation civile. Une formation aux méthodes de participation civile a été dispensée aux membres du conseil consultatif du district de Saburtalo ; une exposition des réalisations des municipalités et des OSC en matière de démocratie locale a été organisée lors de l'événement final du projet.

- **PC EU/CdE, « Soutien à une meilleure évaluation des résultats des efforts de réforme judiciaire dans le cadre du partenariat oriental (Tableau de bord de la justice EaP) »**: Les données du tableau de bord ont été incluses par la Commission européenne dans ses rapports sur l'élargissement publiés en novembre. Une réunion régionale des correspondants du tableau de bord du Partenariat oriental a été organisée en marge de la réunion régulière du réseau des correspondants nationaux de la CEPEJ à Strasbourg, le 18 octobre. La 3ème réunion du Comité de pilotage a fait le point sur les progrès réalisés à ce

jour et a approuvé le prochain cycle de collecte de données. Ainsi, le 3ème cycle de collecte de données sur les données 2023 a été lancé en novembre. Le contrôle de la qualité des données 2022 dans le cadre du cycle d'évaluation du règlement est en cours.

- **CV, PA « Pour un maintien de l'ordre dans le respect des droits humains en Géorgie » :** Le personnel du ministère de l'intérieur a bénéficié d'une formation de formateurs sur les entretiens avec les victimes et les délinquants mineurs. Les responsables de l'Académie du ministère de l'intérieur ont été sensibilisés au processus d'apprentissage dans le système policier portugais. Le service d'enquête spécial de Géorgie (SIS) dispose de lignes directrices en matière de réenquête à la suite d'arrêts défavorables de la Cour européenne des droits de l'homme. Le personnel d'encadrement du SIS a résumé les actions menées au cours de l'année 2023 pendant la réunion de travail. Les responsables des départements d'enquête ont amélioré leurs compétences en matière de communication avec la victime et les mineurs délinquants lors des entretiens.

- **CV, PA « Promouvoir la protection effective de l'égalité et la non-discrimination en Géorgie »:** Une réunion de travail multipartite a rassemblé les représentants du ministère de l'intérieur, du bureau du procureur et des juges pour garantir l'alignement des normes d'identification des motivations haineuses dans les crimes, discuter des défis dans le traitement, l'enquête, la poursuite et le jugement des crimes motivés par la haine, ainsi que de la collecte de données. Le mémorandum sur la collecte de données sur les crimes de haine a été mis à jour pour couvrir la collecte de statistiques sur les affaires de crimes de haine confiées aux coordinateurs victimes-témoins et la réalisation d'une analyse périodique des données. Le tout premier rapport d'analyse sur les données relatives aux crimes de haine collectées au cours de la période 2021-2022 a été publié. La Semaine de l'égalité 2023 a été organisée avec la participation active des institutions gouvernementales, de la société civile, des médias et du secteur privé, marquant le cinquième anniversaire et touchant directement plus de 3 000 personnes dans toute la Géorgie. L'exposition « Threads of Resilience » a été présentée à l'occasion de l'ouverture de la semaine de l'égalité et de la réunion du comité directeur de clôture du projet. L'exposition présente des photos, des vidéos et des installations conçues pour mettre en lumière des exemples souvent invisibles de la résistance des groupes minoritaires.

- **CV, PA « Améliorer les soins de santé dans le système pénitentiaire géorgien »:** Plusieurs activités et événements ont été organisés par le projet, notamment une conférence sur le rôle des psychologues et des travailleurs sociaux dans le processus de réhabilitation et de resocialisation, un atelier sur les méthodologies de suivi avec la participation du bureau du défenseur public et des organisations de la société civile travaillant sur les questions de soins de santé mentale. Un atelier inter-agences a été organisé pour discuter des questions de prévention du suicide et une formation sur « L'identification et la gestion primaire des troubles de la personnalité dans le système pénitentiaire » a été organisée pour les psychologues et les travailleurs sociaux des établissements pénitentiaires.

- **CV de la Direction suisse pour le développement et la coopération (DDC), « La démocratie commence à l'école – Faire participer les élèves aux processus de prise de décision dans les écoles et les communautés en Géorgie »:** 20 professionnels de l'éducation ont participé à la visite d'étude en République de Moldova pour partager les meilleures pratiques en matière de gouvernance scolaire démocratique. À la suite de la visite d'étude, dix bonnes pratiques ont été mises en œuvre dans neuf écoles géorgiennes. Le pilotage des lignes directrices méthodologiques sur la participation des élèves à la gouvernance démocratique des écoles a été achevé. Les facilitateurs du projet ont effectué des visites d'évaluation finale dans 20 écoles de Géorgie et ont mené des enquêtes auprès de 1580

membres de la communauté scolaire afin d'évaluer les résultats de l'expérimentation. En outre, 20 écoles pilotes ont mis en œuvre environ 115 activités soutenant la participation des élèves et les processus de prise de décision dans les écoles et les communautés au cours de la mise en œuvre des plans d'action individuels. Les lignes directrices sur la participation des élèves à la gouvernance démocratique des écoles ont été finalisées et publiées en géorgien. Pour présenter les résultats des activités du projet, 36 directeurs d'école, enseignants, élèves et parents ont partagé leur expérience, ainsi que l'impact personnel et professionnel des activités du projet lors de la conférence de clôture du projet.

- **CV, PA « Développer un réseau de prévention sur la consommation de drogues et l'addiction pour les parents et les professionnels en Géorgie »:** Le projet a réalisé une cascade de 10 formations régionales sur la prévention de la toxicomanie pour 30 directeurs d'école et représentants de municipalités dans les régions de Gori et Zestaponi. Deux visites d'étude ont été organisées pour les autorités géorgiennes: en République de Moldova pour partager des expériences sur les communautés thérapeutiques dans les prisons et en Estonie pour en savoir plus sur leurs politiques et pratiques en matière de drogues et de prévention de la toxicomanie. Le projet a publié un guide pratique sur les questions pressantes de santé mentale à l'intention des spécialistes travaillant dans le système de justice pénale et a dispensé une formation de formateurs à 10 spécialistes (psychologues et travailleurs sociaux). Il a également achevé l'élaboration du programme de parentalité positive en concevant des questionnaires pour les groupes de discussion afin de lancer le processus de pilotage en 2024. En outre, le projet a fourni l'expertise et les moyens techniques nécessaires à l'élaboration du deuxième plan d'action national de prévention pour 2024-2026. La conférence de clôture du projet a eu lieu le 18 décembre avec la participation du Secrétaire exécutif du Groupe Pempidou, Denis Huber.

- **CV, PA « Assurer une justice adaptée aux enfants en Géorgie : prévenir et protéger les enfants contre la violence, y compris dans l'environnement numérique » :** Une formation générale sur les aspects psychologiques des entretiens avec les enfants victimes/témoins d'abus sexuels a été organisée à Tbilissi du 29 novembre au 2 décembre. Le 20 novembre, l'organisation de la première conférence internationale sur le thème « Système judiciaire adapté aux enfants et droits de l'enfant - meilleures pratiques européennes et américaines », co-organisée en Géorgie avec des acteurs clés tels que l'UNICEF, l'ambassade des États-Unis et l'Université du Caucase, a constitué un événement marquant. Cet événement a rassemblé 100 acteurs clés, dont des membres du Parlement, des ministres, des juges de la Cour suprême et des universitaires, pour discuter de la justice adaptée aux enfants et des droits de l'enfant. Le 21 novembre, la dernière réunion du comité directeur s'est tenue avec toutes les parties prenantes du projet afin d'examiner les réalisations/résultats et de discuter des plans futurs. Sur ce dernier point, il a été mentionné que le Conseil de l'Europe met actuellement en œuvre le projet EndOCSEA@EUROPE+ visant à renforcer les actions de prévention et de lutte contre l'exploitation et les abus sexuels en ligne des enfants en Géorgie, au Monténégro et en République de Moldova de septembre 2023 à août 2025.

- **CV, PA « Promouvoir les mécanismes alternatifs de résolution des conflits en Géorgie » :** Une conférence internationale de deux jours sur le rôle de la justice réparatrice dans les affaires pénales a été organisée. L'objectif de cet événement était de faciliter un dialogue sur la justice réparatrice centré sur les besoins de la communauté et la promotion du rôle et des avantages de la justice réparatrice dans les affaires pénales. Le projet a organisé un atelier pour discuter d'un projet de loi et établir un cadre juridique pour la justice réparatrice, actuellement absente du système national. Afin de promouvoir et d'améliorer les

normes et les pratiques éthiques dans le domaine de la médiation dans les affaires civiles, un atelier a été organisé pour la Commission d'éthique de l'Association des médiateurs de Géorgie.

- **PGG III, projet UE/CdE « Soutien à la modernisation de la gestion des tribunaux en Géorgie »** : La CEPEJ a soutenu et organisé son premier forum des gestionnaires où des gestionnaires de tribunaux sélectionnés ont présenté la mise en œuvre réussie des outils de la CEPEJ et des gestionnaires de quatre tribunaux pilotes ont présenté les activités du programme de coaching des tribunaux de la CEPEJ. En outre, une session de formation a été organisée pour les statisticiens des tribunaux, axée sur l'harmonisation, la systématisation et la garantie de la qualité des données au niveau des tribunaux et de la Cour suprême, en utilisant la méthodologie de la CEPEJ. Cette initiative constituera une étape cruciale vers la modernisation du système judiciaire géorgien et l'amélioration de l'utilisation des données pour une prise de décision éclairée.

- **CV, PA « Renforcer la mise en œuvre des pratiques et de l'éducation en matière de droits humains en Géorgie »** : Le 22 novembre, le projet final de la stratégie d'exécution nationale et du plan d'action a été approuvé et adopté par le groupe de travail. Le 24 novembre, une formation HELP pour les professeurs d'université a été organisée. 13 professeurs sont ainsi devenus des tuteurs HELP certifiés. Du 28 novembre au 1er décembre, un programme de formation pour les avocats a été organisé et animé par des formateurs issus du pool de formateurs établi dans le cadre du projet. Les cours HELP sur les entreprises et les droits humains, ainsi que sur l'éthique pour les juges, les procureurs et les avocats, ont été adaptés en langue géorgienne. Des recommandations sur l'inclusion de la jurisprudence de la Cour européenne des droits de l'homme dans le programme de droit de l'Université d'État de Tbilissi ont été élaborées.

- **CV, PA « Améliorer l'accès des populations marginalisées aux services d'aide juridique »** : Le projet a développé et dispensé une formation sur la justice adaptée aux enfants pour les avocats de l'aide juridique gratuite et a formé 14 formateurs. Le projet a examiné les recommandations concernant les modifications à apporter à la législation sur l'assistance juridique gratuite et au cadre statutaire avec la direction du service d'assistance juridique et les décideurs du Parlement de Géorgie, du ministère de la justice et de l'administration gouvernementale. Les recommandations du projet ont été mises en œuvre dans les nouvelles règles de contrôle de la qualité du service d'assistance juridique et dans son nouveau règlement interne du personnel, adopté en décembre. Le projet a développé du matériel de communication, deux animations sur l'aide juridique gratuite disponible en collaboration avec le service d'assistance juridique.

- **PGG III, projet UE/CdE « Consolider et améliorer les cadres institutionnels et opérationnels pour la prévention et la lutte contre la corruption, le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme en Géorgie »** : Un groupe de 25 enquêteurs et procureurs géorgiens sélectionnés ont amélioré leurs compétences en matière d'enquêtes financières afin de détecter les délits économiques.

- **PGG III, projet UE/CdE « Renforcer l'indépendance et le professionnalisme de la justice en Géorgie »** : 19 procureurs ont acquis des connaissances sur les principes, les méthodes et les procédures d'analyse, de suivi et d'évaluation des politiques. En outre, 15 procureurs ont renforcé leurs capacités en matière de formation pour adultes. 24 assistants de juges de la Cour suprême ont été formés concernant la dernière jurisprudence de la Cour européenne des droits de l'homme sur les droits de propriété, la construction illégale et la saisie de biens.

- **PGG III, projet UE/CdE « Lutter contre le discours de haine en Géorgie »** : Le projet a progressé dans certaines activités liées aux deux objectifs. En ce qui concerne les activités de soutien à la mise en œuvre des recommandations du rapport de cartographie systémique sur la lutte contre le discours de haine, un [atelier de lancement](#) a été organisé en décembre pour explorer les moyens de définir le discours de haine et la « partie intéressée » sur la base du suivi de l'ECRI. En outre, un groupe de réflexion s'est tenu en ligne pour discuter des lignes directrices pour l'autorégulation en matière de discours de haine. Conformément au deuxième objectif, trois réunions en ligne ont été organisées pour aider les participants à la formation sur les [récits des droits humains pour lutter contre le discours de haine](#) à développer leur suivi.

Actions de suivi

- **CV de l'Autriche, « Renforcer la démocratie participative et les droits de l'homme au niveau local en Géorgie »** : Compte tenu de l'extension sans frais du projet jusqu'à la fin avril 2024, une formation à la méthodologie de participation civile « CivicLab » est prévue pour les représentants de toutes les municipalités cibles. En collaboration avec le Parlement, le soutien est prévu en vue d'ateliers sur la démocratie pour les jeunes. Les lignes directrices pour la participation civile seront adaptées et traduites en géorgien pour être ensuite partagées avec les municipalités.
- La composante Groupe Pompidou est incluse dans le nouveau projet "Soutien à la réforme des systèmes pénitentiaires en Géorgie" pour les deux prochains trimestres de 2024 et le projet à part entière sera provisoirement lancé à la mi-2024 pour une durée de deux ans.
- **PC EU/CdE, « Soutien à une meilleure évaluation des résultats des efforts de réforme judiciaire dans le cadre du partenariat oriental (Tableau de bord de la justice EaP)»** : La collecte des données de l'EaP 2023 devrait être achevée d'ici le 29 février 2024 par le biais de la plateforme COLLECT et suivie d'un contrôle de qualité. En raison d'un changement d'année de référence demandé par la CE, le rapport à soumettre à la CE en juin 2024 contiendra certaines données du cycle d'évaluation régulier (données 2022 pour les questions communes à l'évaluation de la CEPEJ et au tableau de bord du Partenariat oriental) et données 2023 pour le tableau de bord du Partenariat oriental. Les données collectées depuis 2020 feront partie du rapport.
- **PGG III, projet UE/CdE « Lutter contre le discours de haine en Géorgie »** : Le projet de document sur la définition du discours de haine et de la partie intéressée, ainsi que les lignes directrices sur l'autorégulation devraient être prêts au cours du prochain trimestre. Ils feront ensuite l'objet d'un atelier de promotion et des efforts supplémentaires seront nécessaires pour mettre ces documents en pratique.

Visites à haut niveau du Conseil de l'Europe et autres délégations officielles

- Du 15 au 17 novembre, une délégation de la Commission de Venise dirigée par le vice-président de la Commission, ainsi que trois groupes différents de rapporteurs, se sont rendus à Tbilissi dans le cadre de missions parallèles pour des réunions bilatérales et la préparation de trois avis demandés par le président du Parlement de Géorgie.
- Le 28 novembre, le Secrétaire général du Congrès s'est rendu en Géorgie pour assister à un événement de clôture du projet "Renforcer la démocratie participative et les droits de l'homme au niveau local en Géorgie".

Bureau au Maroc

Situation du Bureau

Le bureau du Conseil de l'Europe au Maroc compte 11 personnes (deux hommes, neuf femmes), dont quatre (un homme, trois femmes) font partie du personnel de base et sept (un homme, six femmes) font partie de l'équipe projet.

Le Bureau a mis en œuvre ou accompagné logistiquement cinq projets financés par l'Union européenne et un projet financé par une contribution volontaire

État de mise en œuvre des projets

- **PC UE/CdE « Appui au mécanisme national de prévention de la torture et au développement du rôle du Parlement au Maroc » (ENI/2020/418-263)**

Appui au développement du rôle du Parlement au Maroc

- 3 octobre: journée d'étude à la Chambre des Représentants sur les conditions et circonstances de mise en application de la loi relative à la lutte contre les violences faites aux femmes ;
- 25-27 octobre: visite d'étude d'une délégation de parlementaires marocains au Parlement espagnol axée sur la violence à l'égard des femmes ;
- 7 décembre : table ronde « Violence faite aux femmes et aux filles : mise en œuvre et évaluation de la loi 103-13 » avec la participation de parlementaires marocains et de représentants des ambassades et organisations internationales membres du groupe thématique « genre » ;
- 11 et 12 décembre: visite d'étude au Royaume-Uni en matière de démocratie participative pour une délégation de parlementaires et fonctionnaires de la Chambre des Représentants.

Appui au mécanisme national de prévention de la torture (MNP)

- 10-11 octobre: formation sur la « Méthodologie de la recherche bibliographique et sur l'analyse des informations collectées dans le cadre de visites thématiques »
- 25 octobre: restitution du rapport de recommandations sur la méthodologie de visites préventives dans les établissements psychiatriques et discussion d'un cas réel de visite préventive de l'équipe MNP dans un hôpital psychiatrique ;

- **PC UE/CdE « Soutien régional à la consolidation des droits de l'homme, de l'État de droit et de la démocratie dans le sud de la Méditerranée (ci-après Programme Sud V) »**

Programme HELP

- 1er décembre: atelier de formation sur la lutte contre les violences à l'égard des femmes et la violence domestique en partenariat avec les futures juges en formation à l'Institut Supérieur de la Magistrature, à Tanger.
- 11 décembre: conférence de lancement du cours sur « La lutte contre le discours de haine » en collaboration avec ses partenaires du Maroc, à Rabat.

Lutte contre la traite des êtres humains

- Octobre: mise en ligne du site internet de la Commission nationale de lutte contre la traite des êtres humains
- Décembre: mise en page et impression du glossaire des termes relatifs à la lutte contre la traite des êtres humains en arabe et français

17ème Séminaire UniDem Med

- 21-22 novembre: une cinquantaine de hauts fonctionnaires du sud de la Méditerranée (Jordanie, Liban, Maroc, Palestine**) ont participé à Rabat à une discussion sur le thème « Transformation numérique et intelligence artificielle: règles et applications » avec des experts des pays européens (Allemagne, Espagne et Royaume-Uni), en coopération avec le Ministère de la Transformation Numérique et de la Réforme de l'administration du Royaume du Maroc.

Digitalisation des médias

- 21 novembre: conférence sur les défis posés par la Digitalisation des Médias, avec le ministère de la Jeunesse, de la Culture et de la Communication, à Rabat.

• CV de la Belgique et l'Espagne, « Élargir l'espace juridique commun avec le Maroc »

Lutte contre l'exploitation sexuelle des enfants

- 24 octobre: un atelier sur la violence à l'égard des enfants axé sur la Convention du Conseil de l'Europe sur la protection des enfants contre l'exploitation et les abus sexuels a été organisé à Rabat en partenariat avec le Conseil National des Droits de l'Homme.
- 25 octobre: un atelier de sensibilisation sur les mécanismes de prise en charge des enfants victimes d'agressions sexuelles axé sur l'action judiciaire Nationale et les Principes de la Convention de Lanzarote a été organisé à Rabat en partenariat avec la Présidence du Ministère Public.
- 2 novembre: la conférence de lancement de la troisième édition de la campagne nationale de prévention contre la cyberviolence et le cyberharcèlement a eu lieu à Rabat.
- 3 novembre: un atelier de formation et renforcement des capacités des Organisations non-gouvernementales avec le Centre Marocain de Recherches Polytechniques et d'Innovation a eu lieu à Rabat.
- 21 novembre: un atelier de renforcement de capacités et de sensibilisation à la cyberviolence et au cyberharcèlement à l'encontre des enfants et des jeunes au Maroc au profit des journalistes et médias avec le Centre Marocain de recherches Polytechniques et d'Innovation a eu lieu à Rabat.

** Cette dénomination ne saurait pas être interprétée comme une reconnaissance d'un État de Palestine et est sans préjudice de la position individuelle de chaque État membre du Conseil de l'Europe sur cette question.

Lutte contre la violence à l'égard des femmes

- 6 décembre: table ronde sur « La Moudawana et la loi 103-13 : éliminer la violence à l'égard des femmes » à Rabat avec l'Association Joussour et appui à la table ronde du 7 décembre mentionnée précédemment.
- **CV du Monaco, « Lutte contre la violence à l'égard des femmes »**
 - Deux capsules de sensibilisation ont été produites afin de mettre en lumière les sujets du mariage précoce dans la société marocaine et de la tutelle des enfants par la mère en cas de divorce.
- **CV, 8⁵ donateurs, « Agir ensemble contre la manipulation des compétitions » (ACT)**
 - 7 novembre: Conférence internationale à Rabat sur le sujet « Préserver l'intégrité du sport en luttant contre les paris illégaux » avec la Marocaine des Jeux et des Sports, participants de la région (Cameroun, Égypte, Ghana, Guinée, Guinée-Bissau, Côte d'Ivoire, Sierra Leone, Tunisie et Ouganda), représentant les gouvernements, les autorités de régulation des jeux, les forces de l'ordre, les opérateurs de paris, les comités olympiques et les fédérations sportives.

Actions de suivi

- **PC UE/CdE « Soutien régional à la consolidation des droits de l'homme, de l'État de droit et de la démocratie dans le sud de la Méditerranée (ci-après Programme Sud V) » :**
 - ✓ Programme HELP: le Conseil de l'Europe souhaite soutenir la création d'un réseau de futurs magistrats spécialisés dans la lutte contre la violence à l'égard des femmes, via le renforcement des aptitudes des futures juges en formation, et souhaite également intégrer les cours HELP comme ressource pédagogiques dans les programmes principaux de formation des facultés de droit.
 - ✓ Lutte contre la traite des êtres humains: mise en page et impression du guide de l'entretien et question types.

Autres activités

- 4-5 décembre: La Cheffe de Bureau a participé au lancement officiel du Plan arabe pour l'éducation aux droits humains, incluant les organismes concernés par l'éducation aux droits humains au niveau des États membres de la Ligue des États arabes. Le lancement est coorganisé par la Ligue d'États Arabes et la DIDH (Délégation Interministérielle aux droits de l'Homme) au Maroc et a eu lieu à Tanger.
- 13 décembre: La Cheffe de Bureau a participé à la rencontre nationale annuelle des responsables sportifs régionaux et territoriaux autour du thème : « Quel nouveau modèle de développement du sport de masse au Maroc ? », incluant les responsables

⁵ Cyprus Sports Organisation, Ministère des Sports (France), Ministère de la Culture et l'Égalité (Norvège), Institut Fédéral des Sports (Suisse), European Lotteries, World Lottery Association, Comité national Olympique et sportif français, Française des Jeux

territoriaux et régionaux des sports et les cadres du Comité National pour la Promotion du Sport Féminin. La rencontre a eu lieu à Casablanca.

Bureau du programme à Podgorica

Situation du Bureau

Le bureau de programme du Conseil de l'Europe à Podgorica compte 14 employés (trois hommes, 11 femmes), dont deux (femmes) font partie du personnel de base et 12 (trois hommes, neuf femmes) font partie de l'équipe projet.

Le Bureau met actuellement en œuvre six projets dans le cadre du programme conjoint régional UE/CdE « Facilité horizontale pour les Balkans occidentaux et la Turquie » ainsi que le programme conjoint UE/CdE ROMACTED Phase II.

En outre, les projets régionaux suivants, qui ne sont pas directement gérés par le bureau de Podgorica, mènent des activités au Monténégro :

1. Projet régional HF « Accès des femmes à la justice dans les Balkans occidentaux »
2. UE/CdE PC i-PROCEEDS 2
3. UE/CdE PC HELP financé par le Fonds fiduciaire pour les droits de l'homme
4. UE/CdE PC Intégration des Roms - Phase III
5. « Mettre fin à l'exploitation et aux abus sexuels sur enfants en ligne @ Europe », financé par le Fonds pour l'élimination de la violence à l'égard des enfants

État de la mise en œuvre des projets dans le cadre du programme de la facilité horizontale :

- **FH III, projet UE/CdE « Renforcer la responsabilité du système judiciaire et améliorer la protection des droits des victimes au Monténégro »**: Les activités préparatoires concernant la révision de la loi sur le ministère public ont progressé, à la suite de l'initiative récente du gouvernement de créer un groupe de travail spécialisé. Des réunions consultatives avec les parties prenantes des modes alternatifs de résolution des conflits (MARC) ont été entamées afin de sensibiliser les acteurs locaux - juges/personnel judiciaire, municipalités, avocats, médiateurs et organisations locales - aux avantages et aux modalités des modes alternatifs de résolution des conflits. Le projet d'évaluation concernant la Cour administrative a été achevé et discuté avec les représentants de la Cour, dans le but d'améliorer le fonctionnement de la Cour et de relever les défis juridiques identifiés. Un soutien a été apporté au Conseil des procureurs dans l'élaboration du plan d'action de communication pour 2024, et au Conseil judiciaire et à la Cour suprême dans l'élaboration de la stratégie de communication judiciaire 2024 - 2026, avec un plan d'action, et dans la mise à jour du protocole de communication pour les juridictions.

Des modifications du code pénal ont été adoptées par le Parlement, introduisant notamment des changements pour les actes de torture, la stérilisation forcée, les mutilations génitales féminines et la revanche pornographique; la violence domestique est incriminée de manière dominante en tant qu'infraction pénale. Les amendements à la loi sur l'aide juridique gratuite sont partagés à nouveau avec l'UE pour examen et commentaires, ainsi que le projet de loi sur la violence domestique. La plateforme d'échange d'expériences sur l'utilisation de communications cryptées dans les procédures pénales est mise en place. Des mesures sont prises pour renforcer les capacités des professionnels du droit en matière de garanties procédurales et d'assistance juridique gratuite.

- **FH III, projet UE/CdE « Améliorer la protection des droits de l'homme pour les personnes détenues et condamnées au Monténégro »** : Le groupe de travail, chargé

d'aligner les règlements de police sur les normes du Comité européen pour la prévention de la torture et des peines ou traitements inhumains ou dégradants (CPT), est en train de finaliser une méthodologie pour la future normalisation des procédures et la première procédure opérationnelle « convocation des personnes ». Simultanément, une évaluation en cours identifie les domaines d'intervention pour améliorer la coopération entre les organes d'enquête qui traitent les cas de mauvais traitements. Les recommandations issues de cette évaluation serviront de base à l'amélioration des structures réglementaires et opérationnelles en vue d'un meilleur respect des normes.

Le groupe de travail chargé de la mise à niveau du cadre réglementaire du système pénitentiaire a identifié un manque de compétences des responsables opérationnels, qui servira de base à l'organisation d'une formation couvrant divers aspects, notamment la supervision, la communication, le respect de la loi, la conduite éthique et le maintien des limites professionnelles. Les agents de surveillance du Mécanisme national de prévention (MNP), ainsi que les professionnels de la santé, ont acquis des connaissances sur la reconnaissance des indicateurs de mauvais traitements et le respect du Protocole d'Istanbul lors des entretiens et des examens médicaux au cours d'une formation spécialisée.

- **FH III, projet UE/CdE « Agir contre la criminalité économique au Monténégro » :**

L'efficacité de l'Agence pour la prévention de la corruption a été renforcée grâce à la contribution du projet à la finalisation de la méthodologie de vérification des revenus et des biens des fonctionnaires. Les capacités des superviseurs en charge de la lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme dans les entreprises et professions non financières désignées (EPNFD) ont été augmentées grâce à l'organisation d'un atelier pour les superviseurs du secteur des jeux de hasard visant à appliquer une supervision globale basée sur le risque dans le secteur soumis, et, simultanément, en initiant le processus de mise à niveau du système informatique de l'unité de renseignement financier vers l'automatisation des processus de profilage de risque dans les EPNFD.

- **FH III, projet UE/CdE « Combattre la haine et l'intolérance au Monténégro » :**

La présentation d'un rapport spécial sur les Roms et les Égyptiens en coopération avec le bureau du médiateur et le projet ROMACTED a contribué à favoriser le dialogue et à développer une stratégie locale de lutte contre la discrimination dans la municipalité de Niksic. Le projet a guidé la formulation de la nouvelle loi anti-discrimination, envoyée à la Commission européenne pour une évaluation finale, améliorant ainsi la transparence législative. L'impact du projet est encore renforcé grâce à une coordination régulière avec le point focal des Nations Unies pour les droits de l'homme et des réunions avec les représentants de la délégation de l'UE.

- **FH III, projet UE/CdE « Une éducation de qualité pour tous » :**

Les étudiants de la faculté de philosophie de Niksic ont été sensibilisés aux tendances de l'éducation inclusive grâce à la célébration traditionnelle de la « Journée de l'inclusion » le 11 octobre. La nécessité d'une pensée critique pour se défendre contre la manipulation et la propagande a été identifiée lors de deux cours sur la maîtrise des médias sociaux destinés aux enseignants, aux parents et aux élèves.

- **FH III, projet UE/CdE « Protéger la liberté d'expression et des médias au Monténégro » :**

Grâce à l'implication du projet, une stratégie des médias a été adoptée qui contribuera à l'amélioration de la situation dans le domaine des médias et de la liberté d'expression.

- **PC UE/CdE « ROMACTED PHASE II » :**

Des lignes directrices pour le développement de plans d'action locaux pour l'inclusion sociale des Roms et des Égyptiens et des lignes directrices

pour une budgétisation adaptée aux Roms et aux Egyptiens au niveau local ont été finalisées. Grâce à ces lignes directrices, les municipalités seront en mesure de préparer des plans et des budgets locaux basés sur les besoins réels.

Action de suivi

- Demande du ministère de la culture et des médias concernant les projets de loi sur les médias, sur le service public des médias et sur les services de médias audiovisuels préparés par le ministère.

Autres activités

La Cheffe du bureau de programme a participé aux réunions mentionnées ci-dessous :

- Rencontre avec Andjela Jaksic Stojanovic, nouvellement nommée ministre de l'éducation, des sciences et de l'innovation.
- Rencontre avec Andrej Milovic, le nouveau ministre de la Justice.
- Rencontre avec Maida Gorcevic, nouvellement nommée ministre des Affaires européennes.
- Réunion avec Fatmir Gjeka, ministre des droits de l'homme et des minorités, concernant le lancement des activités de ROMA Integration III au Monténégro.
- Rencontre avec Jean-Yves Bouchardy, représentant du UNHCR au Monténégro.
- Réunion avec Ekatarina Paniklova, représentante du PNUD au Monténégro.
- Participation à la cérémonie organisée à l'occasion des 20 ans de la création de l'institution du protecteur des droits de l'homme et de la liberté du Monténégro. La Cheffe du Bureau de programme du Conseil de l'Europe à Podgorica a reçu une charte au nom du Bureau. Cette reconnaissance fait du Bureau du Programme l'un des principaux partenaires collaborant avec le Bureau du Médiateur dans sa mission cruciale de promotion et de protection des droits de l'homme.

Visites à haut niveau du Conseil de l'Europe et autres délégations officielles

- Le 10 octobre, le secrétaire général du Congrès des pouvoirs régionaux et locaux, Mathieu Mori, a participé à la conférence CORE2023 des Balkans occidentaux sur le thème « Avancer de manière intelligente et verte: local, régional, européen ». Au cours de sa visite au Monténégro, il a rencontré le Président du Monténégro, Jakov Milatovic, ainsi que la direction de la délégation monténégrine au Congrès, l'Union des municipalités du Monténégro (UMM).
- Du 18 au 20 décembre, Claus Neukirch, Directeur de la coordination des programmes du Conseil de l'Europe, a effectué sa première visite officielle au Monténégro et a participé à la réunion du comité directeur des bénéficiaires du programme conjoint UE/Conseil de l'Europe « Facilité horizontale pour les Balkans occidentaux et la Türkiye ».
- Une délégation du Congrès des pouvoirs locaux et régionaux a effectué une visite de suivi au Monténégro du 3 au 5 octobre afin d'évaluer l'application de la Charte européenne de l'autonomie locale dans ce pays depuis le dernier rapport de suivi adopté par le Congrès en 2015.
- Une délégation du Comité consultatif de la Convention-cadre pour la protection des minorités nationales s'est rendue au Monténégro du 6 au 10 novembre pour évaluer les progrès réalisés en matière de protection des minorités nationales. Il s'agit de la

quatrième visite du Comité consultatif au Monténégro. L'avis sur la mise en œuvre de la Convention-cadre au Monténégro, contenant des conclusions spécifiques et des recommandations de suivi, devrait être adopté en 2024.

Bureau à Pristina

Situation du Bureau

Le Bureau du Conseil de l'Europe à Pristina compte 23 personnes (sept hommes, 16 femmes), dont cinq (trois hommes, deux femmes) font partie du personnel de base et 18 (quatre hommes, 14 femmes) font partie de l'équipe projet.

Au cours de la période considérée, le Bureau a mis en œuvre 12 projets, dont trois dans le cadre du programme régional conjoint UE/CdE « Facilité horizontale III pour les Balkans occidentaux et la Türkiye », un programme régional conjoint UE/CdE (ROMACTED), deux projets conjoints UE/CdE, quatre financés par des contributions volontaires non affectées des États membres, ainsi que deux contributions volontaires affectées de la Mission des Nations unies au Kosovo (MINUK) et des États-Unis, respectivement.

Au cours de la même période, le chef de bureau a été transféré à la direction des affaires politiques et des relations extérieures.

État de la mise en œuvre des projets/programmes/plans d'action/documents de coopération

- **FH III, projet UE/CdE « Protéger la liberté d'expression et la liberté des médias »** : Les capacités de 60 professionnels du droit et de l'application de la loi ont été renforcées en ce qui concerne les normes européennes en matière de liberté d'expression, en se concentrant sur la sécurité des journalistes et les aspects juridiques en ligne, grâce à deux activités de renforcement des capacités. L'action a contribué à une conférence, organisée par le *National Democratic Institute* (NDI), qui mettait l'accent sur l'intégration de la dimension de genre et traitait de l'impact de la désinformation sexiste sur la démocratie. L'action a apporté son expertise en ce qui concerne le cadre réglementaire et juridique de la Commission indépendante des médias (CIM), garantissant son alignement sur les normes et les meilleures pratiques européennes par le biais de conseils juridiques pour cette institution concernant le projet de loi sur la Commission indépendante des médias.
- **FH III, projet UE/CdE « Garantir l'efficacité et la qualité de la justice »** : 40 présidents de tribunaux, procureurs en chef et personnel des secrétariats du Conseil judiciaire du Kosovo (KJC) et du Conseil des poursuites du Kosovo (KPC) ont amélioré leurs compétences pour utiliser les indicateurs de performance de la CEPEJ avec des rapports statistiques dans le système d'information sur la gestion des affaires (CMIS), la gestion du temps, la pondération des affaires, la cyberjustice et la médiation. En conséquence, quelques jours plus tard, le KPC a commencé à générer des statistiques à partir du CMIS. Les avocats ont été sensibilisés au rôle qu'ils peuvent jouer pour garantir l'efficacité et éviter les retards dans les procédures, grâce à un atelier axé sur l'audience préliminaire et les préparatifs pour les procédures judiciaires.
- **FH III, projet UE/CdE « Lutter contre la discrimination et la haine »** : Le nouveau plan d'action pour les droits des personnes LGBTI 2024-2026 a été finalisé grâce à l'expertise fournie par l'action. L'outil de suivi et de rapport pour le département anti-discrimination de l'institution du médiateur a été achevé. Trois officiers de police et deux représentants d'ONG ont amélioré leurs connaissances sur le fonctionnement de la police dans des sociétés diverses grâce à un atelier qui s'est déroulé du 24 au 26 octobre à Strasbourg. La sensibilisation au défi que représentent les mouvements anti-genre a été renforcée par un événement régional de haut niveau organisé conjointement avec l'unité SOGI et les ONG du 23 au 25 novembre à

Pristina. De même, la sensibilisation au discours de haine a été renforcée, en soutenant l'initiative de la jeunesse pour les droits de l'homme dans l'organisation de la 10e édition de la semaine des droits de l'homme du 7 au 11 décembre 2023.

• **PC UE/CdE « Renforcer les capacités pour une éducation inclusive (INCLUDE) »:**

Les professionnels de l'éducation du ministère de l'éducation, des centres de ressources et des écoles pilotes ont appris le modèle allemand et luxembourgeois d'éducation inclusive lors d'une visite d'étude entre le 9 et le 13 octobre en Allemagne et au Luxembourg. Le programme-cadre pour les centres d'apprentissage, visant à normaliser leurs services, a été finalisé. 600 élèves roms, ashkali et égyptiens du deuxième cycle de l'enseignement secondaire ont suivi un programme de mentorat et 110 ont bénéficié d'un tutorat. 210 parents ont participé à des ateliers de sensibilisation à l'éducation inclusive organisés dans sept municipalités. L'importance de leur rôle dans le soutien à l'éducation de leurs enfants et dans les conseils de parents des écoles a été discutée et des recommandations ont été formulées à l'intention des écoles et du ministère. Le projet se termine le 31 décembre.

• **PC UE/CdE « Projet contre la criminalité économique au Kosovo* »:** Les conseils et les nouveaux outils de supervision fournis par le projet ont permis au personnel de la Banque centrale chargé de la conformité de garantir une approche plus solide de la supervision de la lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme (LBC/FT). Une formation sur mesure a renforcé les capacités de 35 fonctionnaires à lutter contre le blanchiment de capitaux à l'aide d'actifs virtuels. Les conseils pratiques fournis au personnel de l'Agence pour la prévention de la corruption (APC) visent à renforcer la vérification des déclarations d'actifs. Les conseils fournis au ministère des finances ont facilité la préparation de deux actes juridiques secondaires relatifs à la législation sur le financement du terrorisme et la prolifération du financement, conformément aux normes internationales. Grâce à une formation sur l'utilisation de la méthodologie du CdE, les capacités du personnel de l'APC à réaliser une cartographie des risques de corruption ont été renforcées.

• **PC régional UE/CdE « Promouvoir la bonne gouvernance et l'autonomisation des Roms au niveau local (ROMACTED II) » :**

La sensibilisation du public à la langue rom a été renforcée par l'organisation d'un événement en plein air le 5 novembre, à l'occasion de la Journée internationale de la langue rom. Une campagne d'information sur la gestion des déchets dans la mahalla rom de Mitrovica Sud a eu lieu avec la communauté et les autorités locales après que 300 familles ont reçu des poubelles et des kits hygiéniques dans le cadre du projet de subvention sur les mesures de récupération du covid 19. Des synergies avec l'entreprise informatique Flutura Academy ont été créées avec la municipalité de Ferizaj/Urosevac et ROMACTED II. À cette fin, les jeunes Roms ont été sensibilisés en leur fournissant des informations sur les possibilités d'emplois futurs disponibles localement dans le secteur des technologies de l'information.

• **CV, PA « Renforcer les actions de lutte contre la traite au Kosovo* » :**

Une trentaine de professionnels de l'application de la loi ont amélioré leurs connaissances sur les mesures d'enquête spéciales contre la traite des enfants, grâce à un atelier organisé conjointement avec l'OSCE. 100 professionnels de l'éducation ont été sensibilisés aux actions de lutte contre la traite et à la réintégration des victimes, grâce à une campagne de lutte contre la traite d'une durée d'un mois, à la suite de la Journée européenne de lutte contre la traite (18 octobre). La base de données pour les victimes de la traite, développée avec le soutien du projet, a été lancée avec succès le 24 octobre. Les utilisateurs de la base de données ont appris à saisir des données et à mener des recherches à l'aide de ce nouvel outil. Le projet se termine le 31 décembre.

- **CV, PA "Soutenir la Cour constitutionnelle dans l'application et la diffusion des normes européennes relative aux droits de l'homme"** : 35 juristes de la Cour constitutionnelle et du barreau ont amélioré leur connaissance des normes de la Cour européenne des droits de l'homme relatives à la liberté d'expression sur l'internet. 16 juges, procureurs et avocats ont été certifiés comme tuteurs des cours HELP à la suite de la formation des formateurs HELP organisée par le projet. Le plan de mise en œuvre de la stratégie de la Cour constitutionnelle pour 2024-2025 a été achevé. La Cour a considérablement amélioré le traitement et la gestion des affaires après une mise à niveau complète de son infrastructure informatique soutenue par le projet. 40 juges de la Cour constitutionnelle et de quatre tribunaux de base ont amélioré leur compréhension des normes européennes en matière de droits de l'homme grâce au dialogue judiciaire. Le guide sur l'admissibilité à la Cour constitutionnelle destiné aux professionnels du droit a été achevé. Le projet se termine le 31 décembre.
- **CV, PA "Aligner les lois et les politiques sur la Convention d'Istanbul"** : 15 professionnels et prestataires de services ont été certifiés en tant que formateurs pour la mise en œuvre des programmes destinés aux auteurs de violences domestiques, dans le cadre d'un programme de formation qui s'est déroulé entre le 4 et le 18 novembre. L'organisation d'une conférence de haut niveau à laquelle ont assisté le Premier ministre, Albin Kurti, et la ministre de la Justice, Albulena Haxhiu, a permis de mieux faire connaître le programme destiné aux auteurs de violences à l'égard des femmes. 110 enfants âgés de 13 à 15 ans ont bénéficié de conseils sur la sécurité en ligne et ont été incités à abandonner les stéréotypes néfastes et à adopter un comportement respectueux et sain dans la sphère numérique, dans le cadre d'une initiative d'information organisée en collaboration avec le ministère de l'éducation.
- **CV, PA « Améliorer le traitement des personnes privées de liberté »**: Une délégation de six fonctionnaires du département de la santé des prisons (PHD) a approfondi ses connaissances des meilleures pratiques en matière d'ergothérapie dans les prisons, grâce à une visite d'étude en Finlande qui s'est déroulée du 3 au 5 octobre. Cette visite a été suivie par la finalisation des lignes directrices sur l'ergothérapie. 30 fonctionnaires du PHD, de l'Institut de psychiatrie légale du Kosovo (IFPK), de l'Institut spécial de Shtime/Stimlje (SIS) et du Service correctionnel du Kosovo (KCS) ont été formés en tant que formateurs pour dispenser des sessions sur les procédures opérationnelles standard (POS) mises à jour. La stratégie du KCS a été finalisée et 125 copies imprimées ont été remises. Des outils de dépistage sur l'identification de l'automutilation et la prévention du suicide dans les prisons ont été conçus lors d'un atelier organisé conjointement avec EULEX du 4 au 6 décembre.
- **CV de la Mission des Nations unies au Kosovo (MINUK), « Promouvoir les droits de l'homme et les principes de non-discrimination au niveau local - Phase II »** : 22 fonctionnaires municipaux chargés de la lutte contre la discrimination ont approfondi leurs connaissances en matière de suivi et d'établissement de rapports. Des ateliers ont eu lieu les 13-14 et 16-17 novembre. Le 14 décembre, des subventions ont été accordées aux ONG locales suivantes : Kosovo 2.0, Advocacy Center for Democratic Culture, Instituti QIKA et Bethany Christian Services.
- **CV des États-Unis d'Amérique, « Action renforcée en matière de cybercriminalité et de preuves électroniques (CYBERKOP) dans le cadre du projet Octopus »** : Le projet a été signé en septembre. Les parties prenantes ont été informées du lancement du projet lors d'une table ronde organisée le 14 novembre à Pristina.

Actions de suivi

- **PC UE/CdE « INCLUDE »** : La deuxième phase du programme est prévue pour une période de quatre ans et sera cofinancée par l'UE et le CdE avec un budget de 3,3 millions d'euros.
- **PC UE/CdE « PECK III »** : Deuxième mission d'encadrement concernant les déclarations de patrimoine. Conseiller et soutenir l'Agence pour la prévention de la corruption dans la réalisation d'une cartographie des risques de corruption.
- **CV, PA « Soutenir la Cour constitutionnelle dans l'application et la diffusion des normes européennes relative aux droits de l'homme »** : La prochaine phase du projet débutera en janvier 2024.
- **CV, PA « Aligner les lois et les politiques sur la Convention d'Istanbul »** :
 - ✓ Pilotage du programme pour les auteurs de violence domestique dans le service correctionnel de Dubrava.
 - ✓ Soutien à l'Académie de la justice pour l'élaboration du programme de formation 2024, respectivement quatre modules sur la violence à l'égard des femmes et la violence domestique.
- **CV, PA « Améliorer le traitement des personnes privées de liberté »** :
 - ✓ Évaluation et analyse des lignes directrices en matière d'ergothérapie pour vérifier leur conformité avec les normes du Conseil de l'Europe et les pratiques européennes.
 - ✓ Élaboration de matériel de formation/manuel pour la formation sur l'ergothérapie.
 - ✓ Formation à l'ergothérapie organisée, conformément au manuel susmentionné, suivie de formations en cascade dispensées par des stagiaires ayant suivi la formation à l'ergothérapie.

Visites à haut niveau du Conseil de l'Europe et autres délégations officielles

- Du 1er au 3 novembre, le Bureau a facilité la mission d'information de Dora Bakoyannis (Grèce, PPE/DC), rapporteur de la Commission des questions politiques de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe (APCE) sur la demande d'adhésion du Kosovo* au Conseil de l'Europe. Cette mission a été suivie d'une autre mission menée par les rapporteurs de la commission des questions juridiques et des droits de l'homme et de la commission sur l'égalité et la non-discrimination (APCE), qui s'est déroulée du 3 au 6 décembre.

Bureau à Sarajevo

Situation du Bureau

Le Bureau du Conseil de l'Europe à Sarajevo compte 32 personnes (neuf hommes, 23 femmes), dont sept (quatre hommes, trois femmes) font partie du personnel de base et 25 (cinq hommes, 20 femmes) font partie de l'équipe projet.

Le Bureau a mis en œuvre 13 projets, dont six dans le cadre de la facilité horizontale UE/CdE (phase III) et sept financés par des contributions volontaires au niveau du plan d'action (2018-2021 et 2022-2025). Le Bureau participe également à trois projets régionaux, le programme conjoint UE/CdE sur l'autonomisation des Roms au niveau local, le renforcement de la coopération dans la gestion de l'extrémisme violent dans les prisons et l'évaluation des résultats de la réforme judiciaire dans les Balkans occidentaux.

État de la mise en œuvre des projets / du plan d'action

- **FH III, projet UE/CdE « Renforcer l'efficacité et la qualité de la justice en Bosnie-Herzégovine (BiHSEJ) »** : Le projet a achevé les visites d'évaluation des besoins des experts dans les cinq tribunaux ciblés. Il a identifié les principaux domaines d'amélioration en termes de qualité et d'efficacité de la justice, y compris par l'utilisation des indicateurs et outils clés d'efficacité de la CEPEJ, et prépare des rapports avec des recommandations pour chacun de ces tribunaux. Ces rapports seront présentés et discutés avec la direction des tribunaux et le Conseil supérieur des juges et des procureurs. Des consultations initiales avec les centres de formation judiciaire des deux entités ont eu lieu pour identifier les domaines de soutien futur. Une formation sur la méthodologie et les outils de la CEPEJ est désormais incluse dans le programme annuel de formation pour 2024 de chacun des centres de formation judiciaire (en FB-H et en RS).
- **FH III, projet UE/CdE « Améliorer le traitement des personnes détenues et condamnées dans le respect des normes européennes en Bosnie-Herzégovine »** : Le [ministre fédéral de l'Intérieur a publié une décision](#) le 22 novembre introduisant des modules sur les droits humains dans le nouveau programme de formation de l'Académie de police de Sarajevo. La formation aux droits humains des cadets de la police sera largement basée sur les [manuels produits par la Facilité horizontale](#). [La rédaction des protocoles de traitement](#) pour les catégories vulnérables de patients médico-légaux s'est poursuivie en novembre, introduisant de nouvelles pratiques en matière de soutien avant la libération. Le projet a achevé un projet de règlement sur le fonctionnement d'un mécanisme de prévention en Bosnie-Herzégovine le 1er décembre et l'a soumis au bureau du médiateur pour examen et adoption.
- **FH III, projet UE/CdE « Action contre la corruption, le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme en Bosnie-Herzégovine »** : Cette action a permis d'aider le groupe de travail interagences à finaliser l'évaluation des risques de blanchiment de capitaux et de financement du terrorisme associés aux actifs virtuels (AV) et aux prestataires de services d'actifs virtuels (PSAV), ainsi que le plan d'action correspondant. Ce soutien a englobé la fourniture de conseils d'experts, en particulier sur les questions liées à l'amélioration de la détection, de la prévention et de l'interruption des risques de blanchiment de capitaux et de financement du terrorisme associés aux actifs virtuels et aux prestataires de services d'actifs virtuels. En outre, pour soutenir le processus de création de registres de propriété

effective en Bosnie-Herzégovine, l'action a organisé un atelier de sensibilisation auquel ont participé les autorités compétentes au niveau de l'État et des entités.

- **FH III, projet UE/CdE « Vers une société égalitaire, inclusive et tolérante en Bosnie-Herzégovine »** : Le Conseil des ministres de Bosnie-Herzégovine a adopté le 27 novembre le texte [cartographiant les réponses aux discours de haine en Bosnie-Herzégovine](#). Au cours de [deux réunions de travail de coordination-consultation](#), 18 représentants des institutions concernées de chaque entité ont discuté de la mise en œuvre du premier plan d'action LGBTI. Une série d'événements organisés dans le cadre de la bibliothèque vivante a permis de promouvoir la compréhension et l'empathie à l'égard des groupes vulnérables auprès de 151 élèves de six écoles secondaires. Une première discussion avec les communautés religieuses a eu lieu le 16 décembre à Zenica, réunissant 27 représentants de communautés religieuses, des médias, des OSC et des universités, et [s'est concentrée sur la position des femmes dans les communautés religieuses de Bosnie-Herzégovine](#).

- **FH III, projet UE/CdE « Une éducation de qualité pour tous »** : Le Conseil des ministres de Bosnie-Herzégovine a confirmé son engagement en faveur de la mise en œuvre effective des recommandations politiques et de la feuille de route pour l'amélioration de l'éducation inclusive lors de sa 33e session, le 20 décembre, et a exhorté les autorités éducatives à fournir les conditions et les ressources nécessaires à la mise en œuvre du projet FH III « Une éducation de qualité pour tous ». Le conseil consultatif de l'action a participé au Forum mondial pour la démocratie en novembre à Strasbourg et a échangé des points de vue et des expériences sur la démocratie pour la paix. 66 enseignants de neuf écoles pilotes sélectionnées ont reçu une formation approfondie pour devenir des centres de ressources pour la culture démocratique.

- **FH III, projet UE/CdE « Protéger la liberté d'expression et la liberté des médias en Bosnie-Herzégovine (PROFEX – BH) »** : 38 représentants de la justice et de la police (19 procureurs et 19 officiers de police) ont acquis de nouvelles compétences et une meilleure compréhension du thème du discours de haine, y compris l'antitsiganisme. Plus de 100 représentants de la communauté des médias et des organisations de la société civile (OSC), y compris des représentants du monde universitaire, des étudiants et des avocats, ont été sensibilisés à la protection des journalistes, notamment en ce qui concerne les nouveaux instruments de protection juridique internationale contre les litiges stratégiques contre la participation publique (SLAPP).

- **CV, PA « Garantir des mesures pénitentiaires durables pour gérer la réhabilitation des détenus extrémistes violents en Bosnie-Herzégovine (ESPA-VEP) »** : En collaboration avec les institutions pénitentiaires et les centres d'aide sociale, le projet a achevé le pilotage des programmes de préparation à la libération pour les détenus extrémistes violents (DEVs). Les partenaires du projet ont conclu que le processus de pilotage avait été couronné de succès et se sont mis d'accord sur les outils à utiliser dans les cas futurs. La coordination entre les prisons, les centres d'aide sociale et les forces de l'ordre s'est améliorée grâce à l'élaboration conjointe de deux protocoles de partage d'informations à utiliser pour une meilleure gestion des DEVs (événements organisés en octobre et en décembre). En novembre, les partenaires du projet ont finalisé le manuel de travail opérationnel des prisons. Des formations spécialisées en novembre et décembre ont permis d'améliorer les connaissances et les compétences du personnel pénitentiaire en matière de travail avec les DEVs.

- **CV, PA « Initiative pour la sécurité juridique et l'efficacité du système judiciaire en Bosnie-Herzégovine - Phase III »** : Un nouveau programme de maîtrise intitulé « Droit

du Conseil de l'Europe » a débuté à la faculté de droit de Sarajevo, à la suite des analyses de la phase II. Des membres de la faculté de droit de Sarajevo ont été qualifiés comme formateurs HELP. Les deux chambres du Parlement de la Fédération de Bosnie-Herzégovine ont approuvé les amendements proposés à la loi sur la famille et à la loi sur les procédures extrajudiciaires, conformément à l'arrêt *Hadžimejlić*. La faculté de droit de Banja Luka a obtenu des recommandations sur l'amélioration du programme de maîtrise sur les droits de l'homme. Le Conseil supérieur de la magistrature a reçu une évaluation sur la création de départements de jurisprudence dans les cours d'appel. Le ministère de la Justice de la Fédération de *Bosnie-Herzégovine* a obtenu des conseils sur le projet de loi visant à remédier à la durée excessive des procédures judiciaires (*Hadžajlić c. Bosnie-Herzégovine*).

- **CV, PA « Innover la participation démocratique au niveau local en Bosnie-Herzégovine »** : Le Guide pour les femmes et les hommes dans la politique locale sur la prévention et la lutte contre le sexisme a été adapté pour répondre aux besoins exprimés par les autorités locales lors de la 3^e réunion de la [plateforme d'échange sur le gouvernement ouvert](#). 15 collectivités locales et les membres de la délégation de la BiH au Congrès ont échangé [en ligne](#) sur les priorités stratégiques du Partenariat pour un gouvernement ouvert (PGO). Huit autorités locales de Bosnie-Herzégovine ont bénéficié du soutien d'experts pour leurs candidatures au programme local du PGO. Banja Luka et Mostar ont lancé l'appel à manifestation d'intérêt en vue de la répartition des habitants pour les assemblées citoyennes prévues en janvier et février 2024, recueillant respectivement 347 et 288 candidatures.

- **CV de la Suède, projet « Renforcer les capacités institutionnelles en matière de liberté d'expression et d'information en Bosnie-Herzégovine (EFEx) »** : 25 représentants d'institutions nationales, d'organismes indépendants et d'OSC se sont réunis à l'occasion de [deux événements](#) : Troisième réunion du comité directeur et troisième réunion du groupe de travail sur le suivi et le rapport sur la liberté d'expression et la liberté d'information, afin de mettre en place des processus coopératifs de suivi et de rapport sur les droits de l'homme. Les membres du groupe se sont familiarisés avec les normes internationales dans les domaines concernés lors de la [formation d'introduction](#). En outre, le projet a publié deux documents techniques, [Cartographie des normes internationales et des obligations de suivi et de rapport de la Bosnie-Herzégovine en matière de liberté d'expression et d'information](#) et [Liberté d'expression et d'information : cartographie et analyse des parties prenantes](#).

- **CV, PA « Renforcer l'action contre la traite en Bosnie-Herzégovine »** : A l'occasion de la Journée européenne de lutte contre la traite des êtres humains, un [panel](#) sur "La traite des êtres humains en tant que forme de violence fondée sur le genre" a été organisé du 17 au 19 octobre à l'intention de 25 experts juridiques. Dans le cadre du processus d'élaboration de la nouvelle stratégie de lutte contre la traite 2024-2027, [deux réunions](#) ont eu lieu à Sarajevo : un échange le 23 novembre avec 16 organisations non gouvernementales, y compris des ONG de survivants et de Roms ; et des consultations le 28 novembre avec 12 spécialistes sur le rôle des entreprises et du secteur financier dans la lutte contre la traite des êtres humains. Le 5 décembre, la 2^e réunion du comité directeur s'est tenue à Banja Luka, en présence de représentants de 14 institutions, et a approuvé le plan de travail de l'action pour 2024.

- **CV, PA « Combattre la violence numérique et sexuelle à l'encontre les femmes en Bosnie-Herzégovine »** : Un événement de sensibilisation organisé le 12 décembre a permis aux participants des gouvernements des États et des entités, ainsi qu'aux représentants de la société civile et des organisations internationales, de discuter des considérations législatives, politiques et pratiques pour la mise en œuvre de la recommandation n° 1 du GREVIO sur la dimension numérique de la violence à l'égard des femmes. Avant l'événement,

une première réunion du Comité directeur a permis aux principaux partenaires du projet de s'accorder sur les activités à venir et sur la manière de maximiser l'impact du projet. Des représentants du Secrétariat du GREVIO ont participé au premier Forum sur la gouvernance de l'Internet en Bosnie-Herzégovine, renforçant ainsi la sensibilisation aux Recommandations n° 1 du GREVIO.

- **CV, PA « Action contre la corruption, le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme en Bosnie-Herzégovine »:** L'action a fourni un soutien à la Commission électorale centrale pour aligner les dispositions légales existantes régissant le financement des partis politiques et des campagnes électorales avec les recommandations en suspens du GRECO (troisième cycle d'évaluation, 2010-2011). Ce soutien a impliqué l'engagement d'un expert du Conseil de l'Europe, deux réunions consultatives en ligne et la production d'un document technique avec des recommandations détaillées. En outre, l'action a soutenu une évaluation complète des exigences commerciales pour le développement d'un système informatique pour la gestion des biens saisis dans l'Agence pour la gestion des biens saisis de la Fédération de Bosnie-Herzégovine.

- **PC régional UE/CdE, « Promouvoir la bonne gouvernance et l'autonomisation des Roms au niveau local » (ROMACTED II) :** En tandem avec le cadre de référence III « Protéger la liberté d'expression et la liberté des médias en Bosnie-Herzégovine » (voir ci-dessus), la formation sur les thèmes de l'antitsiganisme et du discours de haine a permis à 38 procureurs et officiers de police d'acquérir les connaissances et les outils nécessaires pour assurer une meilleure protection des Roms. Le conseil municipal de Tuzla a officiellement accepté le plan d'action local élaboré dans le cadre du programme, avec des allocations budgétaires pour 2024 d'un montant de 40 000 BAM. Le canton de Tuzla a innové en introduisant la langue romani dans son programme scolaire. Quatre petites subventions (sur 24) ont été distribuées dans deux municipalités du programme, en réponse aux problèmes identifiés par les communautés elles-mêmes.

- **FH III, projet UE/CdE « Vers une meilleure évaluation des résultats des efforts de réforme judiciaire dans les Balkans occidentaux - phase II "Tableau de bord pour les Balkans occidentaux II" »:** Les principaux résultats du tableau de bord des Balkans occidentaux (DWB), comprenant un rapport et des profils de bénéficiaires, sont désormais accessibles au public via le [site web de l'action](#). Lors d'un atelier à Strasbourg en octobre, le projet a présenté les résultats de la collecte de données régionales dans le cadre de la 17^{ème} réunion du Réseau des correspondants nationaux de la CEPEJ. Un atelier régional, axé sur les « Résultats de la collecte de données sur la gestion des flux d'affaires judiciaires et l'utilisation de ces données pour améliorer l'efficacité », a eu lieu à Budapest en novembre. Le cinquième cycle (2023) de collecte de données auprès du pouvoir judiciaire a commencé.

- **FH III, projet UE/CdE « Renforcer la coopération dans les Balkans occidentaux pour la gestion de l'extrémisme violent dans les prisons et la prévention d'une radicalisation accrue après libération » :** Le comité directeur a approuvé le plan de travail semestriel lors de sa 2^e réunion, qui s'est tenue à Skopje le 17 octobre. Des réunions initiales de groupes de travail sur l'élaboration de programmes préparatoires à la mise en liberté pour les détenus extrémistes violents (DEV) ont eu lieu au Kosovo* et en Albanie en octobre et en novembre. Les 14 et 15 novembre, des professionnels de l'administration pénitentiaire de la région ont visité la prison d'État et le centre de protection sociale de la municipalité de Jajce (Bosnie-Herzégovine) afin d'échanger les bonnes pratiques en matière de préparation à la libération et de suivi des peines. Le 29 novembre, une conférence co-organisée par le CdE et HOPE (Initiative holistique de prévention de la radicalisation) s'est tenue à Lisbonne, réunissant

des professionnels des prisons de l'Europe du Sud-Est et renforçant les synergies avec d'autres initiatives internationales menées par la communauté dans ce domaine.

Autres activités

- Le 5 octobre, la première réunion du comité de pilotage des bénéficiaires de la Facilité Horizontale III a eu lieu en partenariat avec le coordinateur des bénéficiaires de la Facilité Horizontale du ministère des affaires étrangères de Bosnie-Herzégovine, en présence du Chef du département de la programmation et de la mobilisation des ressources de la DPC et sous la modération du Chef du bureau.
- Le 9 octobre, le Chef du bureau a participé, avec les ambassadeurs de Norvège et d'Allemagne, au lancement du programme d'études de master « Droit du Conseil de l'Europe » à la faculté de droit de l'université de Sarajevo.
- Le 22 novembre, le Chef du bureau a ouvert une table ronde sur l'introduction d'un recours juridique contre la durée excessive des procédures dans la Fédération de Bosnie-Herzégovine (FBiH), avec le ministre de la justice de la FBiH.
- Les 5 et 6 décembre, le Chef adjoint du bureau a participé à la réunion des directeurs politiques du Conseil de mise en œuvre de la paix à Sarajevo.

Bureau du programme à Skopje

Situation du Bureau

Le bureau de programme du Conseil de l'Europe à Skopje compte 19 personnes (quatre hommes, 15 femmes), dont deux (un homme, une femme) font partie du personnel de base et 17 (trois hommes, 14 femmes) font partie de l'équipe projet.

Le Bureau a mis en œuvre neuf projets, six dans le cadre du programme conjoint UE/CdE « Facilité horizontale pour les Balkans occidentaux et la Türkiye », deux programmes conjoints UE/CdE et un financé par une contribution volontaire de l'Allemagne.

État de la mise en œuvre des projets/programmes

- **FH III, projet UE/CdE « Liberté d'expression et liberté des médias en Macédoine du Nord »** : Le manuel de formation sur la liberté d'expression et la liberté des médias a été adapté au contexte local et imprimé. Il a été complété par la traduction de l'« Analyse des tendances dans l'application des normes européennes dans la jurisprudence des tribunaux macédoniens sur la liberté d'expression et la sécurité des journalistes ». L'action a également permis de renforcer les capacités des professionnels des médias locaux grâce à l'atelier présentant les lignes directrices sur le suivi de l'application des normes de reportage dans les cas de violence sexiste dans les médias.

- **FH III, projet UE/CdE « Renforcer la lutte contre la traite des êtres humains en Macédoine du Nord »** : Afin d'aider le gouvernement à mettre en place des refuges pour les victimes de la traite des êtres humains, l'action a organisé un voyage d'étude en Belgique et a soutenu la rédaction de l'étude de faisabilité sur les refuges pour les victimes. La prévention de la traite des enfants a été renforcée par le transfert de connaissances entre les pairs de Bosnie-Herzégovine et de Macédoine du Nord et par l'organisation de deux cours HELP sur la traite des êtres humains et la justice adaptée aux enfants, ainsi que par la préparation d'un manuel sur la traite des êtres humains à l'intention des familles d'accueil. La réponse pénale a été renforcée par la mise en place d'un réseau d'ONG et d'avocats pour fournir une aide juridique de qualité aux victimes de la traite des êtres humains et par la rédaction d'un guide sur les technologies de l'information et de la communication dans le contexte de la traite des êtres humains.

- **FH III, projet UE/CdE « Vers un système consolidé et plus efficace d'aide juridictionnelle en Macédoine du Nord »** : Le [concours photo "Rapprocher la justice des citoyens"](#) a été lancé à l'occasion de la Journée européenne de la justice et s'est achevé par une [exposition de photos et une table ronde](#) célébrant la Journée internationale des droits de l'homme, au cours de laquelle les lauréats ont été annoncés. Le nombre de personnes touchées par l'initiative de sensibilisation de l'aide juridictionnelle est passé à plus de 60 000 grâce à des micro promotions supplémentaires et à des diffusions télévisées de la vidéo d'animation de l'aide juridictionnelle.

- **FH III, projet UE/CdE « Renforcer les capacités du système pénitentiaire en Macédoine du Nord »** : Le mécanisme de contrôle externe, que l'action a soutenu à de nombreux niveaux, est désormais pleinement opérationnel, suite à la sélection de représentants de la société civile par le Parlement. Un four à pain et un coin pour enfants ont été offerts à la prison de Kumanovo (250 détenus, visités par 90 enfants). Les soins de santé dans les prisons ont fait l'objet d'une table ronde avec le ministre de la santé, le vice-ministre

de la justice, les directeurs de prison et les parties prenantes concernées. Une première mission d'évaluation sur l'amélioration du contrôle professionnel des prisons a été effectuée en décembre.

- **FH III, projet UE/CdE « Combattre la haine et l'intolérance en Macédoine du Nord »** : L'action a organisé le lancement du cours HELP sur le discours et le crime de haine, en coopération avec l'Association du Barreau et HELP dans les Balkans occidentaux. Le cours est présenté en macédonien pour la première fois.

- **FH III, projet UE/CdE « Lutte contre la criminalité économique »** : Le groupe de travail chargé de la révision de la loi sur la protection des lanceurs d'alerte a proposé des amendements à la loi conformément à la recommandation du Conseil de l'Europe CM/Rec (2014)7 sur la protection des lanceurs d'alerte et à la directive de l'UE (UE) 2019/1937 sur la protection des personnes qui signalent des violations du droit de l'Union. Le processus de finalisation du projet de loi sur la base des recommandations est ainsi achevé. En outre, le projet de loi a été publié sur la plateforme de gouvernance électronique en ligne pour les consultations publiques.

- **PC régional UE/CdE, « Promouvoir la bonne gouvernance et l'autonomisation des Roms au niveau local (ROMACTED II) »** : La mise en œuvre de 30 projets financés par des micro-subsidies s'est poursuivie dans 15 municipalités partenaires, abordant plusieurs domaines de soutien. 10 municipalités partenaires ont rejoint l'initiative mondiale « [16 jours d'activisme contre la violence sexiste](#) » en collaboration avec le ministère du travail et de la politique sociale. Le plan de gestion des risques pour les groupes vulnérables au niveau local a été élaboré et permettra aux autorités locales d'apporter des réponses urgentes aux crises sanitaires et aux risques naturels. Des protocoles d'accord ont été signés entre le ministère du travail et de la politique sociale et les municipalités partenaires pour l'inscription gratuite de 430 enfants roms dans l'enseignement préscolaire.

- **PC UE/CdE, « Intégration des Roms Phase III »** : La phase de démarrage s'est achevée le 31 octobre et la mise en œuvre a commencé le 1er novembre. L'action s'est principalement concentrée sur la présentation des objectifs aux parties prenantes, y compris les organisations internationales et non gouvernementales, et les organismes gouvernementaux pertinents responsables du suivi de l'intégration des Roms. En outre, une analyse a été menée sur la structure et la capacité des institutions partenaires impliquées dans le processus de mise en œuvre. Ses conclusions ont contribué à l'évaluation des engagements énoncés dans la déclaration des partenaires des Balkans occidentaux sur l'intégration des Roms dans le cadre de l'élargissement de l'UE.

- **CV de l'Allemagne, « Une éducation de qualité pour tous - Macédoine du Nord »** : L'action a mené des sessions de groupes de discussion impliquant des membres du comité de pilotage, des représentants d'écoles pilotes et des fonctionnaires locaux, afin d'affiner le projet de rapport de cartographie. La table ronde a réuni des représentants clés de la société civile, mettant l'accent sur l'éducation inclusive et multiculturelle et sur l'égalité des sexes. En décembre, 25 écoles pilotes ont lancé un programme avec 90 participants, axé sur le cadre du Conseil de l'Europe pour la culture démocratique.

Visites à haut niveau et autres délégations officielles du Conseil de l'Europe

- Le 20 octobre, le Président de l'APCE, Tiny Kox, a ouvert la Conférence qui s'est tenue à Skopje sur le dialogue interparlementaire pour promouvoir l'intégration européenne des Balkans occidentaux.

- Le 18 novembre, le Secrétaire général du Congrès, Mathieu Mori, s'est adressé au Sommet annuel 2023 du Parlement mondial des maires à Skopje.
- Le 1er décembre, Bjørn Berge, Secrétaire général adjoint du Conseil de l'Europe, a participé à l'ouverture de la 9^e conférence internationale des femmes roms et des gens du voyage ainsi qu'au 30^e Conseil ministériel de l'OSCE à Skopje.
- Les 13 et 14 décembre, Claus Neukirch, Directeur de la coordination des programmes, a effectué sa première visite officielle à Skopje.

Bureau à Tirana

Situation du Bureau

Le Bureau du Conseil de l'Europe à Tirana compte 25 membres du personnel (quatre hommes, 21 femmes), dont sept (quatre hommes, trois femmes) font partie du personnel de base et 18 (femmes) font partie de l'équipe projet.

Le Bureau met actuellement en œuvre 10 projets, dont huit sont cofinancés par l'UE, un par l'ASDI suédoise et un par le gouvernement allemand. À l'exception de deux projets régionaux, les projets mis en œuvre par le Bureau sont entièrement décentralisés sur le plan administratif.

État de la mise en œuvre des projets / programmes / plans d'action / documents de coopération :

- **FH III, projet UE/CdE « Renforcer l'efficacité de la justice en Albanie (SEJ IV) » :** 150 membres du personnel non judiciaire, y compris les chanceliers, les conseillers juridiques et les secrétaires judiciaires de tous les tribunaux de première instance d'Albanie, ont été initiés aux outils de la CEPEJ sur la gestion du temps judiciaire dans le but d'utiliser ces outils dans leur travail quotidien pour accroître l'efficacité des tribunaux. 18 juges albanais en charge de la presse et responsables des relations publiques ont renforcé leurs capacités en matière de communication judiciaire, avec un accent particulier sur l'utilisation des réseaux sociaux dans la communication judiciaire et la communication sur des affaires spécifiques. La plateforme web d'enquête de satisfaction des usagers des tribunaux a été lancée au tribunal de première instance de Vlora. L'Action a également fourni des recommandations au « Guide pour la communication des tribunaux avec les médias et le public » du Conseil supérieur de la magistrature.
- **FH III, projet UE/CdE « Renforcer la protection des droits de l'homme des détenus en Albanie » :** Les connaissances et le comportement professionnel du personnel pénitentiaire albanais à l'égard des détenus mentalement vulnérables ont été améliorés, à la suite d'une formation dispensée à 25 professionnels de tout le pays sur des aspects importants tels que l'identification, les types et les symptômes des troubles mentaux, le traitement involontaire, les moyens de contrainte et la réaction aux incidents tout en préservant la dignité et en évitant les mauvais traitements. Deux programmes de traitement ont été élaborés par l'Action concernant 1) l'introduction à la thérapie cognitivo-comportementale et 2) la thérapie fondée sur les traumatismes pour les femmes détenues uniquement.
- **FH III, projet UE/CdE, « Lutter contre la criminalité économique en Albanie » :** Une campagne nationale d'information aux points de passage frontaliers et dans les médias sociaux a soutenu les efforts des autorités nationales contre le transport transfrontalier illicite d'argent liquide et d'autres objets de valeur. L'action a formulé des recommandations sur le projet de loi relatif au bureau de recouvrement des avoirs afin d'améliorer la conformité avec les normes internationales et les bonnes pratiques européennes. Elle a continué à aider l'agence de renseignement financier, en collaboration avec d'autres autorités publiques, le secteur financier privé et le secteur non financier, à finaliser la quatrième évaluation nationale des risques de blanchiment de capitaux et de financement du terrorisme, sur la base de la méthodologie du Conseil de l'Europe. En étroite collaboration avec le ministère de la justice et l'école albanaise d'administration publique, l'action a soutenu la mise en place d'un cours en ligne sur « L'introduction à la prévention de la corruption » en langue albanaise, adapté au cadre et au contexte juridiques nationaux.

- **FH III, projet UE/CdE, « Encourager des voies de recours internes effectives et faciliter l'exécution des décisions de justice (D-REX III) »** : Un échange régional a eu lieu sur l'harmonisation de la jurisprudence, la recherche et la diffusion des décisions de justice avec la participation de juges et de hauts représentants de la Cour européenne des droits de l'homme, des Cours suprêmes d'Albanie, de Macédoine du Nord et de Serbie ainsi que des organes judiciaires autonomes d'Albanie et de Bosnie-Herzégovine. Le dernier forum régional d'harmonisation de la jurisprudence s'est tenu à Tirana avec les juges des cours de district et d'appel. En guise de suivi, une sélection de décisions pertinentes discutées dans tous les forums a été compilée et diffusée par la Haute Cour. Une évaluation de la mise en œuvre du cadre juridique relatif à la confiscation et à la démolition de biens (groupe d'affaires contre l'Albanie) a été réalisée en décembre 2023.
- **FH III, projet UE/CdE, « Renforcer la protection contre la discrimination en Albanie »** : Le protocole sur « L'accès aux traitements hormonaux d'affirmation du genre pour les personnes transgenres et de genre différent » a été traduit en albanais. La deuxième réunion du comité directeur a eu lieu à Tirana. En coordination avec les projets D-REX III, ROMACTED et Roma Integration - Phase III, l'action a sensibilisé les autorités nationales à la situation de ségrégation des enfants roms à Korca, compte tenu de la décision de la Cour européenne des droits de l'homme en la matière.
- **FH III, projet UE/CdE, « Protéger la liberté d'expression et des médias en Albanie (PRO-FREX-A) »** : Le groupe de formateurs de l'école albanaise de la magistrature, de la direction générale de la police d'État et de l'académie de la sécurité a été renforcé par 10 procureurs supplémentaires et 15 instructeurs chargés de l'application de la loi. La documentation destinée aux professionnels de la justice, intitulée « Guide de l'article 10 de la Convention européenne des droits de l'homme - Liberté d'expression », a été traduite en albanais.
- **PC régional UE/CdE « Programme ROMACTED »** : Trois publications comprenant « Gestion des ressources humaines adaptée aux Roms au niveau local, guide pour l'administration locale », « Suivi et évaluation des plans d'action locaux » et « ROMACTED en un coup d'œil au niveau local, 2021-2023 » (fiche d'information sur chaque municipalité) ont été finalisées.
- **CV de l'Agence suédoise de coopération internationale au développement (SIDA), « Renforcer l'éducation à la citoyenneté démocratique en Albanie »** : Quatre cours en ligne LEMON du Conseil de l'Europe ont été traduits en albanais et accrédités par le ministère albanais de l'éducation et du sport. 220 enseignants ont été formés au cadre de référence du Conseil de l'Europe pour la culture démocratique. 30 représentants du gouvernement des étudiants de cinq écoles de Tirana ont participé à des séances d'information sur l'initiative « Fake vs Fact » (Faux et faits) et à des formations spécifiques sur la manière d'organiser des initiatives d'étudiants sur le sujet avec leurs pairs et leurs communautés respectives. Un séminaire international sur "L'utilisation des documents de la sécurité de l'État pour enseigner l'histoire des régimes totalitaires dans le cadre de l'éducation à la démocratie dans les écoles" a été organisé à Tirana. Une assistance technique a été fournie à l'université « Aleksander Xhuvani » d'Elbasan pour concevoir le programme d'un nouveau cours sur « l'introduction à l'éducation aux droits humains » pour deux programmes de licence.
- **CV de l'Allemagne, « Soutenir la réforme de l'administration publique au niveau local en Albanie »** : Les autorités albanaïses compétentes ont reçu des recommandations détaillées pour développer un modèle de cadre de compétences pertinent, opérationnel et convivial pour l'administration publique. L'action a contribué à la préparation des termes de

référence pour l'opérationnalisation et la mise à jour du module d'évaluation des besoins en formation de l'école albanaise d'administration publique. Le programme de l'Académie de leadership du Conseil de l'Europe a été consolidé, puisque 60 représentants locaux nouvellement élus ont amélioré leurs compétences en matière de leadership en suivant le cycle complet. Le deuxième comité directeur du projet s'est tenu à Tirana.

Autres activités

- La première réunion du comité de pilotage des bénéficiaires du HF III a eu lieu à Tirana en octobre.
- Les 11 et 12 octobre, le secrétaire général du Congrès des pouvoirs locaux et régionaux s'est rendu à Tirana pour s'adresser au Forum des gouvernements autonomes locaux sur le thème « Villes vertes : échange d'expériences à travers la région », où il a tenu des réunions officielles parallèles avec de hauts représentants des autorités albanaises et des institutions internationales.
- Une équipe d'experts du Conseil de l'Europe a effectué une visite d'évaluation en Albanie les 5 et 6 décembre, afin d'évaluer le programme, les pratiques et les politiques antidopage du pays dans le cadre de la mise en œuvre de la Convention contre le dopage. Les conclusions, recommandations et meilleures pratiques identifiées lors de la visite seront transmises en 2024 aux autorités albanaises pour leur mise en œuvre.

Bureau à Tunis

Situation du Bureau

Le Bureau du Conseil de l'Europe à Tunis compte 22 employés (quatre hommes, 18 femmes), dont six (trois hommes, trois femmes) font partie du personnel de base et 16 (un homme, 15 femmes) font partie de l'équipe projet.

Le Bureau a mis en œuvre un programme et sept projets : le programme de paix régional UE/CdE « Protéger les droits de l'homme, l'État de droit et la démocratie grâce à des normes communes dans le sud de la Méditerranée » (programme Sud V, 11 volets) et six projets financés par des contributions volontaires au niveau du partenariat de voisinage.

État de la mise en œuvre des projets/programmes/partnership de voisinage

• CV, PV « Élargir l'espace juridique commun avec la Tunisie » :

- ✓ Lutte contre la corruption, le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme
 - Plusieurs sessions de formation ont eu lieu dans le cadre de la 8^e promotion de l'*Académie Internationale pour une Bonne Gouvernance / International Academy for Good Governance (AIBG)*, organisée dans le cadre d'une coopération tripartite entre l'Ecole *Nationale d'Administration / National School of Administration (ENA)*, la Direction Générale de la Gouvernance et de la Prévention de la Corruption à la Présidence du Gouvernement et le Conseil de l'Europe. Ce programme de formation de huit mois vise à renforcer les capacités des hauts fonctionnaires, ainsi que des représentants de la société civile et du secteur privé, dans le domaine de la bonne gouvernance. Il aboutira à l'élaboration d'un projet de changement à court et moyen terme, qui sera présenté au conseil scientifique de l'ENA et aux ministères concernés.
 - A l'occasion de la journée internationale de lutte contre la corruption, un séminaire a été organisé le 5 décembre à la Municipalité de Tunis en partenariat avec cette dernière et la Présidence du Gouvernement afin de promouvoir les normes internationales comme outils de lutte contre la corruption. L'événement a rassemblé 80 unités de bonne gouvernance de la Présidence du gouvernement avec un accent sur les institutions publiques et les entreprises.

- ✓ Lutte contre la cybercriminalité
 - En partenariat avec le projet régional conjoint UE/CdE CyberSouth, une série de réunions de consultation ont été organisées les 4 et 5 décembre concernant l'adhésion de la Tunisie à la Convention de Budapest. Des représentants du Bureau du Programme du Conseil de l'Europe sur la cybercriminalité (C-PROC) et du Bureau du Conseil de l'Europe à Tunis ont rencontré des représentants de l'Assemblée des représentants du peuple, du ministère des Affaires étrangères, du ministère de la Justice, du ministère de l'Intérieur et du ministère des Technologies de la communication pour discuter des dispositions légales nationales qui ne sont pas conformes à la Convention de Budapest et pour explorer la possibilité d'une coopération plus poussée dans la lutte contre la cybercriminalité.
 - La participation d'une délégation tunisienne de cinq membres comprenant des représentants du ministère des affaires étrangères, du ministère de la justice,

du ministère de l'intérieur du ministère des Technologies de la communication a été soutenue pour la conférence Octopus et ses événements parallèles organisés par le C-PROC du 12 au 15 décembre. L'édition 2023 s'est concentrée sur la sécurisation et le partage des preuves électroniques et sur le bilan des dix années de mise en œuvre du C-PROC. Plus de 500 experts en cybercriminalité du monde entier ont participé à la conférence Octopus 2023.

- **CV, PV « Appui à l'École d'études politiques de Tunisie »** : Un séminaire régional sur les impacts du changement climatique dans la région du Moyen-Orient et de l'Afrique du Nord a été organisé par l'École tunisienne d'études politiques (ETEP) du 28 au 30 novembre à Hammamet dans le cadre d'une subvention annuelle fournie à l'ETEP au titre des contributions volontaires ainsi que dans le cadre de la coopération des écoles d'études politiques dans le cadre du Programme Sud V. Le séminaire a rassemblé 30 représentants de la jeunesse, experts et professionnels de Tunisie, du Maroc, d'Algérie, d'Égypte, de Libye et du Liban et a publié un rapport de séminaire avec des conclusions et des recommandations pour l'action.
- **CV, PV « Combattre la violence à l'égard des femmes et la violence domestique en Tunisie »** : En partenariat avec le Haut Commissariat aux droits de l'homme, l'ambassade d'Autriche, la Ligue arabe et l'Institut arabe des droits de l'homme, un atelier sur la protection des victimes de violences basées sur le genre a été organisé le 24 novembre pendant les 16 jours d'activisme. Une liste de recommandations basées sur les quatre P (Prévention, Protection, Poursuite et Partenariat) a été émise et sera publiée en janvier 2024. Dans le même contexte des 16 jours d'activisme, le Bureau du Conseil de l'Europe à Tunis a rejoint la campagne en ligne du siège sur la lutte contre la violence faite aux femmes. Le Bureau a également contribué au bulletin régional MENA sur ce thème avec des activités organisées en Tunisie.
- **CV, PV « Combattre la violence à l'égard des enfants en Tunisie »** : Une campagne de sensibilisation en ligne a été mise en œuvre à l'occasion de la Journée européenne de lutte contre les abus sexuels envers les enfants, le 18 novembre, et de la Journée mondiale de l'enfance, le 20 novembre. Dans le cadre de la promotion d'une justice adaptée aux enfants, deux vidéos sur les normes et les meilleures pratiques pour interroger les enfants victimes de violences sexuelles sont actuellement en cours de préparation. Elles visent à montrer aux acteurs de la justice l'importance d'une approche coordonnée pour interroger les victimes, en utilisant le modèle Barnahus. En guise de suivi, un atelier sur l'entretien avec les victimes sera organisé en janvier 2024 en collaboration avec le ministère de la Justice et le ministère de la Santé.
- **CV, PV « Lutte contre la traite des êtres humains en Tunisie »** : A l'occasion des 16 jours d'activisme, le Président de l'Autorité Nationale Anti-Traite des êtres humains a contribué à la campagne du Conseil de l'Europe à travers une publication en ligne sur le nombre de femmes victimes de traite. Le message vise également à encourager le public à signaler les cas de traite. Le guide sur l'intégration de la dimension de genre lors de l'orientation des victimes de la traite des êtres humains a été finalisé et sera testé en février 2024 lors d'une simulation nationale avec les principales parties prenantes. Il sera lancé en mars 2024 à l'occasion de la Journée internationale de la femme.
- **CV, PV « HELP en Tunisie »** : Dans le cadre du cours HELP sur la protection des données personnelles, une cérémonie de certification a été organisée pour le premier cours tutoré en Tunisie le 27 octobre au Bureau du Conseil de l'Europe à Tunis. 25 professionnels ont été certifiés. Le deuxième cours tutoré sur le même thème a été lancé avec 70 avocats en partenariat avec l'ONAT (*Ordre National des Avocats de Tunisie*).

• **PC régional UE/CdE, « Protéger les droits de l'homme, l'État de droit et la démocratie grâce à des normes communes dans le sud de la Méditerranée » (Programme Sud V) :**

La deuxième réunion du comité de pilotage du Programme Sud V a été organisée en ligne le 10 octobre avec des représentants de la DG NEAR et du Conseil de l'Europe, des coordinateurs nationaux d'Algérie, d'Égypte et de Tunisie ainsi que des représentants des délégations de l'UE en Égypte, au Liban, en Libye, au Maroc et en Tunisie et du bureau de représentation de l'Union européenne pour la Cisjordanie et la bande de Gaza. Des participants palestiniens et libanais avaient confirmé leur présence mais n'ont pu y assister pour des raisons techniques ou autres. La réunion a permis de faire le point sur les résultats de la première année de mise en œuvre du programme et de définir les priorités pour la phase suivante. Au cours de cette première année, 60 % des activités étaient de nature régionale, plusieurs événements marquants de haut niveau ont été organisés et des progrès ont été observés pour tous les indicateurs du cadre logique.

- ✓ Élargir l'espace juridique commun entre l'Europe et le sud de la Méditerranée
 - Dans le cadre des exercices d'évaluation des besoins en matière de protection des données à caractère personnel avec les partenaires du programme V Sud, deux événements ont été organisés au cours de la période de référence. Les 9 et 10 octobre, un atelier de réflexion de deux jours sur le cadre juridique et institutionnel libyen pour la protection des données personnelles a été organisé à Tunis avec une délégation libyenne de haut niveau. Le 12 décembre, un atelier en ligne avec des parties prenantes jordaniennes a été organisé afin d'identifier les besoins et les priorités dans ce domaine. Les rapports par pays seront finalisés au cours de la prochaine période de rapport afin d'identifier les prochaines étapes, y compris la mobilisation potentielle du mécanisme de réponse rapide du programme V pour la fourniture d'expertise législative afin de soutenir les partenaires libyens et jordaniens dans ce domaine.
 - Le Programme Sud V soutient la participation des partenaires du Sud de la Méditerranée à diverses réunions techniques et événements de haut niveau organisés par le Conseil de l'Europe afin d'encourager les échanges entre pairs et la sensibilisation des partenaires au travail et aux normes du Conseil de l'Europe. Ce soutien s'est traduit par la participation de représentants marocains à la 17^e réunion du réseau des correspondants nationaux de la CEPEJ qui s'est tenue à Strasbourg le 18 octobre (le Maroc est observateur auprès de la CEPEJ) et à la 84^e réunion plénière du Comité européen pour les problèmes criminels qui s'est tenue à Strasbourg du 20 au 22 novembre, des partenaires libanais et égyptiens à la 41^e réunion plénière de la CEPEJ qui s'est tenue à Strasbourg les 4-5 décembre, ainsi que des membres de l'École d'études politiques de Tunisie au Forum mondial de la démocratie 2023 qui s'est tenu à Strasbourg les 6-8 novembre.
- ✓ Renforcer les capacités à relever les défis mondiaux grâce à des outils et des réponses communs
 - Un atelier de deux jours sur la « Prévention de l'abus d'actifs virtuels - outils et expériences comparatives contre la criminalité économique » a été organisé les 24 et 25 octobre conjointement avec la « Promotion de la transparence et de l'action contre la criminalité économique » dans le cadre du programme « État de droit » pour l'Asie centrale 2020-2023, du « Projet de lutte contre la criminalité économique au Kosovo* », et du Programme V pour le Sud. Cet atelier interrégional a rassemblé plus de 50 représentants de cellules de renseignement financier, de banques centrales, de ministères publics,

d'autorités anticorruption et d'autres ministères et institutions compétents de 12 juridictions d'Asie centrale et du sud de la Méditerranée et du Kosovo*, ainsi que le Comité d'experts sur l'évaluation des mesures de lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme (MONEYVAL), dans le but d'accroître les connaissances pratiques et la sensibilisation aux abus possibles d'actifs virtuels pour des activités illicites.

- Le 19 décembre, une présentation en ligne de la méthodologie d'évaluation des risques de blanchiment de capitaux et de financement du terrorisme du Conseil de l'Europe a été réalisée avec les partenaires du sud de la Méditerranée (Jordanie, Maroc, Tunisie), première étape vers une action plus ciblée dans ce domaine.
- Deux activités de renforcement des capacités spécifiques au pays ont été mises en œuvre par la composante « Liberté d'expression et médias pluralistes ». Un premier projet de stratégie actualisée et de plan opérationnel de l'Autorité générale de surveillance des contenus médiatiques (GAMMC) de Libye a été élaboré lors d'un atelier qui s'est tenu du 24 au 26 octobre à Tunis. Le 21 novembre, un atelier interprofessionnel a réuni plus de 20 participants pour discuter des défis auxquels sont confrontés les médias à l'ère numérique à Rabat. Des représentants du ministère de la Jeunesse, de la Culture et de la Communication de la Haute Autorité de la Communication (HACA) et d'organisations médiatiques marocaines ont réfléchi aux orientations politiques et aux initiatives professionnelles à adopter pour créer un environnement propice à l'épanouissement de médias de qualité en ligne.

✓ Renforcer la coopération et le dialogue

- La 29^e édition du Forum de Lisbonne « Droits de l'homme, environnement et crimes économiques : La jeunesse au premier plan » a été organisée conjointement par le Programme Sud V et le projet « Tous informés, tous concernés » du Centre Nord-Sud financé par les gouvernements du Portugal et de l'Espagne les 16 et 17 octobre à Lisbonne, au Portugal. S'appuyant sur les priorités du Conseil de l'Europe définies lors du Sommet de Reykjavik en mai, le Forum a mis l'accent sur le rôle essentiel que jouent les jeunes en tant que catalyseurs du changement dans la lutte actuelle contre la corruption, en particulier dans la protection de l'environnement. Le lancement d'un nouveau réseau, RoLYN (Réseau des jeunes pour l'État de droit), a été annoncé lors du Forum. Un appel à candidatures est actuellement en cours (date limite 2 janvier 2024) et le lancement du réseau est prévu en mars 2024 à Tunis.
- Le 17^{te} Séminaire UniDem Med « Transformation numérique et intelligence artificielle : règles et applications » a été organisé en coopération avec le Ministère de la Transformation Numérique et de la Réforme de l'administration du Royaume du Maroc les 21 et 22 novembre à Rabat. Il a rassemblé 50 hauts fonctionnaires du sud de la Méditerranée (Jordanie, Liban, Maroc, Palestine**) ainsi que des experts de pays européens (Allemagne, Espagne, Royaume-Uni) pour discuter des normes et initiatives du Conseil de l'Europe en matière de protection des données et d'intelligence artificielle.
- La 3^e réunion en ligne du Réseau Sud Méditerranéen des Services d'Inspection Judiciaire (SUDMEDIJ), organisée le 23 novembre, a accueilli le Qatar en tant que nouveau membre du réseau, ce qui en fait le deuxième pays à rejoindre le réseau depuis le mois de juillet. La Tunisie a également confirmé son adoption officielle de la Charte du réseau. Le réseau SUDMEDIJ a été créé en 2022 dans le cadre de la quatrième phase du Programme Sud de la CEPEJ. Le Programme Sud V soutient la consolidation de ce réseau et le promeut auprès de nouveaux

membres. Outre le Qatar et Oman qui ont récemment rejoint le réseau (sans le soutien financier du Programme Sud), la Mauritanie a également exprimé son intérêt à devenir membre et l'Egypte est prête à promouvoir le réseau dans le monde arabe.

Bureau en Ukraine

Situation du Bureau

Le Bureau du Conseil de l'Europe en Ukraine compte 70 employés (20 hommes, 50 femmes), dont 11 (sept hommes, quatre femmes) font partie du personnel de base et 59 (13 hommes, 46 femmes) font partie de l'équipe projet. Sur les 70 membres du personnel, 16 (personnel de projet) vivent en permanence en dehors de l'Ukraine et 54 (équipe centrale et personnel de projet) en permanence en Ukraine.

Le Bureau a mis en œuvre 24 projets : quatre dans le cadre du programme régional conjoint UE/CdE « Partenariat pour une bonne gouvernance », deux dans le cadre du programme conjoint UE/CdE et 18 financés par des contributions volontaires au niveau du plan d'action.

État de la mise en œuvre des projets/programmes

- **CV, PA « Renforcer les forces de l'ordre ukrainiennes pendant la guerre et l'après-guerre » :** Le projet a touché 240 professionnels de la justice pénale (83 femmes et 157 hommes), dont 109 enquêteurs du service de sécurité, de la police nationale et du bureau d'enquête de l'État, 21 procureurs, 110 inspecteurs et d'autres membres du personnel des forces de l'ordre. Le soutien s'est concentré sur trois aspects, couvrant (1) le renforcement des capacités dans les domaines de la documentation et de l'enquête sur les crimes de guerre, les violations flagrantes des droits de l'homme, les méthodes innovantes de collecte de preuves et les techniques d'enquête, la prévention et l'enquête efficace sur les mauvais traitements ; (2) le soutien à l'alignement des cadres institutionnels des organismes chargés de l'application de la loi sur les normes du Conseil de l'Europe dans le domaine du traitement des données personnelles, l'évaluation des performances des enquêteurs, la formation continue du personnel ; (3) le dialogue et la coopération interinstitutionnelle pour les acteurs clés de la prévention et de l'enquête sur la torture.

- **CV, PA « Combattre la violence à l'égard des femmes en Ukraine (Phase II) » :** Des documents d'information ont été préparés pour la campagne de 16 jours d'activisme dans le cadre de la composante de sensibilisation du projet, y compris des citations de parties prenantes et de partenaires clés du projet (députés, agences gouvernementales, associations professionnelles, organisations de la société civile) qui ont été affichées pour présenter les progrès réalisés concernant la mise en œuvre de la Convention d'Istanbul en Ukraine en 2023. Il s'agissait notamment d'informations sur les mesures, les événements, les pratiques et les documents élaborés pour mettre en œuvre les dispositions de la Convention d'Istanbul en Ukraine en 2023, en particulier en ce qui concerne la protection des victimes de la violence domestique et de la violence à l'égard des femmes, ainsi que de la violence sexuelle liée aux conflits. Plusieurs nouvelles publications spécifiques à l'Ukraine sur des questions liées à la violence à l'égard des femmes sont en cours de finalisation et seront publiées au début de l'année 2024.

- **CV, PA « Protéger les droits des enfants ukrainiens pendant et dans le contexte de l'après-guerre » :** Trois formations de quatre jours sur les « Modèles de coopération inter-agences efficace dans les procédures pénales impliquant des enfants » ont été organisées. L'objectif de ces formations est de développer des approches adaptées aux enfants et des procédures opérationnelles standard efficaces pour l'interaction des modèles de réponses collaboratives inter-agences. L'examen et l'analyse détaillés des projets d'actes juridiques existants sur la justice adaptée aux enfants ont été préparés et présentés en coopération avec le ministère de la justice ukrainien et le conseil de coordination interagences

sur la justice des mineurs. Une analyse approfondie du système de justice pour mineurs de l'Ukraine a été menée dans le but d'identifier les principales tendances et les difficultés majeures pour garantir les droits procéduraux de l'enfant dans les affaires pénales, civiles et administratives concernant les enfants et la protection de leurs droits et de leurs intérêts.

- **CV, PA « Renforcer la gouvernance multi-niveaux, la démocratie et les droits humains au niveau local en Ukraine »** : Une plateforme consultative entre le bureau du médiateur et les membres de l'Association des villes ukrainiennes (AVU) a été mise en place pour faciliter les échanges d'expériences entre les autorités centrales et sous-nationales sur la mise en œuvre pratique des droits de l'homme. Lors de la première réunion de la plateforme, axée sur le droit à l'égalité et à la non-discrimination au niveau local, 17 représentants de municipalités et de bureaux régionaux du médiateur ont discuté des moyens pratiques d'intégrer les principes des droits humains dans les politiques locales. 10 municipalités représentant huit oblasts ont été sélectionnées pour recevoir le soutien d'experts et un financement afin d'introduire des innovations démocratiques au niveau local, par le biais d'approches de gouvernement ouvert et d'une meilleure protection des droits de l'homme. Le projet a aidé l'AVU à organiser le XVII^e Forum municipal ukrainien à Kiev en décembre, avec la participation de près de 400 maires de toutes les régions d'Ukraine. Les échanges entre pairs ont notamment porté sur les politiques de gouvernement ouvert et les mécanismes de consultation.

- **CV, PA « Jeunesse pour la démocratie en Ukraine, phase III »** : 22 enseignants (huit hommes, 14 femmes) de 11 régions ont renforcé leurs compétences en matière de formation des fonctionnaires et des représentants des autorités autonomes locales en appliquant le manuel élaboré et le programme modèle approuvé « Politique participative de la jeunesse ». 64 directeurs de centres de jeunesse (18 hommes, 46 femmes) ont participé à la recherche en communiquant leurs besoins et leurs expériences. 19 travailleurs de jeunesse (toutes des femmes) de 15 centres de jeunesse ont participé à des visites d'étude dans des centres de jeunesse dotés du label de qualité du Conseil de l'Europe en Finlande et en Irlande. 24 membres de 10 nouvelles ONG (5 hommes, 19 femmes) ont renforcé leurs compétences en matière de gestion de projet pour mettre en œuvre le travail de jeunesse en milieu ouvert.

- **CV, PA « Soutenir l'organisation d'élections démocratiques après la guerre en Ukraine »** : Après deux discussions d'experts sur la sécurité et les critères d'éligibilité pour les élections d'après-guerre, le dialogue de haut niveau II sur la bonne gouvernance démocratique a récapitulé les accords conclus et décrit les prochaines étapes. Une évaluation des risques liés à l'introduction du vote électronique a été lancée et des réunions de travail ont été organisées avec les parties prenantes concernées. Des recherches documentaires et 29 entretiens avec les principales parties prenantes ont été organisés afin de développer une stratégie de communication pour les élections d'après-guerre en Ukraine. Le programme d'un cours de formation en ligne sur la représentation équilibrée des sexes dans les élections d'après-guerre a été élaboré à l'intention des partis politiques/candidats à la suite d'une séance de brainstorming thématique. Un soutien en matière de communication a été apporté au VII^e Congrès des femmes ukrainiennes.

- **CV, PA « Renforcer la bonne gouvernance démocratique et la résilience en Ukraine »** : Le projet a facilité un dialogue politique à plusieurs niveaux via (i) une réunion « format Strasbourg » sur la réforme des administrations locales et la transition vers le régime civil, (ii) un dialogue de haut niveau sur la bonne gouvernance démocratique (conjointement avec le projet d'assistance électorale et les secrétariats de la Commission de Venise, de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe (APCE) et du Congrès). Elle a également contribué à la réforme du système de service public et donné des conseils sur la mise en œuvre de la nouvelle loi sur le service local, coorganisé deux ateliers spécialisés, deux concours

nationaux de bonnes pratiques et effectué une analyse des besoins de formation des fonctionnaires locaux. Elle a également achevé avec succès l'élaboration de la stratégie de développement de l'agglomération de Lviv, présenté une vue d'ensemble de la « gouvernance des aires métropolitaines européennes » et produit deux clarifications pour les autorités locales, tout en préparant un conseil politique pour améliorer l'éthique publique pour les fonctionnaires locaux.

- **CV, PA « Renforcer la résilience démocratique par la participation civique pendant la guerre et dans le contexte de l'après-guerre en Ukraine »** : Dans le cadre de 22 événements participatifs dans les collectivités territoriales de Lutsk et de Zvyahel, 708 citoyens ont formulé leurs propositions de stratégies de développement communautaire. 22 fonctionnaires locaux et représentants d'organisations de la société civile (OSC) de huit collectivités territoriales pilotes ont été formés au suivi participatif de la mise en œuvre des stratégies communautaires. Grâce à l'appui des experts du projet, des règlements sur la budgétisation participative des écoles ont été élaborés dans 11 collectivités territoriales. Deux collectivités territoriales pilotes ont été soutenues dans la mise en œuvre des journées du bénévolat afin de renforcer la culture du bénévolat. 20 représentants d'OSC ont amélioré leurs connaissances et acquis des compétences pratiques en matière de suivi et d'évaluation de projets de restauration et de développement des communautés ukrainiennes.

- **CV, PA « Promouvoir la réforme du cadre juridique sur les minorités nationales et la résilience des minorités nationales et des Roms en Ukraine »** : Le projet a fourni un soutien d'expert au ministère de l'éducation pour mettre à jour la feuille de route pour les enseignants travaillant dans les écoles qui enseignent les langues minoritaires. Le projet soutient le groupe de travail sur l'enregistrement des cartes d'identité pour les Roms sans papiers, où trois réunions de travail ont été organisées. Un guide sur l'enregistrement des cartes d'identité a été préparé. Les groupes d'initiative locale des minorités nationales (LIG) ont organisé neuf événements : sur minorités nationales questions relatives aux personnes déplacées, l'éducation, la thérapie par l'art pour les enfants et les femmes déplacés, le dialogue et la communication ainsi que les plans de redressement régionaux. Ces événements ont rassemblé 210 représentants des minorités nationales. Le projet a contribué à l'événement organisé par le PNUD et la Banque mondiale sur une « étude multi-pays sur les vulnérabilités socio-économiques des Roms en Géorgie, en Moldavie et en Ukraine ».

- **CV, PA « Promouvoir les droits de l'homme dans le système de justice pénale en Ukraine »** : Les 19 et 20 octobre, des représentants du Conseil des procureurs d'Ukraine, de la Commission de qualification et de discipline des procureurs et du Bureau du procureur général ont visité le siège du Conseil de l'Europe à Strasbourg. Du 6 au 8 novembre, une délégation du bureau du procureur général, du bureau national des enquêtes, du service de sécurité de l'Ukraine et de la police nationale de l'Ukraine a visité le siège du Conseil de l'Europe afin d'échanger sur les progrès réalisés dans les enquêtes sur les crimes de guerre et les violations flagrantes des droits de l'homme. Le 30 novembre, la conférence annuelle « JustConf » s'est tenue avec le soutien du Conseil de l'Europe, servant de plateforme pour la discussion des problèmes aigus de la justice pénale par les représentants de la profession juridique. La session stratégique du département de la coopération juridique internationale du bureau du procureur général a eu lieu les 17 et 18 décembre avec le soutien du Conseil de l'Europe, conjointement avec le projet de l'UE « Pravo-Justice ».

- **CV, PA « Soutenir le fonctionnement de la justice dans le contexte de la guerre et de l'après-guerre en Ukraine »** : A la demande du Haut Conseil de la Justice, le projet a contribué à l'élaboration de l'avis conjoint de la Commission de Venise et de la DGI sur le projet de loi n° 9454 introduisant l'utilisation de détecteurs de mensonges dans divers

contextes de la carrière judiciaire. L'avis rendu en octobre a empêché l'adoption d'une législation susceptible de mettre en péril l'indépendance du pouvoir judiciaire. Le matériel du cours de formation standardisé pour les juges sur l'application du principe de sécurité juridique a été finalisé et inclus dans le programme de l'école nationale des juges de l'Ukraine. Un aperçu de la jurisprudence de la Cour européenne des droits de l'homme sur l'application du principe de sécurité juridique a été élaboré et publié. Des lignes directrices sur les principes généraux des audiences à distance ont été publiées.

- **CV, PA « Renforcer les voies de recours judiciaires et non judiciaires pour la protection des droits de l'homme des personnes affectées par la guerre en Ukraine »** : Un rapport d'évaluation a été produit sur la mise en œuvre des recommandations du rapport spécial du médiateur ukrainien sur les droits des personnes affectées par l'agression russe contre l'Ukraine. Le rapport fait état de progrès dans la protection des droits humains des personnes affectées par la guerre. Les membres des commissions locales d'indemnisation des régions de Kiev, Tchernihiv et Mykolaiv ont acquis des connaissances approfondies sur les procédures de vérification de la propriété dans le cadre de l'accès à l'indemnisation pour les dommages causés au logement, grâce à une série de séminaires en ligne. Une conférence judiciaire internationale de haut niveau, co-organisée par le projet à Lviv les 8 et 9 décembre, a discuté du rôle du système judiciaire pour surmonter les défis de la guerre. Un nouveau rapport d'experts du Conseil de l'Europe sur les recours et les mécanismes de réparation pour les personnes affectées par la guerre en Ukraine a cartographié le cadre national des mesures de secours et formulé une série de recommandations sur les améliorations possibles conformément aux « principes de Riga ».

- **CV, PA « Trouver des solutions de logement pour les personnes affectées par la guerre en Ukraine »** : En novembre 2023, le projet a organisé une réunion de terrain de deux jours du groupe de travail sur l'amélioration des principes fondamentaux des politiques de logement en coopération avec le ministère de l'Infrastructure. Les principales recommandations sur la révision de la législation sur le logement en mettant l'accent sur les solutions de logement pour les personnes déplacées à l'intérieur du pays (PDI) et les personnes affectées par la guerre ont été élaborées. Les capacités opérationnelles du ministère pour la réintégration des territoires temporairement occupés de l'Ukraine et du Fonds d'État pour l'aide au logement des jeunes et de ses départements régionaux ont été renforcées grâce à la fourniture d'équipements informatiques et de logiciels très demandés visant à améliorer la collecte et l'analyse des données et à faciliter l'accès aux services liés au logement.

- **CV, PA « HELP (Formation aux droits humains pour des professionnels du droit) pour l'Ukraine, y compris en temps de guerre »** : Trois cours HELP du Conseil de l'Europe ont été lancés, notamment sur l'interdiction des mauvais traitements, les droits de l'homme dans les forces armées et les déplacements internes, à l'intention de 84 juges, 25 procureurs et 44 fonctionnaires. 30 professeurs d'université ont été formés lors de la formation des formateurs pour les tuteurs HELP. Un protocole de coopération a été signé avec l'université d'État ukrainienne portant le nom de Mykhailo Dragomanov. Le contenu de deux nouveaux cours HELP, « Droit humanitaire international et droits de l'homme » et « Mise en œuvre de la directive de l'UE sur la protection temporaire », a été finalisé lors d'une série de réunions de groupes de travail et les cours sont actuellement placés sur la plateforme d'apprentissage en ligne HELP. La plateforme et les cours HELP ont été présentés lors du forum international « Le rôle du pouvoir judiciaire face aux défis de la guerre ». Une présentation des cours HELP a été organisée pour les professeurs de l'université nationale « Kyiv-Mohyla Academy ».

- **CV, PA « Renforcer la protection sociale en Ukraine »** : Des experts ont apporté leur soutien aux groupes travaillant à l'élaboration du projet de code du travail ukrainien et du

projet de loi sur les plaintes collectives en matière de travail. Le projet a continué à sensibiliser les représentants des autorités exécutives, les officiers de police et la société civile à l'idée d'un environnement sans barrières. Le cours en ligne sur les normes du Conseil de l'Europe en matière de droits sociaux pour les avocats a été développé et lancé ; les juges, les fonctionnaires et les professeurs d'université ont été formés à différents aspects de la protection des droits sociaux dans le contexte de la Charte sociale européenne. La capacité du médiateur a été renforcée par l'acquisition de matériel informatique et de bureau, ainsi que par l'organisation de visites de contrôle et le soutien à la préparation du rapport spécial sur les droits des personnes ayant besoin d'une tutelle en temps de guerre.

- **PGG III, projet UE/CdE « Renforcer le régime de lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme et le dispositif de recouvrement des avoirs en Ukraine » (PGG III Ukraine) :** (1) Le forum international « Surveillance financière – 2023 » a été co-organisé et a servi de plateforme centrale où les experts, les décideurs politiques et les parties prenantes ont convergé pour relever les défis posés par le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme ; (2) une formation pour les procureurs sur l'enquête et la poursuite des crimes économiques a eu lieu ; (3) des formations distinctes ont été organisées pour les notaires et les avocats sur la conformité en matière de lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme ; (4) la Banque nationale d'Ukraine a fourni des conseils d'experts et un soutien à l'élaboration d'un guide thématique pour l'application de l'approche fondée sur le risque pour les personnes politiquement exposées.

- **PGG III, projet UE/CdE « Soutenir le développement de la justice constitutionnelle en Ukraine » :** La session finale de 2023 de la Commission des relations internationales de la Cour constitutionnelle d'Ukraine s'est tenue avec le soutien du projet et a abouti à un accord sur la stratégie de coopération internationale pour 2024, y compris les activités de jumelage avec la Cour constitutionnelle de la République de Lettonie.

- **PC UE/CdE « L'Union européenne et le Conseil de l'Europe travaillent ensemble pour soutenir la réforme pénitentiaire en Ukraine Plus » (SPERU+) :** Trois analyses d'experts concernant trois projets de loi ukrainiens ont été préparées. Deux événements de haut niveau ont été organisés pour discuter de la possibilité pour les condamnés de travailler. L'état de la mise en œuvre de la stratégie de réforme pénitentiaire et l'exécution des arrêts de la Cour européenne des droits de l'homme relatifs au système pénitentiaire ukrainien ont été examinés lors d'une réunion de haut niveau. Un programme de réhabilitation pour les détenus alcooliques ou toxicomanes a été élaboré et présenté. 20 psychologues ont été formés dans le cadre d'un programme de formation des formateurs. Un manuel destiné au personnel pénitentiaire concernant le soutien psychologique et psychosocial aux détenus a été élaboré et présenté. Une formation de formateurs a été dispensée à 20 psychologues. 40 équipements informatiques ont été livrés à 40 établissements pénitentiaires. Une délégation du ministère de la Justice a effectué une visite d'étude de deux jours au Conseil de l'Europe dans le but de clôturer le projet PC SPERU+ et de lancer le projet CV DECOPRIS.

- **CV, PA « Soutenir la mise en œuvre des normes européennes relatives aux droits humains en Ukraine » :** Le projet a continué d'aider le bureau du médiateur à mettre le projet de loi modifié sur le commissaire aux droits de l'homme du Parlement ukrainien en conformité avec les normes du Conseil de l'Europe et d'autres normes internationales. L'examen préliminaire du Conseil de l'Europe sur le projet de loi a été préparé et une première série de consultations a été lancée en décembre. Le projet a lancé une révision des méthodologies de surveillance des différents lieux de privation de liberté afin de mieux les aligner sur les normes de prévention des mauvais traitements et sur les modifications de la législation nationale. Des progrès ont été réalisés dans le domaine de la protection des

données, ce qui a conduit à la décision de la commission parlementaire des droits de l'homme de recommander le projet de loi ukrainien sur la « Protection des données personnelles » pour un examen plus approfondi par le Parlement. Le projet a lancé une série de formations sur la communication anti-crise.

- **PGG III, projet UE/CdE « Lutte contre le discours de haine en Ukraine »** : Une formation en présentiel sur la lutte contre la discrimination et le discours de haine dans l'application de la loi a été organisée les 4 et 5 octobre en coopération avec le département de l'inspection principale et du respect des droits de l'homme de la police nationale ukrainienne. Un échange entre pairs entre les polices portugaise et ukrainienne a été organisé le 7 décembre, offrant une plateforme d'échange d'expériences sur la prévention de la discrimination et la promotion de la diversité dans le cadre du travail des forces de l'ordre. Une première session en ligne du cours de formation sur mesure sur la lutte contre la discrimination et le discours de haine s'est tenue le 14 décembre, dans le but d'aider le bureau du commissaire aux droits de l'homme du Parlement ukrainien à remplir son mandat. Le cours prévoit également une autre session en ligne et une formation en présentiel au cours du premier trimestre 2024.

- **PGG III, projet UE/CdE « Promouvoir l'égalité et la non-discrimination : vers des sociétés plus résilientes et plus inclusives »** : Un atelier de formation sur la lutte contre le racisme par le biais du travail des institutions chargées de l'application de la loi et des organisations de la société civile s'est tenu à Strasbourg du 24 au 26 octobre. Plus de 60 participants représentant les régions du partenariat oriental et des Balkans occidentaux, dont cinq représentants du département de l'inspection principale et du respect des droits de l'homme de la police nationale ukrainienne et deux représentants d'organisations de la société civile, ont échangé des bonnes pratiques et des défis liés à la promotion de l'égalité et de la diversité sur la base des normes et des outils européens.

- **CV, PA « Sauvegarde de la liberté d'expression et de la liberté des médias en Ukraine » (SFEM-UA)** : Trois délégués ont participé au lancement de la campagne du Conseil de l'Europe pour la sécurité des journalistes. 30 juges de tribunaux administratifs ont été formés aux normes d'accès à l'information. Le projet a soutenu le Forum des médias du Donbas 2023. Huit délégués ont participé au Forum régional des médias du Conseil de l'Europe à Chisinau sur la liberté d'expression en temps de guerre. Un avocat d'une organisation de la société civile (OSC) a participé en tant qu'observateur à la 8e réunion plénière du Comité sur l'intelligence artificielle. Les régulateurs des médias ukrainiens et lettons ont partagé leurs expériences en matière de stratégies et de surveillance des médias. Trois expertises juridiques ont été fournies aux autorités pour aligner les lois nationales sur les normes du Conseil de l'Europe et de l'UE.

- **PC UE/CdE « Soutenir la mise en œuvre des normes européennes relatives à la lutte contre les discriminations et aux droits des minorités nationales en Ukraine »** : Le Service d'État ukrainien pour l'ethnopolitique et la liberté de conscience (DESS), le ministère de l'éducation et le bureau du vice-premier ministre sur l'intégration européenne ont bénéficié du soutien d'experts sur des questions liées à la législation sur les minorités nationales et au processus de négociation de l'UE. Le projet mène une évaluation de la capacité institutionnelle du DESS et une évaluation de la capacité du département de l'égalité des droits du bureau du médiateur. Une table ronde a été organisée avec 17 ONGs représentant la communauté LGBTI+ afin de renforcer la coopération. Trois formations ont été organisées pour renforcer les capacités : 1) 71 représentants des administrations régionales travaillant sur les questions relatives aux minorités nationales et aux Roms ; 2) 60 officiers de police sur la communication

sensible avec les groupes vulnérables ; 3) 20 représentants du bureau du médiateur sur les normes antidiscriminatoires.

- **CV, PA « Promouvoir l'égalité des sexes en Ukraine »** : La phase de lancement du projet a été menée entre le 1er novembre et le 31 décembre. Au cours de cette période, 15 réunions de parties prenantes ont été organisées avec divers ministères pour discuter de la coopération et de la planification stratégique. La phase de démarrage inclusive et l'évaluation des besoins ont permis d'ajuster la conception du projet, d'éviter les chevauchements et de répondre aux nouvelles priorités.

Actions de suivi

- **CV, PA « Renforcer la gouvernance multi-niveaux, la démocratie et les droits humains au niveau local en Ukraine »** :
 - ✓ Lancement d'initiatives locales sur le gouvernement ouvert et les droits de l'homme au niveau local en Ukraine avec le soutien d'experts ;
 - ✓ Développement d'un programme de formation des formateurs sur le gouvernement ouvert pour les autorités locales.
- **PGG III, projet UE/CdE « Renforcer le régime de lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme et le dispositif de recouvrement des avoirs en Ukraine » (PGG III Ukraine) »**:
 - ✓ Formation des juges de la Haute Cour anticorruption.
 - ✓ Formation des juges des tribunaux administratifs sur la législation relative à la lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme.
 - ✓ Conseils d'experts et soutien à l'élaboration du cadre juridique des enquêtes financières.
 - ✓ Recherche sur la mise en œuvre de la norme internationale actualisée pour les organisations à but non lucratif.

Autres activités

- Du 3 au 6 décembre, de hauts fonctionnaires du Conseil de l'Europe de Strasbourg (Claudia Luciani, Directrice du Congrès des pouvoirs locaux et régionaux ; Louise Barton, Directrice de la Direction de la Dignité humaine et du Développement durable, Assemblée parlementaire; Cristian Urse, Adjoint au Directeur, Chef de la Division du conseil politique, Direction des affaires politiques et des relations extérieures; Daniel Popescu, Chef du Service de la démocratie et de la gouvernance, Secrétariat général du Congrès des pouvoirs locaux et régionaux; Pierre Garrone, Chef de Division, Avis et Rapports, DGI; Sylvie Affholder, Cheffe de la Division des élections, Secrétariat de l'Assemblée parlementaire) se sont rendus à Kiev pour participer au Dialogue de haut niveau sur la bonne gouvernance démocratique.

Visites à haut niveau du Conseil de l'Europe et autres délégations officielles

- Le 2 octobre, Leyla Kayacik, Représentante spéciale du Secrétaire Général du Conseil de l'Europe pour les migrations et les réfugiés, a effectué une visite de travail à Kiev.